

École
nationale
des
chartes

Rapport annuel d'activité MMXIII



AVANT-PROPOS

L'École est reconnaissante au ministère de l'Enseignement supérieur des moyens nouveaux qu'il a mis à sa disposition au cours de l'année 2013, en l'occurrence un poste d'ATER à mi-temps, un poste d'IGE résultant de la transformation d'un emploi de bibliothécaire ainsi qu'un conservateur des bibliothèques pour affermir les activités de la formation continue. À quoi s'est ajoutée une aide substantielle pour garantir les derniers travaux d'aménagement du 65 rue de Richelieu, en l'occurrence le parement d'un mur de refend mitoyen, le déménagement et l'équipement mobilier. Elle regrette néanmoins qu'au moment où le nombre de candidats au concours d'entrée en première année augmentait, il n'a pas été possible d'accroître le nombre de postes d'élèves fonctionnaires stagiaires ni même de garantir l'existant sur un programme pluriannuel. Elle espère, compte tenu des déceptions que le faible nombre de candidats au concours de conservateur du patrimoine (filière Archives) a suscitées début 2014 au ministère de la Culture, que le prochain quinquennal pourra garantir la consolidation des projets des élèves entrant dans les classes préparatoires et l'homogénéité des flux entre l'entrée et la sortie de l'École en fonction des besoins exprimés par les services publics concernés.

Les chantiers de modernisation ouverts cette année n'ont pas été moins nombreux qu'en 2012.

1. Côté enseignement, la réforme du concours d'entrée a porté ses premiers fruits. L'École nationale des chartes et l'École normale supérieure ont mis en place un nouveau dispositif permettant aux candidats bi-admis d'être élève fonctionnaire stagiaire dans l'établissement de leur choix, tout en suivant les enseignements des deux institutions. Le 22 janvier 2013, la chaire, nouvelle, d'histoire du droit de l'époque contemporaine a été inaugurée par la leçon de Katia Weidenfeld. Le 22 mars suivant, les trois promotions d'élèves fonctionnaires stagiaires ont été réunies à la Sorbonne, dans l'amphithéâtre Richelieu pour engager une réflexion sur la réforme de la scolarité conduisant au diplôme d'archiviste paléographe.

Parallèlement à celle-ci, le cycle des études des élèves est sorti du coutumier pour entrer dans la sphère de l'écrit avec la publication de l'arrêté et l'approbation du règlement des études par le conseil scientifique.

Concernant le master, une réorganisation des études est en cours : dès la rentrée 2013, celle du master I a été entreprise. D'autres adaptations pourront ultérieurement intervenir en fonction des conclusions d'une journée de table ronde programmée pour le printemps 2014 sur le thème suivant : « Les débouchés professionnels de l'innovation numérique ».

Dans le domaine de la formation continue, le renouvellement des équipes a permis d'entreprendre la mise à plat de l'offre de formation et des moyens d'information dans le but de s'attacher une clientèle plus nombreuse. L'année 2014 devra permettre d'aller plus avant dans l'amélioration de la qualité et de l'économie des projets.

Le secteur des relations internationales s'est particulièrement attaché à développer l'offre proposée aux élèves en matière de stages à l'étranger. L'année 2013 a permis notamment de proposer, grâce à l'entremise de l'ambassade de France, quatre stages dans des institutions culturelles australiennes et un stage à la bibliothèque d'Alba Iulia en Roumanie.

2. Côté recherche, et s'agissant des travaux existants, le système de publications électroniques a été repris en main. Ce travail de migration va permettre la mise en ligne de bibliographies, de cours, de positions de thèses et de corpus. Parallèlement, de nouvelles initiatives ont été lancées : la mise en ligne du *Dictionnaire des imprimeurs-lithographes* avec l'aide du labex CAP et, bientôt, celle des *Procès verbaux de la commission des monuments historiques* depuis sa fondation jusqu'en 1920, en attendant la programmation de la suite pour 2014 ; le suivi du projet de la base *Esprit des livres* dans le cadre de Bibliissima.
3. À la bibliothèque, une première campagne de restauration des reliures anciennes a commencé grâce au mécénat. Elle va se poursuivre plus activement en 2014. La sécurisation des collections a été entreprise. Les acquisitions ont été assujetties à la procédure des marchés publics.
4. En matière de communication, soulignons que la nouvelle charte graphique s'est généralisée pour se substituer à une myriade de feuilles de style dépareillées et maladroites. L'École s'est, en outre, ouverte aux réseaux sociaux ; elle a mis au point un imposant fichier d'adresses électroniques. Il en est résulté une affirmation des cycles de conférences, en particulier des *Mardis de l'École des chartes* et *Du rare à l'unique*.
5. Le service informatique a procédé à un audit généralisé qui a conduit à des préconisations dont les préliminaires ont pu être mis en œuvre dès l'année 2013, en attendant la suite programmée pour 2014 et 2015. Cette opération constitue l'un des gros chantiers à venir que le déménagement rend nécessaire.
6. Côté gouvernance, l'habitude instaurée en septembre 2011 de tenir périodiquement la réunion des chefs de service et celle des professeurs a été confirmée. L'ordre du jour des instances consultatives (conseil scientifique et conseil d'administration) s'est enrichi dans le dessein d'y favoriser les débats. Il a été prévu, en conséquence, de doubler le nombre de séances de chacune de celles-ci.
7. En matière d'administration, la gestion intégrée des carrières et des paies est désormais possible, le logiciel financier et comptable a été changé, l'inventaire des objets remarquables de l'École a été établi en prévision du déménagement, le suivi efficace des deux chantiers de la rue de Richelieu a été assuré en relation avec notre maître d'ouvrage délégué, l'OPPIC. Enfin l'agence comptable a effectué un travail considérable sur les amortissements de matériel et de stocks sur les créances irrécouvrables.
8. Enfin, côté URFIST, on signalera l'installation d'une chaudière nouvelle et pour le CTHS, le plan de rattrapage du retard de publication des actes du congrès des sociétés savantes.

Il ne s'agit ici que des actions les plus saillantes. L'année 2014 va être marquée, entre autres, par l'installation au 65 rue de Richelieu, par l'élaboration du contrat de plan État-région et par la signature du contrat quinquennal 2014-2018. Elle verra aussi le recrutement d'un nouveau directeur d'études pour la chaire nouvellement créée d'archéologie. Toutes ces opérations ont été préparées au cours de l'année 2013.

SOMMAIRE

1. LES FORMATIONS DÉLIVRÉES À L'ÉCOLE	11
1.1. Les moyens humains	11
1.2. Le diplôme d'archiviste paléographe	12
1.3. Les masters	16
1.4. La classe préparatoire intégrée au concours de conservateur du patrimoine	19
1.5. Le doctorat	19
1.6. La mobilité étudiante avec d'autres établissements d'enseignement supérieur français	21
1.7. Une offre de formation professionnelle dynamique et reconnue par sa qualité	21
1.8. Les autres publics	24
2. LA RECHERCHE ET LES ÉDITIONS	27
2.1. Les programmes de recherche	27
2.2. Les manifestations scientifiques	30
2.3. Les publications	31
3. LES RELATIONS INTERNATIONALES	35
3.1. La mobilité des élèves et étudiants	35
3.2. La mobilité du personnel de l'établissement	37
3.3. Les professeurs invités	39
4. LA BIBLIOTHÈQUE ET LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	41
4.1. Le chantier du quadrilatère Richelieu	42
4.2. Les collections et services en Sorbonne	43
4.3. Les collections et la politique documentaire	44
4.4. Les services et les lecteurs	51
4.5. L'informatique documentaire	60
4.6. La communication	59
4.7. La formation des lecteurs	60
4.8. Les personnels	60

5. L'ADMINISTRATION ET LES MOYENS DE L'ÉTABLISSEMENT	63
5.1. Le personnel	62
5.2. Le service financier	71
5.3. Le service informatique	77
5.4. La communication	80
5.5. Le service patrimoine, logistique et prévention	84
6. CTHS	89
6.1. Introduction	89
6.2. La vie du comité et le secrétariat administratif	90
6.3. La direction des éditions du CTHS	91
6.4. Les congrès	94
6.5. Les programmes scientifiques du CTHS	97
6.6. Relations avec les sociétés savantes	98
6.7. Conclusion	99
7. L'URFIST	103
7.1. Le contexte	103
7.2. Les objectifs	105
7.3. Les activités de formation	110
7.4. Production pédagogique	113
7.5. Les activités de recherche et de veille	115
7.6. L'activité au sein du réseau des URFIST	117
7.7. Les autres activités	118
7.8. Bilan et objectifs prioritaires pour la prochaine rentrée universitaire soumis au conseil d'orientation	118
8. ANNEXES	123
8.1. Liste des stages en cours de scolarité (année 2013)	123
8.2. Diplôme d'archiviste paléographe : liste des thèses soutenues en février 2013	125
8.3. Master « Technologies numériques appliquées à l'histoire » : liste des mémoires soutenus en 2013	127
8.4. Organigramme du secrétariat administratif du CTHS	129
8.5. Élections dans les sections du CTHS	130



1. LES FORMATIONS DÉLIVRÉES À L'ÉCOLE

Après la préparation du projet de l'établissement pour la période quinquennale 2014-2018, remis en octobre 2012 au ministère de l'Enseignement supérieur, les premiers mois de l'année 2013 ont laissé place aux évaluations conduites par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur. Un rapport spécifique porte sur le master (mention « Histoire, patrimoine et technologies numériques »), alors que le diplôme d'archiviste paléographe a fait l'objet de développements particuliers dans le rapport d'évaluation de l'établissement, daté de novembre 2013.

Un important travail de formalisation du secteur de la formation a été entrepris en 2013. Deux chantiers ont abouti :

- La scolarité des élèves est désormais encadrée par un arrêté fixant les conditions d'obtention du diplôme d'archiviste paléographe (arrêté du 18 septembre 2013), par un règlement des études (adopté par le conseil scientifique le 27 juin 2013 et mis en œuvre à compter de septembre 2013) et par un programme annuel d'enseignement (examiné par ce même conseil le 20 septembre 2013 et définitivement adopté le 6 décembre 2013).
- Les modalités du service d'enseignement des enseignants chercheurs de l'École ont été fixées par décision du directeur en date du 19 décembre 2013, après avis du conseil scientifique du 6 décembre 2013.

Une troisième transformation a été lancée en 2013 : la mise en place d'une procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour la spécialité de master « Technologies numériques appliquées à l'histoire ». Après avis du conseil scientifique recueilli lors de la séance du 6 décembre 2013, l'adoption définitive de ce projet incombera au conseil d'administration au début de l'année 2014.

Au-delà de l'application éventuelle à la rentrée 2014 de nouvelles accréditations qui seraient décidées dans le cadre de la négociation du contrat 2014-2018, l'objectif pour l'année prochaine est de réorganiser en profondeur le cursus des élèves, en étalant la scolarité sur la totalité des trois ans et neuf mois qui constituent le diplôme d'archiviste paléographe. Cet étalement vise à mettre fin au chevauchement en fin de scolarité entre achèvement de la thèse et passage des concours des écoles d'application, et à étendre le temps de stage en milieu professionnel.

1.1. LES MOYENS HUMAINS

L'effectif des enseignants chercheurs permanents assurant une charge d'enseignement est demeuré stable en 2013. Il a été augmenté à la rentrée 2013 d'un demi-support d'assistant temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), dédié à l'enseignement de la paléographie.

L'équipe de la direction des études a connu deux changements importants. Après avoir assumé pendant six années la responsabilité pédagogique de la deuxième année du master « Technologies numériques appliquées à l'histoire », dont le succès lui doit beaucoup, Mme Florence Clavaud a rejoint les Archives nationales en septembre 2013. Elle a été remplacée par M. Jean-Baptiste Camps, conservateur des bibliothèques, recruté en détachement comme attaché temporaire d'enseignement et de recherche.

Par ailleurs, à l'issue de son détachement à l'École pour y assumer la responsabilité de la formation continue, Mme Séverine Blenner-Michel a réintégré à la rentrée 2013 son emploi de maître de conférences à l'université de Picardie. La responsabilité de la formation continue a été confiée à Mme Clara Fougerol, conservatrice des bibliothèques en poste précédemment au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle est assistée par Mme Singrid Chêne, recrutée à compter de la rentrée 2013.

1.2. LE DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHUE

1.2.1. LE CONCOURS D'ENTRÉE 2013

La session 2013 du concours d'entrée en première année de l'École a vu trois innovations importantes :

- l'épreuve écrite de langue ancienne (version latine ou version grecque) de section B est désormais commune avec l'épreuve correspondante du concours A/L de l'École normale supérieure (Ulm) ;
- les épreuves orales de langue vivante (sections A et B) ont pris la forme d'une conversation dans la langue à partir d'un texte ;
- un nouveau dispositif, mis en place avec l'ENS Ulm, offre désormais aux lauréats des concours des deux écoles l'opportunité de suivre un double cursus en parallèle. Le bi-admis choisit l'établissement dans lequel il souhaite bénéficier de la qualité de fonctionnaire stagiaire et est admis comme élève dans l'autre établissement, où il libère un poste de fonctionnaire stagiaire.

Fixé dans un premier temps à 20 par arrêté ministériel du 19 avril 2013, le nombre de postes de fonctionnaires stagiaires ouverts au concours a été porté à 21 par arrêté du 17 juillet 2013. Ces vingt et un postes se répartissent comme suit :

- concours d'entrée en première année : 20 postes, à savoir 13 postes en section A et 7 postes en section B ;
- concours d'entrée en deuxième année : 1 poste.

Une lauréate du concours en section B, par ailleurs admise à l'ENS Ulm, a choisi de rejoindre l'ENS en tant que fonctionnaire stagiaire, tout en conservant la qualité d'élève à l'École nationale des chartes. Elle a libéré ainsi un poste qui a été proposé au candidat classé premier sur la liste complémentaire de cette section.

De ce fait, ce sont 22 lauréats qui suivront la scolarité à l'École des chartes en 2013-2014 : en première année, 13 issus de la section A et 8 issus de la section B ; 1 élève de deuxième année.

Organisation des épreuves

Les épreuves écrites d'admissibilité spécifiques au concours d'entrée de l'École des chartes se sont déroulées les 25-26, 29-30 avril et 2 mai 2013, dans 11 centres en France (Paris, Basse-Terre, Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Nîmes, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse).

Les candidats de la section B ont, par ailleurs, passé les épreuves communes de la BEL, le 16 avril 2013 (pour la composition d'histoire) et le 19 avril (pour la version et le commentaire en LVE1), alors que l'épreuve commune avec l'ENS Ulm en langue ancienne est intervenue le 23 avril.

Les épreuves orales d'admission ont eu lieu à Paris du 17 au 26 juin 2013.

Évolution du nombre de candidats

Le nombre de candidats a continué à progresser : 272 candidats se sont inscrits en 2013 au concours d'entrée en première année, pour 246 en 2012 et 207 en 2011. Cette augmentation porte sur la section A (84 candidats en 2013, contre 64 en 2012 et 65 en 2011), alors que le nombre de candidats en section B se maintient au niveau de l'année précédente (188 candidats en 2013, contre 182 en 2012 et 142 en 2011).

Si l'on retranche les candidats inscrits qui n'ont pas concouru (3 personnes en section A et 4 en section B) et ceux qui n'ont concouru en section B qu'au titre des deux épreuves BEL (19 personnes), 246 candidats ont passé les épreuves écrites propres de l'École : 81 en section A et 165 en section B. Ils étaient 213 à avoir concouru dans les mêmes conditions en 2012 (61 en section A et 152 en section B).

Admissibilité et admission

En section A, trente candidats ont été déclarés admissibles ; le dernier admissible a obtenu une moyenne de 11,67 à l'issue des six épreuves écrites. En section B, le jury a retenu 22 admissibles ; le dernier admissible avait une moyenne de 12,58. Les sous-admissibles ont été respectivement au nombre de 4 en section A (dont les moyennes s'échelonnaient entre 11,5 et 11), et de 13, en section B (pour des moyennes allant de 12,5 à 12).

Comme précisé plus haut, une lauréate du concours de l'École, par ailleurs admise à l'ENS Ulm, a décidé de rejoindre l'ENS Ulm en tant que fonctionnaire stagiaire à partir de la rentrée 2013, tout en restant élève non rémunérée à l'École. Le support budgétaire qu'elle n'occupera pas à l'École a été proposé au premier candidat classé sur la liste complémentaire de la section B. Ce sont donc huit lauréats de cette section qui intègrent l'établissement à la rentrée. On notera qu'un de ces huit lauréats a été par ailleurs admis à l'ENS Ulm dans le cadre du diplôme de l'ENS.

En section A, le lycée Henri IV a confirmé les résultats des années précédentes, avec 20 candidats admissibles sur 30 et 9 admis sur 13. Le lycée Pierre-de-Fermat (Toulouse) a vu 8 de ses élèves ou anciens élèves admissibles et deux d'entre eux ont intégré l'École. Les deux candidats admissibles issus du lycée Fustel-de-Coulanges (Strasbourg) ont été lauréats.

En section B, les résultats ont démontré la très bonne tenue des lycées qui assurent une préparation spécifique à ce concours : quatorze des vingt-deux admissibles étaient issus d'une préparation Chartes B, ainsi que 5 lauréats sur 8, selon la répartition suivante : 2 lauréats pour le lycée Chateaubriand (Rennes), 1 lauréat respectivement pour les lycées Fustel-de-Coulanges (Strasbourg), Montaigne (Bordeaux) et Pierre-de-Fermat (Toulouse).

Ils ont aussi confirmé que cette voie est accessible à des khâgneux qui disposent d'une bonne culture historique. En effet, huit admissibles venaient d'une khâgne A/L (3 admissibles) ou d'une khâgne littéraire Lyon (5 admissibles) ; ils étaient issus des lycées Henri IV (4 admissibles), Louis-le-Grand et Jules-Ferry à Paris, Sainte-Marie à Neuilly-sur-Seine, et Saint-Sernin à Toulouse, respectivement avec un admissible chacun. Trois d'entre eux ont été admis : 1 khâgneux A/L et 2 issus d'une khâgne Lyon. Ces trois admis étaient parisiens (lycées Henri IV, pour deux d'entre eux, et Jules-Ferry) et avaient suivi la préparation aux deux épreuves spécifiques du concours de l'École (histoire médiévale et histoire moderne) qu'organise le lycée Henri IV au bénéfice des lycéens franciliens qui le souhaitent.

Répartition des classes d'origine des candidats à la section B en 2012

CLASSES	INSCRITS		PRÉSENTS		ADMISSIBLES		INTÉGRÉS
Chartes B	116	61,70 %	115	69,28 %	14	63,64 %	5
Ulm A/L	30	15,96 %	28	16,87 %	3	13,63 %	1
ENS Lyon	40	21,28 %	23	13,85 %	5	22,73 %	2
Autres	2	1,06 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0
Total	182	100,00 %	166	100,00 %	22	100,00 %	8

Candidats boursiers

Alors que la part des boursiers dans les inscrits et les admissibles est comparable en 2013 aux flux observés en 2012 (autour de 40 %), seulement quatre des vingt et un lauréats du concours d'entrée en première année sont boursiers (soit 19 %). C'est en section A que la part des boursiers est la plus importante, à tous les niveaux, y compris celui des admis : sur les 4 boursiers admis, trois sont issus de la section A.

Part des boursiers au concours d'entrée en première année

	INSCRITS	ADMISSIBLES	INTÉGRÉS
2010	34,92 %	30,64 %	31,03 %
2011	32,88 %	32,07 %	33,33 %*
2012	38,21 %	40,82 %	47,37 %
2013	39,17 %	40,38 %	19,04 %

* Le lauréat du concours d'entrée en 2^e année étant lui-même boursier, les boursiers représentaient, en 2011, 36 % des nouveaux élèves.

Perspectives pour 2014

En application de l'arrêté du 13 avril 2012, la session 2014 verra le rétablissement des épreuves de version latine sans dictionnaire, en section A.

L'École a conclu le 9 décembre 2013 une convention avec le CELSA, école de l'université Paris-IV-Sorbonne dédiée au journalisme, à la communication et au marketing. Dans le cadre de la BEL et sur le modèle des accords conclus entre les ENS et le CELSA, il est possible à compter de la session 2014 aux candidats du concours d'entrée de l'École de postuler aussi à l'accès en troisième année de licence ou en première année de master de journalisme du CELSA.

Concours d'entrée en deuxième année

L'épreuve d'admissibilité du concours d'entrée en deuxième année, en l'occurrence l'examen des dossiers des candidats, a eu lieu le mardi 14 mai 2013 et l'épreuve d'admission le vendredi 14 juin 2013.

On enregistre une légère augmentation du nombre de candidats. Ils étaient 20 inscrits en 2012 (12 en 2010, 15 en 2011 et 14 en 2012) ; quatre ont été admissibles et un a été reçu, comme en 2012.

Comme les années antérieures, la qualité des candidats, particulièrement sensible lors des oraux, et la diversité de leurs parcours antérieurs ont confirmé l'intérêt pour l'établissement de maintenir cette voie d'accès, même limitée à un poste.

1.2.2. LA SÉLECTION INTERNATIONALE 2013

Deux élèves à titre étranger ont été recrutés par le conseil scientifique au titre de la procédure de sélection internationale : une étudiante roumaine a été admise en première année et une étudiante espagnole a rejoint la deuxième année de scolarité.

1.2.3. LA SCOLARITÉ DU DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

Soixante-neuf élèves (dont 2 élèves à titre étranger) suivent la scolarité du diplôme d'archiviste paléographe lors de l'année universitaire 2013-2014. Ils étaient 74 pour l'année universitaire 2012-2013.

Depuis la rentrée 2013, la scolarité du diplôme d'archiviste paléographe fait l'objet d'une validation par le conseil scientifique, qui adopte le programme annuel d'enseignement. La principale innovation concerne le calendrier des stages des élèves fonctionnaires. À compter de l'année universitaire 2012-2013, le stage d'un mois dans une institution culturelle en France intervient dans l'été suivant la deuxième année de scolarité. Le stage d'un mois à l'étranger glisse à l'intersemestre de la troisième année à partir de l'année universitaire 2013-2014¹.

Les élèves ont subi avec succès les examens et ont obtenu les résultats nécessaires à leur passage dans l'année supérieure à la rentrée 2013.

Les thèses d'École ont été soutenues en février 2013 devant un jury présidé par M. Jean-Claude Waquet, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, président de l'Établissement public de coopération scientifique Campus Condorcet².

Lors de sa séance du 1^{er} mars 2013, le conseil scientifique a décerné le prix Auguste-Molinier, qui récompense la meilleure thèse de la promotion, à M. Emanuele Arioli, pour sa thèse consacrée à : « *Séguant ou le Chevalier au dragon, roman arthurien inédit (XIII^e-XV^e siècle)* ». Mme Hortense Longequeue a obtenu le prix Lasalle-Serbat, qui récompense la meilleure thèse en histoire de l'art, pour la thèse consacrée à « *L'éloquence du pinceau. Écritures peintes et livres d'artiste dans l'œuvre de Jean Cortot* » et M. Emmanuel Lacam, dont la thèse portait sur : « *Entre Rome et Madrid, un réformateur janséniste dans l'Europe méditerranéenne. Correspondances et voyages d'un intermédiaire culturel : l'abbé Jean-Charles Augustin Clément (1754-1771)* », a obtenu le prix Léopold Delisle couronnant la meilleure scolarité. Ces trois thèses ont été signalées à l'attention de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que les thèses de Mmes Pauline Ducom, Mathilde Le Roc'h Morgère, et MM. Vincent Bouilly, Clément Tisserant.

Les vingt-cinq lauréats ont été nommés archivistes paléographes par arrêté du 7 août 2013.

1.2.4. LES DÉBOUCHÉS

Les élèves de la promotion sortante ou des diplômés des années antérieures ont obtenu les résultats suivants aux différents concours de la fonction publique. Au 1^{er} janvier 2014, dix chartistes ont intégré l'École nationale des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB). Huit de leurs camarades ont été reçus au concours de conservateur du patrimoine,

1. Figure en annexe 8.1. la liste des stages organisés en 2013.

2. Leur liste figure en annexe 8.2. Leurs résumés peuvent être consultés sur le site internet de l'École, à l'adresse suivante : <http://theses.enc.sorbonne.fr/2013>

six dans la spécialité « archives », un dans la spécialité « musées » et un dernier dans la spécialité « monuments historiques, inventaire » (fonction publique d'État). Un diplômé a réussi par ailleurs le concours de l'agrégation de lettres classiques en juillet 2013.

1.3. LES MASTERS

Trois spécialités de master impliquant l'École nationale des chartes ont fonctionné en 2013 :

- la spécialité « Technologies numériques appliquées à l'histoire » (master recherche et professionnel, en deux années), qui est propre à l'École et fonctionne depuis 2006-2007 ;
- la spécialité « Concepteur audiovisuel : représentations plurimédia de l'histoire, de la société et de la science » (master professionnel, en une année) co-habilitée avec l'École normale supérieure de Cachan et l'Institut national de l'audiovisuel, qui a débuté à la rentrée universitaire 2011 ;
- la spécialité « Études médiévales » (master recherche, en deux années) co-habilitée avec les universités de Paris-Sorbonne, Paris-III Sorbonne-Nouvelle et l'École normale supérieure, dont la première année a été ouverte à la rentrée 2011, et la deuxième à la rentrée 2012.

1.3.1. LA SPÉCIALITÉ « TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES APPLIQUÉES À L'HISTOIRE »

La spécialité de master « Technologies numériques appliquées à l'histoire » poursuit, sur deux années, un double objectif qui justifie sa qualité de master « recherche et professionnel » :

- avant tout, former des diplômés qui seront recrutés sur contrat par des institutions patrimoniales dans des services dédiés à la diffusion internet de contenus patrimoniaux ou par des sociétés de services qui développent des produits ou des prestations informatiques pour ces organismes ;
- proposer à ceux qui veulent poursuivre leurs parcours en doctorat une formation méthodologique qui fait une part très large aux technologies numériques dans l'élaboration de leur recherche, avec pour objectif professionnel à terme un recrutement comme ingénieur dans des équipes de recherche développant des projets d'informatisation de corpus et de connaissances.

M. Jean-Baptiste Camps, conservateur des bibliothèques en détachement, a été nommé responsable pédagogique du master « Technologies numériques appliquées à l'histoire » à la rentrée 2013.

La première année de master

La première année de master est organisée en trois parcours (archives ; livres et médias ; histoire de l'art) et reprend, pour l'essentiel, des cours semestriels existant dans la formation d'archiviste paléographe.

En 2012-2013, vingt et un étudiants ont suivi la première année de master, dont 2 élèves de la classe préparatoire intégrée de l'Institut national du patrimoine (INP) dans la spécialité « archives ». Ils étaient 15 en 2010-2011 et 19 en 2011-2012. Parmi ces 21 étudiants, quinze poursuivent leur parcours en master II ; deux étudiants n'ont pas obtenu la note de 12 sur 20 nécessaire au passage en master II ; une étudiante envisage de faire valider ses acquis afin d'obtenir le master dans le cadre de la future procédure de VAE ; une étudiante a abandonné en cours d'année et l'un des élèves de la classe préparatoire intégrée de l'INP (sur 2) a réussi le concours de conservateur du patrimoine.

À la rentrée 2013, vingt étudiants étaient inscrits en master I, dont 2 élèves de la classe préparatoire intégrée de l'INP, 1 étudiante étrangère (néerlandaise) et 1 étudiante en formation continue.

La seconde année (M2)

Sur le plan conceptuel et théorique, les cours magistraux du premier semestre 2012-2013 ont porté sur :

- les caractéristiques, la typologie et la production des documents numériques ;
- un état de l'art en matière de reconnaissance automatique des textes manuscrits ;
- les normes et les principes de la description bibliographique, archivistique et muséographique ;
- les enjeux de la mise en ligne des sources primaires pour la culture et pour la recherche, les politiques publiques en France et les projets européens ;
- le droit des nouvelles technologies ;
- le logiciel libre ;
- un panorama des ressources en ligne ;
- les enjeux, les normes et l'état de l'art dans le domaine de la pérennisation de l'information numérique ;
- les principes, enjeux et méthodes de la conduite de projet d'informatisation de sources primaires, incluant une présentation du langage UML et illustrés par des études de cas.

Sur le plan concret et technique, des enseignements et des travaux dirigés sur ordinateur ont été donnés, principalement sur la base de logiciels libres, sur les points suivants : fondamentaux de l'informatique (réseaux, serveurs) ; les métadonnées en général et leur usage en particulier sur Internet ; la production de notices bibliographiques conformes aux normes ISBD, MARC et RDA ; XML et la modélisation XML (principes, syntaxe des DTD, schémas W3C et schémas Relax NG) ; l'encodage en XML/EAD et XML/EAC d'instruments de recherche et de notices d'autorité archivistiques ; l'édition critique en XML/TEI de textes anciens ; les principes des bases de données relationnelles, la conception et la réalisation d'une base de données relationnelle avec MySQL, l'interrogation et la mise à jour d'une base de données avec le langage SQL ; l'écriture de pages XHTML et de feuilles de style CSS ; le langage de script PHP ; le langage de transformation de documents XML XSLT ; les moteurs d'indexation et de recherche ; les bases de documents XML ; le protocole OAI-PMH ; le Web de données ; une introduction à la conception et à la réalisation d'applications de type Web dynamique avec PHP/MySQL. Pour tenir compte des évolutions technologiques et des besoins, les enseignements techniques ont continué d'évoluer.

Les enseignements théoriques ont été essentiellement donnés par des intervenants extérieurs, praticiens spécialistes des sujets. Les enseignements techniques ont été en grande partie assurés par les spécialistes des sujets traités à l'École : Mmes Florence Clavaud, Laura Gili, Pascale Tressens et Samira Kheloufi.

Le second semestre est consacré, selon le parcours choisi par les étudiants, soit à la rédaction d'un mémoire de recherche mettant en œuvre des traitements statistiques et/ou informatiques (parcours recherche) sur un corpus de documents primaires, soit à la réalisation d'un travail informatique dans le cadre d'un projet réel, au sein d'une structure d'accueil française ou étrangère, qu'il s'agisse d'institution de conservation, de laboratoire de recherche ou de société privée (parcours professionnel). Pendant le second semestre, les étudiants bénéficient d'un suivi personnalisé par des « référents » de l'École choisis en fonction de leur domaine de compétence, qu'il s'agisse des chercheurs dans les disciplines scientifiques ou des personnes compétentes en informatique.

Le master II accueille des étudiants issus du master I de l'École, des étudiants venant d'autres parcours universitaires, le plus souvent en histoire et des stagiaires de formation continue admis après un entretien destiné à vérifier leur motivation professionnelle, leur intérêt pour l'informatique et leurs connaissances dans les disciplines enseignées en première année.

À la rentrée 2012-2013, le master II accueillait 23 étudiants inscrits, dont 13 issus du master I en 2011-2012 et 3 redoublants du master II. Ont été admis directement en master II, sept autres étudiants. Parmi eux, trois sont étrangers : 1 italien titulaire d'un master en archivistique et bibliothéconomie de l'université de Pavie, 1 étudiante grecque en formation continue, par ailleurs titulaire d'un doctorat d'histoire de l'université de Paris-I et 1 étudiante russe inscrite dans le cadre du programme de master international conjoint avec l'université d'État des sciences humaines de la Fédération de Russie. Les quatre autres étudiants admis directement en master II sont français : deux avaient obtenu précédemment un master (« Littérature, histoire et société » de l'université Paris-VII et « Aménagement et gestion du patrimoine naturel et culturel » de l'université de Rouen), un est titulaire d'un baccalauréat canonique en théologie et une archiviste, par ailleurs titulaire d'un doctorat d'histoire des sciences de l'université Paris-VII, s'est inscrite en reprise d'études.

Une étudiante a abandonné la scolarité de master II en cours d'année, après avoir validé le premier semestre. Vingt-deux soutenances ont été organisées¹.

Débouchés

À ce jour, le bilan du master en termes d'insertion professionnelle est particulièrement positif. Sur les 15 étudiants diplômés en 2012, onze sont actuellement en situation d'emploi (dont 1 en tant que fonctionnaire stagiaire après la réussite au concours externe d'attaché de conservation du patrimoine et 10 en CDD). Seul un étudiant est en recherche d'emploi. Les trois autres diplômés poursuivent leurs études : 2 en doctorat à l'École et 1 au Trinity College de Dublin.

1.3.2. LA SPÉCIALITÉ « CONCEPTEUR AUDIOVISUEL »

La spécialité de master II professionnel « Concepteur audiovisuel : représentations plurimédia de l'histoire, de la société et de la science », co-habilitée avec l'École normale supérieure de Cachan et l'Institut national de l'audiovisuel (INA), fonctionne depuis la rentrée universitaire 2011. L'objectif vise principalement à former des concepteurs et des réalisateurs de documentaires dans l'audiovisuel (cinéma, télévision, radio, Web) ainsi que des responsables éditoriaux de sites multimédia intervenant dans les médias et dans l'édition.

L'École assume plus particulièrement les cours liés à la recherche documentaire et à l'architecture des sites web. Elle accueille, par ailleurs, une partie des cours sur son site de la Sorbonne.

Les dix étudiants inscrits en 2012-2013 ont obtenu le master.

Pour l'année 2013-2014, dix étudiants ont été recrutés au terme d'une procédure de sélection qui a associé l'École des chartes.

1.3.3. LA SPÉCIALITÉ « ÉTUDES MÉDIÉVALES »

La spécialité de master recherche « Études médiévales », co-habilitée avec les universités de Paris-IV Sorbonne, Paris-III Sorbonne-Nouvelle et l'École normale supérieure, a ouvert aussi à la rentrée 2011. Cette spécialité de master réunit les principaux établissements universitaires parisiens œuvrant dans le champ des textes littéraires français du Moyen Âge.

1. On trouvera en annexe 8.3. la liste des mémoires ou travaux soutenus à l'École. Au terme de l'année 2012-2013, vingt-deux étudiants ont été diplômés.

L'École y contribue par des enseignements existant dans le diplôme d'archiviste paléographe en ancien français, latin médiéval et paléographie médiévale.

À la rentrée 2013, dix-huit étudiants se sont inscrits en master I et 10 en master II.

1.4. LA CLASSE PRÉPARATOIRE INTÉGRÉE AU CONCOURS DE CONSERVATEUR DU PATRIMOINE

Depuis la rentrée 2010, l'École des chartes participe à la classe préparatoire intégrée au concours de conservateur du patrimoine, créée par l'Institut national du patrimoine. Elle accueille les élèves de la classe préparatoire intégrée, qui préparent les épreuves de la spécialité « archives », alors que dans le même temps l'École du Louvre accueille les élèves qui préparent les spécialités « musées » et « monuments historiques-inventaire ». La « Fondation culture et diversité » apporte un soutien financier aux élèves inscrits à l'École du Louvre, alors que les élèves qui préparent la spécialité « archives » sont inscrits en master I à l'École pour continuer à bénéficier d'une bourse étudiante. Mme Christine Nougaret coordonne l'action de l'École au sein de la classe préparatoire intégrée.

Les résultats obtenus depuis deux ans sont très positifs. Une étudiante inscrite en 2010-2011 a été admise au 1^{er} janvier 2013 au concours de conservateur du patrimoine à sa deuxième tentative, après avoir suivi les enseignements de l'École en auditrice libre en 2011-2012. Un étudiant inscrit en 2012-2013 a été lauréat du concours de conservateur du patrimoine au 1^{er} janvier 2014.

À la rentrée 2013-2014, deux étudiants ont intégré cette classe préparatoire dans la spécialité « archives », au terme d'une procédure de sélection qui associe l'ensemble des partenaires.

1.5. LE DOCTORAT

L'École exerce sa capacité doctorale depuis la rentrée 2010 dans le cadre de deux écoles doctorales conjointes : l'ED 113 d'histoire avec l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne et l'ED 188 d'histoire moderne et contemporaine avec l'université de Paris-IV Sorbonne. Les directeurs d'études en poste à l'École se partagent entre les deux écoles doctorales.

L'École dispose de 4 contrats doctoraux.

Au titre de l'année 2013-2014, seize étudiants, dont trois étrangers, sont inscrits en doctorat : six sont rattachés à l'ED 113 et les dix autres à l'ED 188. Six d'entre eux sont archivistes paléographes et six autres sont titulaires du master de l'École. Quatre doctorants bénéficient d'un contrat doctoral (Mmes Filatova et Gaumy et MM. Ferrer-Bartomeu et Lacam) et neuf autres exercent une activité salariée.

	AN.	ED	TITRE DU DOCTORAT	DIRECTEUR
BORGEAUD Emily	4 ^e	113	<i>Traduction, paratexte et mobilité textuelle. Une histoire de la réception du Moine de M.G. Lewis en France (1797-2010)</i>	Élisabeth Parinet
CERISIER Alban	3 ^e	113	<i>Des écrivains éditeurs. La place des auteurs dans l'activité éditoriale de Gallimard (1911-2011). Thèse sur travaux</i>	Élisabeth Parinet

DEMERSSEMAN Agathe	2 ^e	113	<i>La place de l'image dans la presse de collaboration : pratiques et usages de la photographie par le quotidien Le Matin et son hebdomadaire illustré La Semaine</i>	Élisabeth Parinet
DESENCLOS Camille	4 ^e	188	<i>La communication politique de la France dans le Saint-Empire au début de la guerre de Trente Ans (1618-1625)</i>	Olivier Poncet
FERRER-BARTOMEU Jérémie	1 ^e	188	<i>Volontés d'État. Pouvoirs des bureaux, correspondances et reconfigurations de la société politique : le département de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, secrétaire d'État (vers 1560-1610)</i>	Olivier Poncet
FILATOVA Anna	2 ^e	113	<i>Les Russes autour de Rodin</i>	Élisabeth Parinet
FOUGEROL Clara	3 ^e	188	<i>Représentation du livre et de la lecture dans l'art au siècle des Lumières</i>	Annie Charon
GAUMY Tiphaine	3 ^e	188	<i>Le chapeau à Paris (1550-1660). Économie et anthropologie historique</i>	Olivier Poncet
LACAM Emmanuel	1 ^e	188	<i>Une génération janséniste en Révolution. L'abbé Jean-Charles Augustin Clément et ses réseaux (1780-1804)</i>	Olivier Poncet, Monique Cotteret
MAURICE Julie	1 ^e	188	<i>Genèse et histoire du statut du personnel cheminot de la seconde moitié du XIX^e siècle à la fin du XX^e siècle</i>	Christine Nougaret
NAUD-BETTERIDGE Mariette	3 ^e	188	<i>Diffusion et lecture des Lumières françaises : étude sur le contenu des collections privées écossaises, 1720-1820</i>	Annie Charon
PHILIPPE Julie	3 ^e	113	<i>L'œuvre de Louis Delaporte, fondateur du musée indochinois et organisateur des missions scientifiques aux ruines khmères (1866-1924)</i>	Élisabeth Parinet
PUREN Marie	3 ^e	113	<i>Jean de La Hire. Biographie intellectuelle et politique (1878-1956)</i>	Élisabeth Parinet
RANQUET Marie	3 ^e	188	<i>La communication des archives en France depuis la loi de 1979</i>	Christine Nougaret
TAWAF Mohammed Ali	4 ^e	188	<i>Une politique d'innovation pour le Centre national des documents d'archive au Yémen</i>	Christine Nougaret
WANG Hui Jing	4 ^e	188	<i>Étude comparée sur les archives françaises et chinoises</i>	Bruno Delmas

Les séminaires doctoraux suivants ont eu lieu en 2012-2013 :

- *Le corpus des actes de Jean de Berry*, séminaire commun avec l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne (Olivier Mattéoni et Olivier Guyotjeannin) ;
- *Les archives de l'Empire*, séminaire commun avec l'université Paris-Sorbonne (Paris-IV) (Jacques-Olivier Boudon et Christine Nougaret) ;
- *Écrit, pouvoirs et religion dans l'Europe catholique moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, séminaire commun avec l'université Paris-Sorbonne (Paris-IV) (Alain Tallon et Olivier Poncet) ;
- *Histoire des juristes et de l'enseignement du droit*, séminaire commun avec l'École normale supérieure (Jean-Louis Halpérin et Patrick Arabeyre) ;
- *L'annonce faite au lecteur (XV^e-XVIII^e siècle) : l'homme de lettres et la publicité du livre*, séminaire commun avec l'École normale supérieure (Isabelle Pantin, Sabine Juratic et Annie Charon).

Dans le cadre de l'ED 133 avec l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, l'École des chartes participe également à un cycle d'ateliers de formation des doctorants aux ressources documentaires numériques en histoire. Ce cycle, intitulé « Les boudoirs de l'historien », bénéficie du soutien de l'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (URFIST) de Paris et de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

1.6. LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE AVEC D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

1.6.1. LE SUIVI D'UN DOUBLE PARCOURS UNIVERSITAIRE PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

Les élèves de l'École sont encouragés à doubler leur scolarité d'archiviste paléographe d'une inscription universitaire dans un autre établissement, l'inscription au master de l'École leur étant interdite.

La très grande majorité d'entre eux rédigent donc un mémoire de master, qui constitue une première étape pour leur thèse d'École, et sont invités à poursuivre leur recherche en doctorat. Ce système, qui peut être assimilé *de facto* à une co-tutelle, fonctionne très bien et constitue donc, avec les co-habilitations de diplômes, un domaine où la collaboration scientifique entre l'École et les autres établissements d'enseignement supérieur est la plus fructueuse.

Comme le montre le tableau suivant, vingt-huit élèves de l'École ont soutenu un mémoire de master II dans un établissement extérieur au cours de l'année universitaire 2012-2013, parallèlement à leur scolarité de deuxième année (pour 15 d'entre eux) ou de troisième année (13 d'entre eux).

1.6.2. L'ACCUEIL D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

L'École ouvre un grand nombre de ses enseignements à des étudiants inscrits dans d'autres établissements universitaires, le plus souvent en master, qui viennent compléter leur formation, en suivant une ou deux unités d'enseignement semestrielles validées ensuite par leur établissement d'origine.

Le suivi de ces cours est gratuit pour les étudiants inscrits dans des établissements ayant un master co-habilité avec l'École des chartes (universités de Paris-IV Sorbonne et Paris-I Panthéon-Sorbonne) et dans des établissements ayant signé une convention avec l'École des chartes : universités de Caen, Lyon-II-Lumière, Paris-VII Denis Diderot, Paris-X Nanterre, Paris-Est-Créteil, Rouen, Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Montpellier-III, École normale supérieure (Ulm), École pratique des hautes études et École des hautes études en sciences sociales.

Vingt-cinq étudiants étaient inscrits en 2012-2013, contre 8 en 2011-2012.

1.7. UNE OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DYNAMIQUE ET RECONNUE PAR SA QUALITÉ

L'offre de formation professionnelle de l'École se caractérise essentiellement par son dynamisme et par son fort potentiel de développement. Cependant, le caractère relativement récent de ce secteur d'activité (2004) incite à rester vigilant car, malgré une progression constante, les résultats sont encore insuffisamment maîtrisés.

1.7.1. L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2013

En 2013, onze stages de formation professionnelle continue ont été proposés par l'institution, soit quatre formations de plus que l'année précédente.

Les stages

Les stages proposés sont assurés par des enseignants de l'École et des professionnels.

Six stages se rapportaient aux métiers du livre :

- Initiation à l'héraldique ;
- La décoration du livre médiéval ;
- Connaître, reconnaître et conserver le papier ;
- Éditer les documents contemporains ;
- La fabrication du manuscrit médiéval ;
- Initiation au livre juridique en France du Moyen Âge au XIX^e siècle : production, usages et collections.

Deux autres portaient, plus spécifiquement, sur les sciences auxiliaires de l'histoire :

- Les sources modernes de l'histoire sociale : approche typologique et paléographique ;
- Les sources modernes de l'histoire judiciaire : approche typologique et paléographique.

Trois stages s'adressaient, plus particulièrement, aux professionnels des archives :

- Archivage numérique : retours d'expérience de services publics d'archives ;
- Archivage numérique : un parcours à travers administrations et entreprises ;
- Dématérialisation et fiabilité de l'information numérique.

Les formations sur mesure

Des formations ont été également organisées pour répondre à une commande spécifique de trois institutions :

Six formations ont été organisées pour la Direction générale du patrimoine :

- Initiation à la paléographie XV^e – XVI^e siècle ;
- Approfondissement de la paléographie XVII^e – XVIII^e siècle ;
- Les institutions de la France médiévale : les institutions seigneuriales et municipales ;
- Les institutions de la France moderne : domanialité et finances ;
- Les institutions de la France de la Révolution à nos jours : les institutions régaliennes ;
- Les institutions actuelles de la France.

Une formation a été organisée pour l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) :

- Effectuer des recherches en archives.

Une formation a été organisée pour le Centre d'études médiévales de l'université de Montpellier-III :

- Accompagnement à l'édition électronique des manuscrits.

Les séminaires

L'École dispense des cours publics tout au long de l'année sur ses domaines de spécialité. Ils auront vocation à se développer dans les années à venir.

Séminaire de paléographie

Le séminaire de paléographie s'adresse à un public d'adultes qui suit régulièrement les cours du soir depuis un certain nombre d'années. Le groupe était constitué de neuf inscrits cette année.

Les formations visant l'obtention d'un diplôme

En 2013, deux professionnels se sont inscrits en master « Technologies numériques appliquées à l'histoire » (mention « Histoire, patrimoine et technologies numériques »). Le premier dans le cadre d'une reconversion professionnelle et le deuxième au titre de la formation continue.

1.7.2. LES PUBLICS

Le nombre global d'inscrits en formation continue en 2013 est de 242 stagiaires. On constate une légère augmentation estimée à 2 % par rapport à l'année 2012. Ces professionnels sont issus pour l'essentiel de la fonction publique (93 %), et sont hautement qualifiés (la part des fonctionnaires la plus représentée appartient par ordre de grandeur aux catégories A+ et A et B), mais le nombre d'inscrits provenant du secteur privé tend à s'accroître. La répartition par branche professionnelle est également diversifiée. Ainsi, 33 % des stagiaires exercent leur activité professionnelle en bibliothèque, 17 % dans les musées et 41 % dans les archives.

Il est indispensable de rappeler toutefois que la fréquentation a pu être maintenue en 2013 au prix d'un important effort de relance à la rentrée et d'une flexibilité considérable de la part des enseignants et des services.

1.7.3. LE BILAN FINANCIER

Le montant total des recettes en 2013 s'élève à 93 310 €, celui des dépenses à 15 519,65 €. Toutefois, il faut rappeler que ce modèle d'évaluation des coûts n'est pas exhaustif et ne prend en considération que certains frais de missions et seulement les heures payées aux intervenants externes. Un nouveau modèle de comptabilité analytique est à l'étude et susceptible d'être proposé au cours de l'année 2014 pour expérimentation.

Concernant la provenance des recettes, environ 93 % d'entre elles sont issues du secteur public, dont 47 % proviennent des commandes d'autres institutions ou organismes. Ces derniers resteront un segment essentiel à l'équilibre des recettes de la formation continue dans les années à venir. En effet, l'offre de formation à la demande favorise l'élaboration du calendrier prévisionnel des cours et des bénéfices escomptés sans être soumis aux aléas de la fréquentation. Or, avec un contrat en moins en 2014, celui de la direction générale du Patrimoine, une part essentielle des ressources est à consolider par d'autres biais. Ce défi n'est pas négligeable, il suffit pour s'en convaincre de relever les chiffres : 40 % des publics de la formation professionnelle étaient issus de la direction générale du Patrimoine, ce qui générait 19 % des recettes.

D'une manière générale, la répartition des recettes en 2013 résulte pour 63 % de l'organisation des stages, pour 28 % des commandes de formations sur mesure, pour 7 % des formations visant l'obtention du diplôme de master et, enfin, pour 2 % du séminaire.

La question des coûts de la formation professionnelle souligne ainsi deux aspects inhérents à cette activité au sein de l'École : d'une part, la nécessité pour l'établissement d'évaluer son retour sur investissement et de maîtriser ainsi le degré de développement de la formation professionnelle souhaité en l'inscrivant dans sa propre stratégie ; et, d'autre part, l'impératif d'identifier préalablement les spécialités porteuses des ressources afin de ne pas calquer le modèle de la formation initiale sur celui de la formation professionnelle.

Autrement dit, si dans un contexte de budget contraint le service de formation professionnelle doit apporter la preuve d'une véritable plus-value pour l'École, cette évaluation ne doit pas seulement être abordée sous l'angle économique. Une offre de formation professionnelle performante et attractive pour des publics déjà en activité ou en quête d'un perfectionnement professionnel doit se construire sur le long terme.

En effet, le développement de la formation professionnelle revêt un intérêt stratégique majeur pour l'institution, en positionnant l'École comme l'acteur incontournable de la formation des professionnels du monde de la culture, des archives et des bibliothèques tout en contribuant au rayonnement de l'institution dans le paysage de l'enseignement supérieur.

1.8. LES AUTRES PUBLICS

Les auditeurs libres inscrits aux différents enseignements semestriels offerts par l'École constituent un public qui s'est élevé à 16 personnes au cours de l'année universitaire 2012-2013 et 10 au cours du premier semestre 2013-2014.



2. LA RECHERCHE ET LES ÉDITIONS

Au terme de la période contractuelle 2010-2013, l'École a entrepris de dresser le bilan de son action dans le domaine de la recherche au cours des quatre années écoulées et de tracer les perspectives pour la période 2014-2018, pour laquelle l'établissement sera amené à contractualiser avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La préparation de ce nouveau contrat de développement a ainsi été l'occasion de réaffirmer les partenariats forts noués par l'École au sein de héSam université et d'affirmer de nouvelles ambitions dans le domaine de l'édition et de la diffusion des savoirs scientifiques. Dans ce contexte, l'organisation de la recherche a également fait l'objet de transformations substantielles : l'équipe de recherche de l'École, qui a pris le nom de centre Jean-Mabillon, a acquis une autonomie nouvelle, après avoir été constituée en centre de responsabilités.

Parallèlement à ces perspectives d'avenir, l'École et son équipe ont poursuivi la réalisation des programmes de recherche lancés depuis 2010 et ont accru encore leur engagement dans le cadre du programme investissements d'avenir, grâce au lancement du projet d'équipement d'excellence *Biblissima*.

2.1. LES PROGRAMMES DE RECHERCHE

2.1.1. L'ÉCOLE DANS LE DISPOSITIF DU PROGRAMME INVESTISSEMENTS D'AVENIR

L'École et son équipe de recherche ont poursuivi leur engagement affirmé au sein des projets développés dans le cadre du programme investissements d'avenir et menés avec les principaux partenaires scientifiques de l'établissement : héSam université et l'établissement public de coopération scientifique Campus Condorcet.

L'année 2013 a été marquée tout particulièrement par le lancement effectif de l'équipement d'excellence *Biblissima*. Le projet, porté par l'EPCS Campus Condorcet, réunit, outre le centre Jean-Mabillon de l'École, l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS), la Bibliothèque nationale de France, le Centre d'études supérieures de la Renaissance (CNRS – université de Tours), le CIHAM (CNRS – université Lyon-II), l'équipe « Savoirs et pratiques du Moyen Âge au XIX^e siècle » (SAPRAT) (École pratique des hautes études), le Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (CNRS – université de Caen) et enfin le Pôle du document numérique de la Maison des sciences de l'homme de Caen. *Biblissima* entend permettre la constitution d'un corpus de données numériques d'une ampleur inégalée sur les bibliothèques médiévales et modernes en Occident, ainsi que le développement d'outils numériques pour élaborer et analyser ce corpus.

Dans ce cadre, l'École et son équipe de recherche ont lancé dès l'origine deux projets. Le premier, intitulé *Miroir des classiques*, est consacré à l'étude des traductions médiévales d'ouvrages de l'Antiquité classique, avec une attention toute particulière aux traductions d'ouvrages juridiques, et c'est aux traductions du *Corpus juris civilis* justinien que sont consacrés les premiers travaux lancés à l'automne 2013. Le second projet entend développer la base de données *Esprit des livres* (<http://elec.enc.sorbonne.fr/cataloguevente/>), consacrée aux catalogues de vente de livres à l'époque moderne. À cette fin, la base de données a fait l'objet de travaux de refonte au cours de l'année 2013 ;

ceux-ci seront complétés dans un second temps par le développement d'une base de données complémentaire, liée à la première, et dévolue aux manuscrits décrits dans les catalogues de vente. Un travail de recensement de ces manuscrits a été lancé dès l'automne 2013 et se poursuivra durant toute l'année 2014.

Enfin, l'équipex Biblissima a lancé, à l'été 2013, son premier appel à projets, destiné à financer des opérations scientifiques menées en partenariat par une institution de conservation et un centre de recherche. Dans ce cadre, le projet de reconstitution virtuelle de la bibliothèque du cardinal Mazarin, proposé par la bibliothèque Mazarine et le centre Jean-Mabillon, a été retenu et sera mis en œuvre tout au long de l'année 2014.

L'École et son équipe ont, par ailleurs, poursuivi leur engagement dans les différents laboratoires d'excellence (labex) dont elles sont partenaires.

C'est ainsi que, dans le cadre du labex HASTECC (Laboratoire européen d'histoire et d'anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances), le centre Jean-Mabillon a pu accueillir un post-doctorant à compter de l'automne 2013. Celui-ci, au sein du programme consacré aux savoirs professionnels, mène une recherche sur les savoirs des tabellions dans la France du Nord à la fin du Moyen Âge. Le labex HASTECC a, par ailleurs, financé un colloque impliquant l'École et le centre Jean-Mabillon : cette manifestation, consacrée aux mentions de chancellerie comme technique administrative, organisée en partenariat avec les Archives nationales et le Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (LAMOP), s'est tenue les 23 et 24 septembre 2013 (voir § 2.2.). Enfin, le labex a soutenu une opération de publication de la *Dynamica* de G. W. Leibniz, menée par le centre Jean-Mabillon.

Au sein du labex CAP (Création, arts, patrimoines), mis en œuvre dans le cadre de héSam université, le centre Jean-Mabillon s'est engagé, avec le soutien de l'École des chartes, dans le développement de recherches sur les procédés de reproduction en histoire de l'art. Grâce au labex, a ainsi été publié dans le cadre des éditions électroniques de l'École des chartes, un *Dictionnaire des imprimeurs-lithographes au XIX^e siècle* (voir § 2.3.2.). Cette publication a également fait l'objet d'une présentation lors d'une journée consacrée à la lithographie, organisée par l'École des chartes avec le soutien du labex (voir § 2.2.). L'École s'est investie dans un programme de numérisation des carnets Lasteyrie : 85 carnets de notes et dessins, 1 carnet-répertoire et 1 grand carnet de dessins ont été numérisés, soit 4 650 vues de doubles pages. Des solutions informatiques de mise en ligne ont été étudiées et le travail de légendage est en cours de réalisation.

2.1.2. L'ACTUALITÉ DES PROGRAMMES DE RECHERCHE

Durant l'année 2013, l'École et son équipe de recherche ont également poursuivi différents programmes de recherche, en particulier grâce au soutien de l'Agence nationale de la recherche (ANR).

Le projet OMNIA (Outils et méthodes numériques pour l'interrogation et l'analyse des textes médiolatins), financé depuis 2009 par l'ANR, s'est ainsi achevé en juin 2013. Mené en partenariat avec l'Institut de recherche et d'histoire des textes et avec le laboratoire « Archéologie, terre, histoire, sociétés » (ARTEHIS, CNRS – université de Bourgogne), il a permis la mise en ligne du *Glossarium* de Du Cange, dictionnaire de référence en latin médiéval, mais aussi la constitution d'outils logiciels dédiés au latin médiéval, au premier rang desquels un lemmatiseur, désormais disponible de façon libre et gratuite sur le site du projet (www.glossaria.eu). Les derniers mois du projet ont, par ailleurs, permis de diffuser ces apports scientifiques : un atelier de formation aux outils ainsi développés, destiné en particulier aux doctorants et jeunes chercheurs, a été organisé à cette fin les 9 et 10 avril 2013 à Dijon.

Tandis que s'achevait le projet OMNIA, a été lancé en 2013 un nouveau projet soutenu par l'ANR : ORIFLAMMS (Ontology Research, Image Features, Letterform Analysis on Multilingual Medieval Scripts) entend constituer des outils de transcription et d'analyse de l'écriture médiévale, à partir d'un important corpus annoté d'images et de textes. Il réunit, sous l'égide de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, trois équipes de recherche en histoire des textes, une en linguistique et trois en informatique et analyse de l'image. Dans ce cadre, l'équipe de recherche de l'École des chartes est en charge de l'établissement d'un corpus d'édition de textes susceptible d'être aligné avec les images des manuscrits édités, afin de tester les capacités des outils de transcription automatique. À cette fin, le choix s'est porté sur le *Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France*, dont la publication électronique a été entamée avec le soutien du consortium COSME (voir § 2.3.2) et dont les textes sont susceptibles d'être alignés avec les reproductions photographiques des registres de chancellerie établies par les Archives nationales. C'est donc sur cette base que sera poursuivie en 2014 l'édition du Recueil et que seront effectués les premiers tests de transcription.

Autre projet mêlant analyse historique et développement d'outils informatiques pour l'analyse de corpus, le projet intitulé La mémoire des lois patrimoniales (Memoloi) a pour objectif de constituer un vaste corpus de textes législatifs et pré-législatifs consacrés au patrimoine, d'en réaliser une édition électronique et d'en mener une analyse historique et juridique à l'aide d'outils numériques ; il doit notamment permettre l'établissement d'une ontologie informatique dans le domaine du droit. Ce projet, mené depuis 2009 en partenariat avec le Centre d'études sur la coopération juridique internationale (CECOJI, CNRS université Paris-Sud Paris-XI, université de Poitiers), a reçu à la fin de l'année 2012 un important soutien financier de la part du secrétariat interministériel aux archives de France, qui a permis le recrutement d'une ingénieure d'études contractuelle tout au long de l'année 2013. Il a également fait l'objet d'un dépôt de projet auprès de l'Agence nationale de la recherche, dans le cadre de son programme blanc ; cette candidature, portée par le Laboratoire d'informatique de l'université Paris-Nord (LIPN), n'a malheureusement pas été retenue. Cependant, avec le concours de l'ingénieure recrutée pour le projet, a été lancé le développement de l'ontologie informatisée ; celle-ci a fait l'objet d'une première présentation lors du congrès Digital diplomatics en novembre 2013 (voir § 2.2.).

Le même congrès a également été l'occasion de présenter les premiers résultats d'un programme de recherche consacré à la diplomatique des documents nativement numériques. Les concepts de cette discipline ont en effet été développés, depuis les années 1990, dans un contexte anglo-saxon, en particulier dans le cadre des projets InterPARES 1 et 2. L'École souhaite aujourd'hui permettre une réappropriation de ces concepts par les acteurs francophones de la diplomatique et de l'archivistique contemporaines, grâce à une traduction des principaux documents produits dans le cadre des projets InterPARES. Cette entreprise, menée conjointement par des professeurs de l'établissement et par une traductrice professionnelle possédant des compétences en archivistique, a d'ores et déjà abouti à la traduction de plus de 500 pages, aujourd'hui soumises aux avis de la communauté scientifique francophone. Le projet, qui se poursuivra en 2014, doit permettre à terme la rédaction d'un ouvrage de référence sur la diplomatique numérique à destination du monde francophone.

Enfin, l'École a renouvelé son adhésion au groupement d'intérêt scientifique « Les sources de la culture européenne et méditerranéenne » (Sourcem). Celui-ci a, en particulier, fait l'objet de présentations lors du salon Innovatives SHS organisé par le CNRS à Paris en mai 2013 et lors des Rendez-vous de l'histoire de Blois en novembre 2013.

2.2. LES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

Colloques, journées d'études et conférences permettent de donner une visibilité forte aux activités de recherche menées à l'École. En 2013, cinq colloques ont été organisés par ou avec le soutien de l'École, en partenariat avec des institutions variées : équipes de recherche universitaires et centres de conservation patrimoniaux, tant français qu'internationaux. Toutes ces manifestations possédaient d'ailleurs une envergure internationale. Enfin, deux de ces manifestations ont été organisées avec le soutien de laboratoires d'excellence portés par héSam université.

L'année 2013 a tout d'abord été marquée par la poursuite de la collaboration entre l'École et l'Institut historique allemand à Paris dans le cadre du programme de la Gallia pontificia, consacré aux actes pontificaux antérieurs à 1197 et conservés en France. À l'occasion de la huitième table ronde de la Gallia pontificia, le 17 mai 2013, c'est un sujet dépassant le seul cadre de la recherche sur les actes pontificaux qui a retenu les deux institutions, en partenariat avec les Monumenta Germaniae historica : « *Pourquoi éditer des textes médiévaux au XXI^e siècle?* », question à laquelle spécialistes allemands et français se sont attachés à répondre.

Les 8 et 9 juin 2013, s'est déroulé à l'École le premier temps d'un programme de recherche autour des quatre éléments. Ce premier volet, intitulé « *Goûter la terre. Histoire culturelle et philosophique des quatre éléments* », a été organisé conjointement par l'Institut d'histoire de la pensée classique (ENS Lyon) et l'université de Lorraine.

Autre colloque international, celui organisé par le centre Jean-Mabillon, le LAMOP (université Paris-I Panthéon-Sorbonne) et les Archives nationales, avec le soutien de l'École, du labex HASTEC et du groupe de recherche « Diplomatique » du CNRS, les 23 et 24 septembre. Dans le prolongement des travaux du labex HASTEC consacrés aux savoirs administratifs, le colloque s'est intéressé aux « mentions de chancellerie, entre technique administrative et savoir de gouvernement », et a réuni des diplomates européens pour examiner cet objet sous un angle comparatiste.

La diplomatie fut également à l'honneur lors du congrès Digital diplomatics, organisé du 14 au 16 novembre 2013 aux Archives nationales, avec le soutien de l'École et de son équipe de recherche, de l'InterPARES Trust (université de Colombie britannique à Vancouver) et du programme européen ICARUS. Autour de la question « *Qu'est-ce que la diplomatie à l'ère du numérique?* », cette manifestation a permis de confronter les approches et points de vue de la diplomatie médiévale, telle que la renouvelle le recours aux technologies numériques, et ceux de la diplomatie des documents nativement numériques.

L'École a également apporté son soutien au colloque organisé par le centre Jean-Mabillon et la Cour de cassation les 21 et 22 novembre 2013. Celui-ci a été l'occasion de s'intéresser à la place du droit royal en France à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne, en s'interrogeant sur le rôle qu'ont pu jouer les juges dans le mouvement d'unification du droit au profit du pouvoir royal.

À la même date, s'est tenu un colloque à l'Opéra-Comique organisé par l'atelier de recherche sur l'intermédialité et les arts du spectacle (CNRS, ENS, université Paris-III Sorbonne-Nouvelle), avec le soutien de l'École et de son équipe de recherche, et en partenariat avec le Venetian Centre for Baroque Music et la Société française de musicologie. Poursuivant les recherches menées au sein de l'École autour de l'histoire de la musique, cette manifestation s'est attachée à l'étude des « *lieux de l'opéra en Europe* », du XVII^e siècle à nos jours.

L'année 2013 s'est clos par une nouvelle manifestation soutenue par l'un des labex auxquels participe l'équipe de recherche de l'École des chartes. À l'occasion de la mise en ligne du *Dictionnaire des imprimeurs-lithographes du XIX^e siècle* par l'École des chartes (voir § 2.3.2.), s'est tenue une demi-journée d'étude autour de la lithographie et de la chromolithographie au XIX^e siècle.

2.3. LES PUBLICATIONS

Les publications éditées par l'École, largement reconnues au sein de la communauté scientifique, constituent un des atouts de la politique de recherche de l'École, puisqu'elles lui permettent de diffuser largement les travaux menés en son sein. Elles reflètent donc les domaines de spécialité de l'École, ainsi que sa politique de recherche, dont elles constituent l'un des prolongements matériels les plus manifestes.

2.3.1. LES STRUCTURES DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION

Depuis 2002, ces publications se déclinent sur deux supports, papier et en ligne, sous forme d'applications web libres et gratuites. Ces deux formes offrent des fonctionnalités différentes et se sont révélées complémentaires, chaque projet éditorial étant réalisé sous une forme ou sous une autre, selon ses besoins scientifiques et techniques. Au cours de l'année 2013, l'École a entrepris de décliner ses publications imprimées sous forme de livres numériques, commercialisables et consultables sur tout lecteur (ordinateur, tablette, liseuse). À cette fin, le service des publications, renforcé d'une nouvelle secrétaire d'édition, a transformé ses outils et mis en place une chaîne éditoriale multi-support, fondée sur le recours au XML/TEI. Cette réalisation a été rendue possible grâce à une coopération fructueuse nouée avec les Presses universitaires de Caen et le Pôle du document numérique de la Maison de la recherche en sciences humaines (MRSH) de Caen Basse-Normandie, qui ont développé une semblable chaîne éditoriale dans le cadre du projet Bibliothèque scientifique numérique (BSN). Après des travaux préparatoires en 2013 (formation des personnels, définition des maquettes), les premiers livres numériques seront produits au cours de l'année 2014 : l'ensemble de la production imprimée de l'École sera alors décliné sous ce format.

Dans le même temps, l'École a entrepris de modifier les modalités de diffusion de ses publications pour les adapter à cette nouvelle production. À cette fin, elle a conclu à compter du 1^{er} décembre 2013 un contrat de diffusion avec le Centre interuniversitaire de diffusion (CID), service de la Fondation Maison des sciences de l'homme spécialisé dans la diffusion du livre en sciences humaines. Ce nouveau diffuseur, qui se substitue à la Librairie Honoré Champion, jusqu'à présent diffuseur des publications de l'École en France, et à la Librairie Droz, diffuseur à l'étranger, offre un service de diffusion directe, un placement dans des librairies spécialisées et une possibilité de vente en ligne, tant sur un site dédié (<http://www.lcdpu.fr/>) que sur les sites généralistes. Il dispose par ailleurs d'accords avec plusieurs distributeurs numériques, à même de commercialiser les livres numériques que l'École produira. L'École entend ainsi user pleinement des canaux de diffusion offerts par le CID et des apports du livre numérique pour conférer une visibilité accrue à ses publications scientifiques.

Enfin, le recours à un nouveau diffuseur a nécessité un important travail de réorganisation des stocks, qui se poursuivra au cours de l'année 2014 à l'occasion du déménagement de l'École. Les stocks, actuellement dispersés en six lieux différents (imprimeurs, diffuseurs, École), seront à terme regroupés en un unique entrepôt, depuis lequel le distributeur sera approvisionné.

Ce travail de rationalisation du stock va par ailleurs de pair avec une refonte des prestations d'impression effectuée en compagnie du CTHS ; ceci aboutira en 2014 à la mise en place d'un marché public commun au CTHS et aux publications de l'École pour l'ensemble des travaux d'impression.

2.3.2. LES PUBLICATIONS 2013

Les publications imprimées

Au cours de l'année 2013, huit volumes ont été publiés dans les différentes collections de l'École des chartes.

Deux volumes sont venus enrichir la collection des « *Mémoires et documents de l'École des chartes* ».

- Le premier, intitulé *Décrire, inventorier, enregistrer entre Seine et Rhin au Moyen Âge* et publié sous la direction de Xavier Hermand, Jean-François Nieuws et Étienne Renard, réunit les actes d'un colloque international tenu en 2008 ; il a été publié avec le soutien de l'université de Namur.
- Le second est issu de la thèse de doctorat soutenue par Xavier Nadrigny et consacré à l'Information et opinion publique à Toulouse à la fin du Moyen Âge.

Quatre volumes issus de colloques et de journées d'étude ont également été publiés dans la collection des « *Études et rencontres de l'École des chartes* » :

- *Se donner à la France ? Les rattachements pacifiques de territoires à la France (XIV^e-XIX^e siècle)*, publié sous la direction de Jacques Berlioz et d'Olivier Poncet, réunit les actes de la journée d'étude sur ce thème organisée en 2010 par l'École et le Centre des archives diplomatiques de La Courneuve à l'occasion du 150^e anniversaire du rattachement de la Savoie à la France.
- *Parcourir le monde : les voyages d'Orient*, publié sous la direction de Dominique de Courcelles, est issu du colloque international du même nom organisé en 2012 à l'École, avec le soutien du bureau culturel de l'ambassade d'Arabie Saoudite.
- L'École a également co-organisé deux colloques internationaux, en 2010 et 2011, consacrés respectivement aux ecclésiastiques dans l'Europe moderne catholique et aux ecclésiologies à l'époque moderne. Les actes de ces deux manifestations ont été réunis sous le titre *Les clercs et les princes. Doctrines et pratiques de l'autorité ecclésiastique à l'époque moderne*, ouvrage publié sous la direction de Patrick Arabeyre et de Brigitte Basdevant-Gaudemet. Cette publication, tout comme les deux colloques qui l'avaient précédée, a bénéficié du soutien de l'université Paris-Sud, de l'UMR de droit comparé de Paris, du Centre d'étude d'histoire juridique de l'université Paris-II Panthéon-Assas, de l'Institut de théologie de Nice Sophia-Antipolis et de l'université Paris-Sorbonne.
- Enfin, les résultats des travaux du groupe de recherche sur les traductions latines médiévales ont fait l'objet d'une publication collective sous le titre *Traduire de vernaculaire en latin au Moyen Âge et à la Renaissance*, sous la direction de Françoise Fery-Hue.

À ces volumes s'ajoutent deux publications périodiques liées aux activités de formation à et par la recherche de l'établissement :

- *Les Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion 2013* ont été publiées comme chaque année sous forme imprimée, mais ont aussi fait l'objet d'une publication en ligne gratuite, propre à améliorer la diffusion des recherches des élèves (voir § 2.3.2.).

- Seconde publication résultant des activités de formation de l'École, la revue *Hypothèses*, qui réunit les travaux réalisés dans le cadre des journées d'étude organisées par l'école doctorale d'histoire de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne et de l'École, a été coéditée par l'École et les Publications de la Sorbonne.

Les publications électroniques

Dans le cadre de la collection des « Éditions en ligne de l'École » (ELEC, <http://elec.enc.sorbonne.fr>), une nouvelle publication a vu le jour, avec le soutien du labex CAP (Créations, arts, patrimoines, voir § 2.1.1.) : un *Dictionnaire des imprimeurs-lithographes du XIX^e siècle*, réalisé par Corinne Bouquin et Élisabeth Parinet.

Ce dictionnaire recense, sur la base des brevets délivrés depuis 1817 par l'administration, l'ensemble des imprimeurs-lithographes actifs à Paris : aux informations collectées dans les brevets, s'ajoutent des données biographiques variées, ainsi que des exemples de la production de ces imprimeurs disponibles dans diverses bibliothèques numériques, au premier rang desquelles Gallica. Le recensement effectué s'étendra en 2014 à l'ensemble des imprimeurs actifs en France. C'est un pan de la production du livre imprimé au XIX^e siècle qu'entend donc saisir ce travail, qui prend place dans un projet de recherche plus vaste consacré au livre illustré au XIX^e siècle. Ce dernier sera amené à se poursuivre dans le cadre du quinquennal 2014-2018.

Dans le même temps, l'École a entrepris, en partenariat avec la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, l'édition électronique des procès-verbaux de la commission des Monuments historiques. Cette publication, indexée avec précision et liée aux bases de données de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine relatives aux édifices (Mérimée) et au mobilier (Palissy), fournira un éclairage particulièrement riche sur le travail de la commission depuis 1848 et apportera d'abondants renseignements sur le patrimoine ainsi inventorié. Une édition-test a d'ores et déjà été réalisée pour la période allant de 1848 à 1921, tandis que le travail d'indexation et de publication se poursuit pour la période 1922-1950.

Enfin, le site Corpus (<http://corpus.enc.sorbonne.fr>), qui a été créé en 2011 pour accueillir des éditions de travail, en particulier produites à partir de numérisations d'éditions anciennes, a continué à s'enrichir au cours de l'année 2013, grâce au soutien du consortium Sources médiévales (COSME) du TGIR Huma-Num. Ce dernier a, en effet, soutenu la poursuite de l'édition électronique du *Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France*, publié par Paul Guérin à la fin du XIX^e siècle. Aux trois volumes publiés en 2011 et 2012, se sont ajoutés trois volumes supplémentaires, numérisés avec le soutien du consortium COSME et mis en ligne au cours de l'année 2013. Au total, plus de deux mille actes issus de la chancellerie royale sont ainsi disponibles pour les deux derniers siècles de la fin du Moyen Âge, offrant une coupe inédite dans cette production.

Enfin, les *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion 2013* ont été publiées, comme chaque année, sous forme électronique.



3. LES RELATIONS INTERNATIONALES

L'École a cherché à soutenir les mobilités aussi bien des élèves et des étudiants que des enseignants. Dans le cadre de la réorganisation de l'établissement, le service des relations internationales est intégré désormais à la direction des études et se charge de l'ensemble des stages aussi bien en France qu'à l'étranger.

3.1. LA MOBILITÉ DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS

3.1.1. LE PROGRAMME ERASMUS

L'École s'est engagée dans le programme Erasmus depuis 2007 jusqu'à 2013. Le programme Erasmus +, nouveau programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, débutera en janvier 2014. À cette occasion, une nouvelle charte Erasmus + a été délivrée à l'École fin 2013 pour la période 2014-2020. Destiné à améliorer les compétences et l'employabilité, ainsi qu'à soutenir les actions de modernisation propres à l'École, le nouveau programme Erasmus + est un outil précieux qui souhaite encourager et diversifier la mobilité de ses élèves et étudiants au cours du nouveau contrat quinquennal pour la période 2014-2018.

L'École compte, en 2013, quinze partenariats privilégiés avec des universités européennes (en Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Grèce, Italie, au Royaume-Uni) dans le cadre du programme Erasmus.

Dans ce cadre, deux élèves archivistes paléographes ont réalisé un séjour d'étude de six mois en Allemagne et au Royaume-Uni en 2013 (à la Humboldt-Universität de Berlin et l'University College de Londres).

Deux étudiantes du master « Technologies numériques appliquées à l'histoire » ont, à leur tour, bénéficié du soutien du programme Erasmus pour effectuer leur stage obligatoire de deuxième année. L'Institut für Spanische Sprache und Literatur de l'université de Berne et l'Institucion Milà y Fontanals du centre de la Agencia Estatal Consejo Superior de Investigaciones Cientificas à Barcelone ont hébergé ces deux stages.

Enfin, un étudiante belge de l'université catholique de Louvain et un étudiant allemand de la Ludwig Maximilians Universität ont suivi des enseignements à l'École pendant respectivement un semestre et l'année académique.

3.1.2. LES STAGES PROFESSIONNELS À L'ÉTRANGER

En raison de la réforme du calendrier des stages intervenue en 2013, le stage obligatoire à l'étranger initialement prévu à la fin de la deuxième année d'études intervient dorénavant à la mi-semestre de la troisième année d'études. De manière concomitante, les stages en France initialement prévus à la fin de la première année d'études ont été décalés à la fin de la deuxième année d'études. Les élèves archivistes paléographes de deuxième année ont donc effectué leur stage en France à l'été 2013 et réaliseront leur stage à l'étranger au mois de janvier 2014.

3.1.3. LA COOPÉRATION AVEC LA HISTORIC NEW ORLEANS COLLECTION

Les collections détenues à la Historic New Orleans Collection (HNOC) datent de la fondation de la Louisiane à nos jours et fournissent un vivier de stages et de coopération avec l'École. L'accord de coopération entre l'établissement et la HNOC a été signé en 2008, puis renouvelé en 2013 pour la période 2014-2017.

En 2013, deux élèves archivistes paléographes ont réalisé un stage d'un mois à la HNOC. Le premier stage a consisté à la réalisation d'un catalogage de la correspondance de Rodolphe Dobler et de son entreprise, et à effectuer des recherches sur les liens qui unissaient cette entreprise aux sociétés françaises d'import de coton au XIX^e siècle. Le second stagiaire a été en charge de la transcription de documents du Conseil supérieur français (1714-1768) au Louisiana State Museum. Les deux élèves ont également participé au congrès des archivistes américains à l'issue de leur stage.

Une étudiante de master II a conçu et réalisé une base de données et une interface de gestion et de consultation pour le cimetière Saint-Louis de la Nouvelle-Orléans dans le cadre de son stage obligatoire.

3.1.4. LA COOPÉRATION AVEC LA NEWBERRY LIBRARY (CHICAGO, ÉTATS-UNIS)

Le programme d'échange entre l'École et la Newberry Library a été mis en place en 1984. Renouvelé en 2013, ce partenariat prévoit l'accueil d'un doctorant américain à l'École pour un trimestre d'études, tandis qu'un étudiant, élève ou enseignant de l'établissement, séjourne un mois pour ses recherches à Chicago. En 2013, l'École a invité une doctorante américaine à suivre les enseignements de son choix, utiliser les services de la bibliothèque et fréquenter les instituts de recherche et de conservation utiles à l'avancement de sa thèse portant sur les « *Stratégies visuelles d'autopromotion de l'épiscopat dans les cathédrales d'Amiens, Bourges et Reims* ». Dans ce cadre, l'étudiante a bénéficié d'une bourse pour son séjour de trois mois d'octobre à décembre 2013. Réciproquement, une étudiante diplômée de l'École est partie en septembre 2013 à Chicago, afin d'y consulter des manuscrits dans le cadre de sa thèse de doctorat portant sur l'édition critique et le commentaire du sanctoral de l'ordinaire de Saint-Victor de Paris.

3.1.5. LA COOPÉRATION AVEC L'ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCONOMIE ET DES SCIENCES DE L'INFORMATION (EBSI) DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

En 2011, un accord de coopération avec l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'université de Montréal a été signé afin de proposer aux étudiants diplômés de l'EBSI et de l'École d'obtenir en un an, au lieu de deux, le diplôme du partenaire étranger. Il n'y a pas eu de candidat français ni québécois au titre de cet accord en 2013.

3.1.6. LA COOPÉRATION AVEC LA RUSSIE

Initiée en 2002 pour la partie archives et en 2003 pour la partie bibliothèque, la coopération scientifique en Russie s'est poursuivie en 2013.

Deux enseignantes russes de l'Institut d'histoire et des archives de Moscou ont été invitées à l'École, dans le cadre de conférences. Diana Garibashvili et Ekaterina Gerasimova, respectivement maître de conférences et professeur à la chaire d'archivistique de l'université d'État des sciences humaines de Russie sont ainsi intervenues sur le thème de l'École des Annales dans la perception des historiens soviétiques et russes et sur l'histoire de la Corse vue de Russie.

Deux étudiantes du master ont, par ailleurs, réalisé un stage d'un mois au département des Manuscrits de la bibliothèque d'État de Moscou. Leur mission a consisté à explorer quatre catalogues afin de sélectionner des documents en langue française en rapport avec la France (fonds d'État-major général, manuscrits en langues d'Europe de l'Ouest, catalogue Norov et catalogue Roumantsiev). De façon réciproque, une étudiante russe a réalisé un stage d'observation au sein du service des Archives du ministère des Affaires étrangères à la Courneuve.

3.1.7. L'ACCUEIL D'ÉLÈVES ÉTRANGERS À L'ÉCOLE

L'École s'efforce d'accueillir des élèves et étudiants étrangers et déplore qu'il n'y ait pas eu de nouvel élève à titre étranger admis en 2013, faute de candidat admissible en 2012.

En master II, la promotion de 2013 compte six étudiants étrangers : une étudiante russe de l'université d'État des sciences humaines de Moscou dans le cadre de l'accord signé avec l'Institut d'histoire et des archives, un Kazakh, un Portoricain, un Japonais, un Italien et une Grecque.

En master I, la promotion d'étudiants compte trois étudiants étrangers : deux étudiantes russes et un Italien.

Quatre étudiants étrangers sont par ailleurs inscrits en thèse : une Chinoise, un Yéménite, un Russe et un Italien. Une première thèse en cotutelle a été délivrée avec l'università degli Studi di Napoli en juin 2013 sous la direction de Pascale Bourgain.

3.2. LA MOBILITÉ DU PERSONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT

Les personnels de l'École ont effectué 25 missions à l'étranger en 2013. Ces déplacements sont liés à des invitations en tant qu'intervenants lors de colloques, des rencontres scientifiques, des recherches dans des institutions étrangères et à des cours dispensés à l'étranger.

3.2.1. LA MOBILITÉ DES ENSEIGNANTS EN EUROPE

L'Italie a hébergé huit missions des enseignants en 2013, suivie par la Suisse avec trois missions, la Belgique et la Hongrie, puis enfin l'Espagne, la République tchèque et le Royaume-Uni.

En Italie, deux professeurs de l'École, Marc Smith et Pascale Bourgain, ont dispensé des cours à Rome dans le cadre de la Fédération internationale des instituts d'études médiévales, grâce au programme Erasmus. Patrick Arabeyre a pris part à une rencontre organisée par l'École française de Rome et l'université de Reims Champagne-Ardenne, au sujet des « *Réflexions sur le schisme moderne* » et y a livré une communication portant sur « *Risquer le schisme à l'heure du concile de Pise (1512) : la réponse au roi des universités d'Orléans et de Toulouse* ». Olivier Guyotjeannin s'est rendu à l'Archivio di Stato, Scuola de paleografia e diplomatica à Turin afin d'y donner une conférence sur l'« *Introduction et réception du notariat public dans le royaume de France, XIII^e-XV^e siècle* ». Olivier Guyotjeannin a également contribué au séminaire du groupe de travail « *Grey writings anatomy* » organisé à Rome par l'École française de Rome et l'université de Trieste au cours d'une intervention sur les « *Outils en grisaille : les inventaires d'archives médiévales* ». Jean-Michel Leniaud a, pour sa part, participé à une table ronde organisée à la Villa Médicis à Rome par l'Institut suisse de Rome et l'ambassade de Suisse sur l'ouvrage « *L'architecture de l'Empire entre France et Italie* », sous la direction de Letizia Tedeschi et Daniel Rabreau. Christine Nougaret est intervenue lors du cycle de conférences de recherche trilatérale au centre allemand italien anglais à la Villa Vigoni sur les écrits à la première personne en Europe de la fin du XV^e siècle au XIX^e siècle. Enfin, Olivier Poncet s'est joint à la table ronde conclusive de l'atelier « *Banche dati per l'epoca moderna* » organisé par le Deutsches Historisches Institut à Rome.

En Suisse, Christine Nougaret a enseigné à l'université de Berne dans le cadre du master d'études avancées en archivistique, bibliothéconomie et sciences de l'information. Marc Smith s'est rendu à Saint-Gall pour le XVII^e colloque du Comité international de paléographie latine et Olivier Poncet a donné une conférence à l'université de Neuchâtel sur les « *Finances publiques et art au XVII^e siècle. Le Bernin, le roi et le pape* » lors du séminaire du professeur Pierre-Alain Mariaux.

En Belgique, Frédéric Duval a contribué au colloque « *L'ombre de Bédier* », organisé à l'université libre de Bruxelles et Jean-Michel Leniaud s'est rendu à la Katholieke Universiteit Leuven afin de prendre part au comité éditorial international du KADOC (Centre de Documentation et de Recherche, Religion-Culture-Société).

En Hongrie, Jean-Michel Leniaud a été invité à l'université de Szeged à Eger à l'occasion du colloque sur « *Les bibliothèques, leur architecture et leurs discours* » en tant qu'intervenant sur le thème « *1800-1850 : vers la professionnalisation du programme des bibliothèques* ». Olivier Poncet est, de son côté, intervenu à Budapest pour le colloque « *The papacy and the local churches (XVIth - XXth centuries)* » organisé par l'Académie hongroise des sciences et l'université catholique Péter-Pázmány sur le thème de « *La territorialità del nunzio di Francia (XVI-XIX secolo)* ».

En Espagne, Olivier Guyotjeannin s'est rendu à la Casa de Velázquez lors du séminaire sur les archives seigneuriales et leurs inventaires afin de prendre la parole sur « *La structuration archivistique du lignage et de la seigneurie dans la France médiévale* ».

La République tchèque a hébergé une mission de Jean-Michel Leniaud à Prague lors du colloque international sur Chateaubriand organisé par l'Institut français et l'université Charles de Prague et son intervention a porté sur « *Saint-Denis : une rencontre virtuelle entre Chateaubriand, Napoléon et Dumas* ».

Enfin, au Royaume-Uni, Marc Smith a participé au colloque et comité scientifique du projet ERC Digipal organisé à Londres.

3.2.2. LA MOBILITÉ DES ENSEIGNANTS HORS D'EUROPE

Marc Smith a effectué plusieurs missions aux États-Unis, notamment au Getty Research Institute à Los Angeles, afin d'enseigner dans le cadre du « *Mellon Institute in Vernacular Paleography* ». Il a également participé au projet de recherche sur les manuels d'écriture de l'époque moderne financé par la fondation Singer-Polignac et effectué deux déplacements aux États-Unis au titre de ce projet.

En Russie, le partenariat avec l'université d'État des sciences humaines de Moscou (RGGU) et le service interministériel des archives de France a donné lieu à une mission à Moscou en mars 2013. Cette session de formation assurée par Séverine Blenner et Pascal Even, conservateur général du patrimoine au ministère des Affaires étrangères, a porté sur l'histoire et l'organisation du réseau archivistique français ainsi que sur le droit des archives en France.

La coopération avec les bibliothèques russes s'est également étendue grâce aux interventions d'Annie Charon et Vincent Boulet, conservateur à la Bibliothèque nationale de France, lors du colloque sur « *Le livre ancien occidental XV^e-XVIII^e siècle. Étude et catalogage* » en partenariat avec la Bibliothèque scientifique de l'oblast de Novossibirsk et la Bibliothèque scientifique et technique publique de la Branche sibérienne de l'Académie des sciences de Russie.

3.3. LES PROFESSEURS INVITÉS

Chaque année, l'établissement invite des professeurs étrangers à enseigner à l'École pendant un mois. Les professeurs invités sont tenus de donner deux cours, une conférence publique et une intervention en séminaire doctoral lors de leur séjour. En 2013, six professeurs étrangers ont été invités à enseigner pendant un mois :

- Paolo Alvazzi del Frate, professeur titulaire en histoire du droit à l'Università degli studi di Roma Tre (Italie) ;
- Maria Colombo Timelli, professeur d'histoire de la langue française et de littérature française médiévale à l'Università degli studi di Milano (Italie) ;
- Yves Frénette, professeur titulaire de la chaire de recherche du Canada Migrations, transferts et communautés francophones à l'université de Saint-Boniface (Canada) ;
- Jean-François Nieuws, professeur d'histoire à l'université de Namur et chercheur qualifié du Fonds national de la recherche scientifique (Belgique) ;
- Alès Pohorsky, professeur à l'Institut d'études romanes de l'université Charles, Prague et président de Gallica (République tchèque) ;
- Paul Spence, professeur d'humanités numériques au King's College de Londres (Royaume-Uni).



4. LA BIBLIOTHÈQUE ET LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Il faut, en premier lieu, se féliciter de la hausse de la fréquentation et de l'activité de prêt en 2013 : la bibliothèque a accueilli 5 258 lecteurs (+5 %) et a effectué 3 736 prêts (+27 %). Le nombre de documents entrés dans les collections et de ceux ayant transité par les navettes est également en hausse significative. Ces chiffres démontrent le dynamisme du service, son succès auprès de tous les lecteurs et l'implication de l'équipe pour fournir les meilleures prestations.

La préparation du déménagement de la bibliothèque dans le quadrilatère Richelieu a continué avec la poursuite de l'équipement en RFID de 60 000 volumes présents en Sorbonne, réalisé par la société Bibliotheca. Sont encore à équiper 18 000 documents en Sorbonne. À quoi s'ajoutent les ouvrages actuellement déposés au CTLES. La sûreté des collections est renforcée par la mise en place de ce système tandis que les opérations de prêt/retour devraient à terme en être facilitées pour préparer la mise en œuvre d'un automate de prêt.

Le récolement des collections sera également plus aisé une fois que les collections seront toutes équipées en RFID. Une campagne de rappel des documents en prêt est menée depuis plusieurs mois : après une relance par courriel, un courrier postal est envoyé. Si le document a été perdu par le lecteur, il lui est demandé de le remplacer ou de rembourser les frais occasionnés par le rachat du document par la bibliothèque.

Le métrage par format des collections présentes en Sorbonne a été actualisé au printemps 2013. Ces données ont été fournies à la maîtrise d'œuvre du projet Richelieu afin de définir les caractéristiques des rayonnages qui seront installés dans le nouvel espace. Toutefois, ce métrage évoluera d'ici le déménagement en fonction des acquisitions et des dons et devra être de nouveau actualisé.

Les dons sont toujours une source appréciable d'enrichissement des collections pour la bibliothèque qui remercie les nombreux donateurs ponctuels ainsi que M. Philippe Ménard, professeur émérite en langue et littérature médiévales françaises de l'université Paris-Sorbonne, qui a confié 1 784 monographies et tirés-à-part.

Le conseil de la documentation, créé en 2012, s'est réuni en février 2013 pour travailler sur le projet de charte documentaire qui a été approuvée par le conseil scientifique du 27 juin 2013. Ce texte définit les grandes orientations de la politique documentaire tant pour les acquisitions que pour le tri des dons et le désherbage. Il précise, en outre, la position de la bibliothèque de l'École dans le paysage documentaire francilien et les coopérations menées avec les établissements partenaires. Cette charte accompagne la mise en place des marchés publics : marché d'acquisition de monographies imprimées et marché de reliure courante.

Le conseil de la restauration, associant le directeur, un enseignant de l'établissement, la directrice de la bibliothèque et des experts de la Bibliothèque nationale de France et du Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture et de la Communication, s'est réuni en mars 2013. Il s'est prononcé sur les ouvrages de la réserve devant bénéficier d'une restauration grâce aux fonds recueillis par l'opération de mécénat *Sauvez nos reliures*. Les ouvrages ont été confiés à trois ateliers de restauration (L'Atelier du libraire, La Plume et l'Encre, Sabrina Le Bris) qui ont participé, le 6 novembre 2013, à une soirée de présentation des ouvrages restaurés organisée à l'attention des mécènes. Un nouvel appel à la générosité

sera diffusé en 2014 afin de poursuivre la restauration du fonds ancien. D'autres opérations de conservation ont été menées en 2013 comme la désinfection de tirés-à-part anciens et le dépoussiérage des rayonnages et des collections en salle de lecture et en salle du fer-à-cheval.

La bibliothèque est étroitement associée à la vie scientifique de l'établissement. Une réflexion est en cours avec les enseignants pour exploiter leurs bibliographies, qui sont enrichies par les bibliothécaires de liens vers différents catalogues ou ressources, et mises à disposition des lecteurs. Leurs suggestions d'acquisition, via le compte lecteur sur Koha, sont examinées par les acquéreurs qui dépouillent également les revues spécialisées et les bibliographies. Les bibliothécaires réalisent des sélections d'ouvrages pour les conférences *Du rare à l'unique* et les *Mardis de l'École des chartes*. Ces sélections sont présentées en grande salle lors des conférences et demeurent ensuite à la disposition des lecteurs en salle de lecture.

La bibliothèque numérique a migré de l'outil Greenstone vers Omeka au dernier trimestre 2013. Une exposition virtuelle a été créée à partir de la numérisation de l'ouvrage *L'École des chartes et la guerre 1914-1918*, ouvrage commémoratif qui met à l'honneur les élèves et anciens élèves ayant participé aux combats. La bibliothèque numérique s'enrichira grâce à la mise en ligne de la *Revue numismatique (1836-1957)* pour laquelle un marché de numérisation est en cours de finalisation et sera notifié en 2014.

En 2013, l'équipe de la bibliothèque a accueilli M. Silvère Hanguéhard au poste de responsable de l'informatique documentaire, en remplacement de Mme Pascale Tressens. Mme Émilie Cosson, bibliothécaire contractuelle en poste depuis 2006, a réussi l'examen professionnel réservé pour l'accès au grade de bibliothécaire assistant spécialisé organisé en décembre 2013 et a rejoint la bibliothèque de l'université Paris-Descartes en janvier 2014.

Enfin, la bibliothèque a été qualifiée d'«outil d'étude et de recherche remarquable, servi par un personnel confirmé» dans le rapport 2013 de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

4.1. LE CHANTIER DU QUADRILATÈRE RICHELIEU

En 2013, la directrice de la bibliothèque et la responsable du dossier Richelieu ont assisté aux réunions mensuelles du comité restreint de suivi du chantier, organisées par l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC), ainsi qu'aux comités de pilotage placés sous l'égide du ministère de la Culture et de la Communication. Des réunions spécifiques ont également eu lieu, notamment sur l'implantation des rayonnages neufs, les coûts d'exploitation de la zone 1 rénovée et sur la mise en place d'une carte commune BnF-ENC-INHA pour les lecteurs.

La concertation avec la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art et sa nouvelle directrice, Mme Anne-Élisabeth Buxtorf, s'est poursuivie autour d'un projet de convention pour la mutualisation des espaces professionnels et publics et pour la circulation des lecteurs et des documents. Ce projet doit être soumis aux conseils respectifs des deux établissements.

Une étude sur le mobilier de la bibliothèque pour les salles de lecture et les locaux professionnels a été confiée à l'agence Coekip et TNA qui a remis son projet à l'été 2013 en précisant le budget de l'opération nécessaire à la définition du marché public qui prévoira l'installation des mobiliers après la livraison du bâtiment programmée en 2015.

L'implantation des collections est un défi majeur du déménagement de la bibliothèque.

Il est prévu d'avoir recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour coordonner le déménagement physique et la réalisation d'un outil informatique de déplacement des collections qui devra être lié au SIGB Koha et permettre la mise à jour du fichier topographique en prenant en compte la nouvelle identification des rayonnages dans le quadrilatère.

4.2. LES COLLECTIONS ET SERVICES EN SORBONNE

4.2.1. LA VOLUMÉTRIE DES COLLECTIONS

Le nombre de volumes catalogués dans la base Koha s'élève à 143 036, incluant les tirés-à-part, les volumes reliés de périodiques et les monographies sur les quatre sites (Sorbonne, Cave, Bernardins, CTLES), correspondant à 100 112 titres. 87 954 volumes sont conservés en Sorbonne.

L'accroissement global des collections en 2013 est de 95,53 mètres linéaires: 48 ml correspondant à 1 811 volumes de monographies entrés dans les collections en Sorbonne, 28,38 ml correspondant à 625 volumes stockés au CTLES, 16 ml correspondant aux fascicules de périodiques, 3,15 mètres linéaires correspondant à 1 082 tirés-à-part.

L'ensemble des collections dépasse légèrement 4 000 mètres linéaires et l'espace arrive à saturation complète en Sorbonne.

Métrage linéaire total des collections : 4 006,53 ml

Bibliothèque de la Sorbonne	3 041 ml
Cave	70 ml
Bernardins (tirés-à-part uniquement)	103,15 ml
Centre technique du livre de l'enseignement supérieur	792,38 ml

Un ensemble de 278 cartons est conservé en stockage provisoire au CTLES en attente de traitement. Un premier tri a été effectué sur des cartons de documents ne portant aucune mention de provenance, ni d'appartenance aux collections de l'ENC: leur contenu a été pilonné. Trente autres cartons ont été rapportés en Sorbonne: leur contenu a été catalogué dans le SIGB et renvoyé au CTLES pour stockage. Vingt cartons contenant des doublons devront suivre la procédure officielle de déclasserement prévue par la charte documentaire. Les 188 cartons restants rassemblant des ouvrages non catalogués, appartenant ou donnés à la bibliothèque, devront être triés avant le déménagement. Cette opération augmentera le volume de documents en dépôt au CTLES.

4.2.2. LA SÉCURITÉ DES COLLECTIONS EN SORBONNE

L'équipement antivol RFID des collections s'est poursuivi en 2013. La société Bibliotheca a remporté le marché d'équipement de 50 000 volumes. Après quelques difficultés liées à l'encodage défectueux des puces, le système de protection semble à présent fonctionner correctement. L'objectif reste d'équiper tous les documents présents en Sorbonne avant le déménagement.

4.2.3. LA SÉCURITÉ DES PERSONNES EN SORBONNE

La bibliothèque a pris certaines dispositions pour tenter d'améliorer la sécurité des usagers et des personnels. Une affiche a été apposée à l'entrée de la bibliothèque pour rappeler les règles de sécurité. Un cahier est à la disposition des lecteurs en banque de prêt pour leurs remarques sur les questions de sécurité. Un registre d'inspection trimestrielle a été établi afin que l'équipe de la bibliothèque effectue des vérifications régulières sur l'accessibilité des ouvrages. Le règlement de la bibliothèque, signé par chaque lecteur, inclut les règles de sécurité.

Deux agents de la bibliothèque ont reçu une formation de sauveteur-secouriste du travail et sont habilités à délivrer les premiers secours.

4.3. LES COLLECTIONS ET LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

4.3.1. MONOGRAPHIES ET GRANDES COLLECTIONS

En 2013, la bibliothèque a reçu 1811 volumes. Ce chiffre comprend 854 acquisitions onéreuses et 957 dons.

Acquisitions onéreuses

Depuis 2013, les monographies sont acquises dans le cadre d'un marché public réparti en 5 lots :

- le *lot 1* : principalement en langue française – édités en France et dans les pays francophones ; titulaire : Amateurs de livres ;
- le *lot 2* : principalement en langues allemande et néerlandaise – édités en Allemagne, en Suisse de langue alémanique, en Autriche, aux Pays-Bas, en Belgique de langue flamande et en Europe du Nord ; titulaire : Amateurs de livres ;
- le *lot 3* : principalement en langue anglaise – édités en Grande-Bretagne, en Irlande, aux États-Unis, au Canada anglophone, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Afrique anglophone ; titulaire : Dawson France ;
- le *lot 4* : principalement en langue espagnole – édités dans la péninsule Ibérique et en Amérique latine ; titulaire : Casalini libri ;
- le *lot 5* : principalement en langue italienne – édités dans la péninsule Italienne et en Suisse de langue italienne ; titulaire : Casalini libri.

La répartition entre les fournisseurs est fonction du lieu d'édition des ouvrages.

LOT	NB DE VOL.	PRIX MOYEN D'UN VOLUME (EN €)	DÉPENSÉ (EN €)	BUDGET (EN €)
1 Français	546	56,00	30 654,82	32 823,65
2 Allemand	90	112,00	10 037,2	12 600
3 Anglais	89	82,00	7 315,49	8 978
4 Espagnol	11	32,00	353,86	422
5 Italien	113	62,00	7 010,67	7 000
Hors marché	5	37,00	184,27	200
Total	854	65,00	55 556,31	62 023,65

La totalité du budget n'a pu être dépensée pour plusieurs raisons :

- les délais de livraison : la bibliothèque a commandé plusieurs dizaines d'ouvrages qui n'ont pu être livrés avant décembre 2013 ;
- la gestion des abonnements aux suites : il était difficile d'estimer le nombre de volumes qui paraîtraient, notamment pour le lot 1 ; les acquéreurs ont donc réservé des crédits pour financer l'achat de parutions qui n'ont finalement pas été livrées.

Cette première année de réalisation du marché s'est révélée être une phase d'ajustement. L'année 2014 devrait permettre un meilleur emploi des crédits.

Le prix moyen d'un volume est de 65 € (contre 63 € en 2012). Les livres sont en moyenne plus chers dans le lot allemand (112 €) et moins chers dans le lot espagnol (32 €). Les ouvrages acquis en suite (89 € en moyenne contre 98 € en 2012) restent un investissement plus important que les monographies courantes, mais le prix moyen des monographies courantes est plus élevé cette année (52 € en moyenne) que l'année dernière (38 € en 2012).

Les disciplines représentées

Les ouvrages indexés sous la cote O ont représenté 12 % des acquisitions onéreuses de monographies imprimées. Ce chiffre s'explique en partie par la diversité des savoirs regroupés sous la cote O, qui comprend l'histoire littéraire ainsi que l'histoire de la culture et des idées.

La cote F consacrée à l'histoire religieuse est également bien représentée avec 9 % des acquisitions. La bibliothèque est abonnée à de nombreuses collections dans cette discipline. Sur les 79 ouvrages acquis cette année, cinquante-huit proviennent de grandes collections. Cette discipline est aujourd'hui moins présente dans les enseignements de l'établissement et certaines collections sont moins utilisées : elles ne seront plus acquises systématiquement, mais au cas par cas.

Viennent ensuite les éditions de texte (cote M, langues vernaculaires), l'histoire comparée (cote IF, histoire générale) et l'histoire de l'art (cote P) qui correspondent à environ 8 % des acquisitions. L'histoire de France (cote H) avec 6 % est également bien représentée.

L'histoire du livre (cote A) ainsi que la documentation professionnelle (cote DOC) se situent autour de 5 %. Ces deux disciplines sont importantes pour la préparation des concours et la culture professionnelle des étudiants de master. L'archivistique (cote B) ainsi que la paléographie, la codicologie et la diplomatique (cote C) avec respectivement 1 % et 2 % sont moins représentées alors qu'elles font partie des spécificités des enseignements :

elles devront être particulièrement renforcées dans les prochaines années.

Les éditions de sources (cote G) sont également peu représentées avec 25 acquisitions onéreuses, soit 3 % du total. Cependant, la bibliothèque peut obtenir certaines publications du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) sur demande: trente ouvrages supplémentaires ont été acquis pour cette cote en 2013.

La littérature latine représente 5 % des acquisitions. Il s'agit majoritairement d'éditions de texte appartenant à des grandes collections. L'édition de texte fait partie des points forts de la bibliothèque.

L'histoire de l'Italie (cote IE) est exceptionnellement bien représentée cette année. Les états de collections des abonnements avaient été envoyés au fournisseur et ce dernier a comblé les nombreuses lacunes.

La bibliothèque possède peu d'abonnements à des collections en histoire du droit (cote K) ou en philologie et linguistique (cote J), ce qui explique que ces disciplines soient moins représentées, avec respectivement 4 % et 3 % des acquisitions. Le périmètre de ces deux cotes est bien défini et l'effort d'acquisition doit être soutenu dans ces domaines.

COTES	DISCIPLINE	NBRE DE VOL. ACQUIS	PRIX (EN €)	% PAR PRIX	% PAR DISCIPLINE	PRIX MOYEN (EN €)
A	Bibliographie, histoire du livre	39	2887,32	5 %	5 %	74
B	Catalogues, inventaires, archivistique	21	996,97	2 %	2 %	47
C	Paléographie, codicologie, diplomatique	11	989,87	2 %	1 %	90
D	Géographie historique, cartographie	3	326,82	1 %	0 %	109
Doc	Documentation professionnelle	48	1564,38	3 %	6 %	33
E	Histoire universelle, biographies, héraldique, historiographie	44	2316,45	4 %	5 %	53
F	Histoire religieuse	79	8108,15	15 %	9 %	103
FS	Fac-similés	2	1324,86	2 %	0 %	662
G	Histoire France - Source	25	1164,86	2 %	3 %	47
H	Histoire de France	54	2039,97	4 %	6 %	38
I	Histoire de l'Allemagne	5	360,7	1 %	1 %	72
Ib	Histoire de l'Angleterre	8	682,79	1 %	1 %	85
Ic	Histoire byzantine	4	552,71	1 %	0 %	138
Id	Histoire de la péninsule Ibérique	3	81,84	0 %	0 %	27
Ie	Histoire de l'Italie	32	1832,1	3 %	4 %	57
If	Histoire générale de l'Europe	67	3615,49	7 %	8 %	54
Ij	Histoire de la Suisse	1	33,23	0 %	0 %	33
Il	Histoire de l'Amérique	1	12,74	0 %	0 %	

J	Philologie – Linguistique	28	1470,67	3 %	3 %	53
K	Histoire du droit et de l'économie	34	1368,51	2 %	4 %	40
L	Littérature latine	40	2690,22	5 %	5 %	67
M	Langues vernaculaires	65	4297,23	8 %	8 %	66
O	Histoire littéraire, histoire de la culture	106	6418,1	12 %	12 %	61
P	Histoire de l'art, archéologie, architecture, numismatique	61	5234,93	9 %	7 %	86
Q	Périodiques	39	2565,19	5 %	5 %	66
S	Sciences, histoire des sciences, astrologie	3	191,66	0 %	0 %	64
U	Dictionnaires, encyclopédies, Usuels	30	2395,79	4 %	4 %	80
CD	Cédéroms	1	32,76	0 %	0 %	33
Total		854	55 556,31			

Répartition entre les collections sur abonnement et les monographies courantes

Les deux tiers du budget sont dépensés dans des ouvrages reçus par le biais d'abonnements à des collections. Le lot 1 consacré aux éditeurs francophones comptait 235 abonnements en 2013, le lot 2, consacré aux éditeurs germanophones, en comptait 106, le lot 3, consacré aux éditeurs anglophones, en comptait 26, et le lot 5, consacré aux éditeurs italophones, en comptait 35. La bibliothèque ne possède aucun abonnement à des collections dans le lot 4 consacré aux éditeurs hispanophones.

La bibliothèque reçoit les ouvrages à parution et sans en faire la commande expresse auprès du fournisseur. Cela permet un bon suivi de l'actualité scientifique et la constitution de collections étendues et complètes. Les ouvrages obtenus par ce biais sont, pour la plupart, moins présents dans le réseau Sudoc que les monographies courantes acquises directement auprès des fournisseurs. Ces collections contribuent à l'excellence scientifique de la bibliothèque et à son rayonnement : en effet, la possession de livres rares singularise la bibliothèque dans les réseaux documentaires parisien et national et attire des chercheurs extérieurs.

Cependant, ces abonnements, contrairement aux périodiques, n'ont ni périodicité ni unité de prix, ce qui complique la gestion budgétaire. La part des collections sur abonnement par rapport aux monographies courantes est particulièrement importante (*cf.* tableau *infra*). Un travail d'analyse de ces collections a été commencé en 2013. Certains abonnements ont été abandonnés au profit d'un suivi et de commandes au cas par cas en relation avec la charte documentaire.

Ce travail sur les collections a pour but d'accroître la cohérence et la pertinence du fonds de la bibliothèque et de dégager une marge financière pour pouvoir mieux répondre aux suggestions d'achat des usagers. 182 demandes ont été traitées en 2013 par le biais du logiciel professionnel Koha. Plusieurs revues spécialisées sont dépouillées par les bibliothécaires pour compléter les achats.

LOTS	PRIX DES SUITES (EN €)	% DANS LE BUDGET	PRIX DES MONOGRAPHIES (EN €)	% DANS LE BUDGET	TOTAL (EN €)
Lot 1 Français	18075,39	59 %	12579,43	41 %	30 654,82
Lot 2 Allemand	9236,18	92 %	801,02	8 %	10 037,20
Lot 3 Anglais	2433,4	33 %	4882,09	67 %	7 315,49
Lot 4 Espagnol	0,00	0 %	353,86	100 %	353,86
Lot 5 Italien	5714,72	82 %	1295,95	18 %	7 010,67
Hors marché	45,51	25 %	138,76	75 %	184,27
Total	35 505,20	64 %	20 051,11	36 %	55 556,31

Langues des documents

Une forte demande pour l'acquisition d'ouvrages en langues étrangères a été exprimée de la part des lecteurs de la bibliothèque. Le tableau ci-dessous montre la répartition par langue des acquisitions et des dons ponctuels.

Les ouvrages en français représentent 53 % des monographies entrées dans les collections ; les ouvrages bilingues, en français accompagné d'une autre langue, représentent 4 % des acquisitions. Ce sont ensuite les ouvrages en anglais qui sont les plus représentés. Enfin, de nombreux ouvrages bilingues (latin-autre langue) ont été acquis.

L'importance du nombre d'ouvrages en catalan est liée à un don effectué par la Fundació Noguera concernant des inventaires de fonds.

LANGUE	NOMBRE D'OUVRAGES	%
Français	566	53 %
Français + autre langue	47	4 %
Anglais	126	12 %
Allemand	45	4 %
Italien	63	6 %
Espagnol	14	1 %
Catalan	34	3 %
Latin	9	1 %
Latin + autre langue	115	11 %
Portugais	2	0 %
Deux langues étrangères	14	1 %
Multilingue (3 langues ou plus)	37	3 %
Total	1 072	100 %

Les dons

Grâce aux dons et aux échanges avec d'autres établissements, 218 ouvrages ont été acquis en 2013, parmi lesquels des dons ponctuels d'archivistes paléographes, de professeurs ou de lecteurs et un don de 46 ouvrages édités par la Fundació Noguera concernant la péninsule Ibérique. Des demandes d'ouvrages auprès du CTHS ont été faites : trente-six monographies ont été intégrées dans les collections principalement en édition de sources (cote G) et en histoire de France (cote H).

M. Philippe Ménard a fait un don important à la bibliothèque en 2013. 702 monographies concernant la littérature et l'histoire de la culture ont ainsi été cataloguées. La cote PM a été créée pour ce fonds.

Les héritiers de M. Robert Deschaux ont confié 37 ouvrages qui traitent également de littérature et d'histoire culturelle.

La politique documentaire

Une charte documentaire a été votée au conseil scientifique au mois de juin 2013. Elle précise les grandes lignes de la politique de développement des collections de la bibliothèque. Elle décrit les principes et la mise en œuvre de la conservation, la sélection, l'acquisition, la mise en valeur des documents en rapport avec ses missions et ses publics. Cette charte est également un cadre pour l'élaboration des plans de développement des collections par secteur et la mise en place d'actions de coopération.

Cette charte est le point de départ d'une réflexion plus vaste concernant la politique documentaire. Après examen approfondi des collections existantes et des modes d'acquisition, il convient en effet d'élaborer un plan de développement des collections et des fiches par domaines. Le plan de classement, soit une vingtaine de cotes, sera analysé. Pour chaque cote, il faudra établir des taux de rotation, des limites chronologiques et thématiques, la liste des abonnements aux suites, une concordance avec des classifications existantes (Dewey ou Library of Congress).

La liste des enseignements dispensés à l'École (limites chronologiques et thématiques, coefficients...) servira à répondre aux suggestions d'achat.

Ces deux types d'étude permettront en 2015 de dédier une part équilibrée du budget des monographies aux différentes disciplines.

Une réflexion concernant la recotation des collections a été engagée. Dans ce cadre, les cotes DOC, DOCM et DOCI qui concernent la documentation professionnelle, les ouvrages d'informatique et la documentation du master ont été regroupées et recotées. Cette recotation thématique permettra une meilleure visibilité de ces collections qui sont parmi les plus utilisées (leur taux de rotation est dix fois plus élevé que pour le reste des monographies).

Pour faire face à la saturation des espaces de stockage en Sorbonne et améliorer la qualité des collections, un projet de tri des collections a débuté, en application de la charte documentaire. Les ouvrages en deux ou trois exemplaires et obsolètes ou réédités, ne présentant pas de caractéristique particulière (provenance, reliure, etc.), sont à identifier. Une première liste a été établie afin de procéder à leur aliénation.

Des rencontres ont été organisées entre les professeurs et les acquéreurs afin de mieux coordonner les acquisitions. Suite à ces rencontres, un projet concernant les bibliographies que les professeurs utilisent en cours a été lancé. Afin de faciliter la recherche dans les collections, ces bibliographies seront enrichies de la cote de l'ouvrage ainsi que d'un lien vers

le catalogue de la bibliothèque, ou, à défaut, d'un lien vers le Sudoc. Elles sont ensuite mises en page selon la nouvelle charte graphique. Quatre bibliographies sont déjà disponibles. Ces travaux ont en outre permis de compléter les collections.

4.3.2. LES PÉRIODIQUES

La bibliothèque conserve 493 titres de périodiques vivants : 368 titres sont acquis de manière onéreuse, cent vingt-cinq proviennent de dons ou d'échanges grâce à la politique généreuse menée depuis de nombreuses années par le comité éditorial de la *Bibliothèque de l'École des chartes*.

936 fascicules ont été bulletinés cette année. Quatre trains de reliure ont permis de traiter 365 volumes. L'accroissement linéaire s'élève à 16 ml pour les périodiques.

Des achats en antiquariat ont permis de compléter les collections à hauteur de 17 fascicules pour un montant de 1 344,61 €. Les revues concernées sont *Segno e testo*, *Codices manuscripti*, *Arte medievale*, *Vox romanica*, *Pays d'Alsace*, *Rivista di studi testuali* et *Archéologie du Midi médiéval*.

Les périodiques électroniques ont été valorisés grâce à une campagne de catalogage systématique dans le SIGB Koha. Via EBSCO, la bibliothèque dispose de deux versions (imprimée et électronique) des revues suivantes :

- Cambridge University Press : *Rural History*, *Historical Journal*, *Church History*, *Speculum* ;
- Francis & Taylor : *Imago mundi*, *Journal of Legal History*, *International History Review*, *History of Education*, *Archives & Records* ;
- Springer : *Neophilologus*, *Archival Science*, *International Journal of the Classical Tradition* ;
- Oxford University Press : *French History*, *Past and Present*, *The Library*, *Journal of the History of Collections*, *Journal of Theological Studies* ;
- Wiley : *Renaissance Studies*.

Les revues acquises dans des bouquets de type Cairn ou JSTOR sont également signalées dans Koha.

Cette valorisation des ressources continues fait suite à la mise en place des présentoirs disposés en salle de lecture qui mettent en lumière des choix de titres imprimés tout au long de l'année parmi les derniers reçus.

4.3.3. LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

La bibliothèque numérique de l'École poursuit sa croissance avec une offre de 44 bases de données, dictionnaires, encyclopédies, bouquets de revues sur abonnement¹.

En 2013, les consultations de ressources électroniques ont augmenté de 15 % (*cf.* tableau). Cette hausse est liée à l'accroissement de l'offre en ligne et démontre une bonne adaptation aux usages numériques. La mise en œuvre de l'accès à distance est un facteur de développement des usages et les lecteurs plébiscitent ce service.

Le développement de l'offre documentaire en ligne se poursuit et bénéficie du programme des licences nationales dans le cadre de la Bibliothèque scientifique numérique financée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

1. La liste figure en annexe 8.4. (page 128).

L'amélioration de l'accès distant

En 2013, la bibliothèque a mis à jour la version du logiciel d'accès distant eZproxy d'OCLC, connecté à l'annuaire LDAP de l'établissement.

La nouvelle présentation des ressources sur le site web

Le tableau de présentation des ressources électroniques a été mis à jour en 2013. Toutefois, ce mode d'accès reste assez fruste : il requiert de l'utilisateur une bonne connaissance des ressources. Une prochaine étude informatique devrait proposer l'installation d'un « discovery tool » permettant de faire une recherche simultanée sur les contenus des différentes ressources et le catalogue.

4.3.4. LA CONSERVATION DES COLLECTIONS

En 2013, 283 volumes de périodiques et de collections en fascicules ont été reliés. Afin d'améliorer l'état du fonds général, 323 renouvellements de reliures fatiguées ont été effectués et 23 restaurations de livres anciens, principalement des folios, ont été réalisées dans le cadre du mécénat.

150 ouvrages du fonds général ont été réparés. 65 brochés anciens, issus de dons, ont été consolidés. Il y a eu également 32 interventions importantes de consolidation sur des ouvrages et 53 petites réparations.

Dans le fonds ancien, onze restaurations de livres anciens en cuir et papier japonais ont été réalisées par la responsable de la conservation.

4.4. LES SERVICES ET LES LECTEURS

L'ensemble des services aux lecteurs est décrit sur le site web de l'École (www.enc.sorbonne.fr), dans les pages consacrées à la bibliothèque. Des fiches d'inscription à ces services sont disponibles en banque d'accueil ou sur le site (réservations d'ouvrages, suggestions d'achats, demandes de prêt entre bibliothèques, demandes d'accès à la bibliothèque). En outre, les renseignements par téléphone ou par messagerie électronique sont assurés toute l'année aux heures ouvrables.

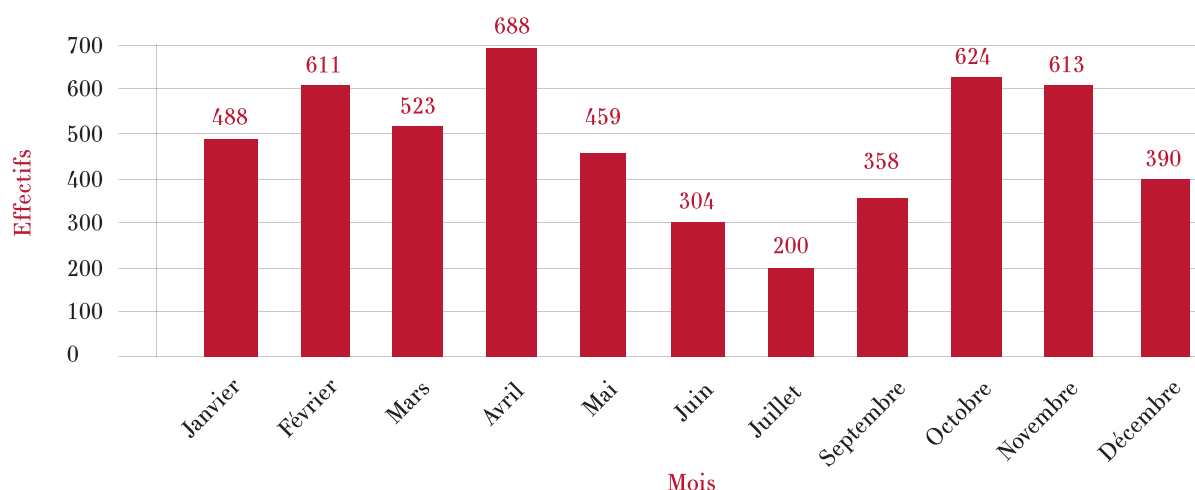
4.4.1. LES HORAIRES

La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 19 h, le samedi de 9 h 30 à 18 h, soit 58 h 30 par semaine. En 2013, elle a été fermée pendant les vacances de Noël (2 semaines) et au mois d'août (4 semaines). Pendant les oraux du concours d'entrée, seule la salle du fer à cheval a été ouverte pour que les lecteurs puissent continuer d'utiliser les services de la bibliothèque.

4.4.2. LE LECTORAT

729 lecteurs sont inscrits à la bibliothèque parmi lesquels les élèves et étudiants de l'établissement de manière systématique. 326 lecteurs sont actifs et ont emprunté au moins un document en 2013. En 2013, la bibliothèque a reçu 5 258 visites, en progression de 5 % par rapport à l'année précédente (5 000 visites).

Fréquentation lecteurs année 2013



211 lecteurs extérieurs ont utilisé les services de la bibliothèque (+ 8 % par rapport à 2012). 60 demandes d'accès ont été refusées, les lecteurs étant réorientés vers d'autres services (prêt entre bibliothèques) ou établissements (Archives nationales pour la consultation des thèses des élèves, autres bibliothèques du Quartier latin). Les demandes d'inscription sont en hausse de 34 % par rapport à 2012.

Les demandes d'accès à la bibliothèque de l'école

	NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À LA BIBLIOTHÈQUE
Autorisations d'accès	211
Refus d'accès	60
Autorisations d'accès annulées (lecteurs ne venant pas récupérer leur carte)	39
Total	310

Les causes de refus d'accès à la bibliothèque

	NOMBRE D'ACCÈS REFUSÉS À LA BIBLIOTHÈQUE
Absence de précision d'ouvrages	12
Consultation de thèse, renvoi aux AN	44
Ouvrages disponibles dans d'autres bibliothèques	4
Ouvrages n'existant pas à l'ENC	0
Total	60

La rentrée universitaire et le début de l'année civile sont les deux périodes durant lesquelles les demandes d'accès sont les plus nombreuses.

La périodicité des demandes d'accès

Mois	NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À LA BIBLIOTHÈQUE (AUTORISATIONS + REFUS)
Janvier	32
Février	33
Mars	27
Avril	27
Mai	15
Juin	14
Juillet	18
Août	<i>Fermeture</i>
Septembre	58
Octobre	38
Novembre	31
Décembre	17
Total	310

En 2013, la bibliothèque a reçu plus de demandes d'inscription qu'en 2012 (+ 34 %).

Première demande ou renouvellement

	Nombre de lecteurs autorisés à se rendre à la bibliothèque
Première demande d'accès	142
Renouvellement de demande d'accès	69
Total	211

Le public extérieur est composé à 70 % d'enseignants-chercheurs et de doctorants. Les disciplines les mieux représentées sont l'histoire (48%), la littérature et la philologie (13%), l'histoire de l'art (9%).

Le public extérieur à l'école

	Nombre de lecteurs autorisés à se rendre à la bibliothèque
Universitaires externes	195
Lecteurs extérieurs	16
Total	211

Disciplines et niveaux d'études des universitaires externes

DISCIPLINE	ENSEIGNANT-CHERCHEUR	DOCTORAT	MASTER II	MASTER I	TOTAL
Histoire	31	32	13	19	95
Histoire de l'art	1	7	5	6	19
Histoire des sciences	2	3	0	0	5
Histoire du droit	1	4	1	0	6
Archéologie	1	2	0	0	3
Droit	1	2	0	0	3
Langue française	2	3	0	0	5
Littérature	9	6	4	2	21
Musicologie	1	5	1	0	7
Philologie	3	1	1	0	5
Autre	13	10	2	1	26
Total	65	75	27	28	195

Établissements de rattachement des universitaires externes

Universités parisiennes	110	Paris-I	29
		Paris-IV	48
		Nanterre Paris Ouest	2
		Autres universités parisiennes	31
Autres établissements parisiens	27	EPHE	10
		EHESS	5
		ENS	2
		École du Louvre	3
		IRHT	2
		CNRS	5
Universités françaises (hors Paris)	28		
Universités étrangères	29		
Établissements non précisés	1		
Total	195		

Les universités parisiennes fournissent le plus important contingent de lecteurs extérieurs (56 %), les universités régionales et étrangères étant aussi bien représentées (29 %) ainsi que les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche (13 %).

Les autres lecteurs sont des personnels des institutions patrimoniales ou des chercheurs non affiliés à un établissement d'enseignement supérieur.

Statut des lecteurs extérieurs

	LECTEURS EXTÉRIEURS
Personnels des archives, bibliothèques et musées Professionnels de la filière du livre	5
Autre public : – Recherches personnelles : 5 – Recherche professionnelle : 6	11
Total	16

Les lecteurs extérieurs peuvent opter pour le prêt ou la consultation sur place. Un tiers des lecteurs choisissent le prêt, les deux tiers restants se limitant à consulter sur place.

Types de cartes délivrées

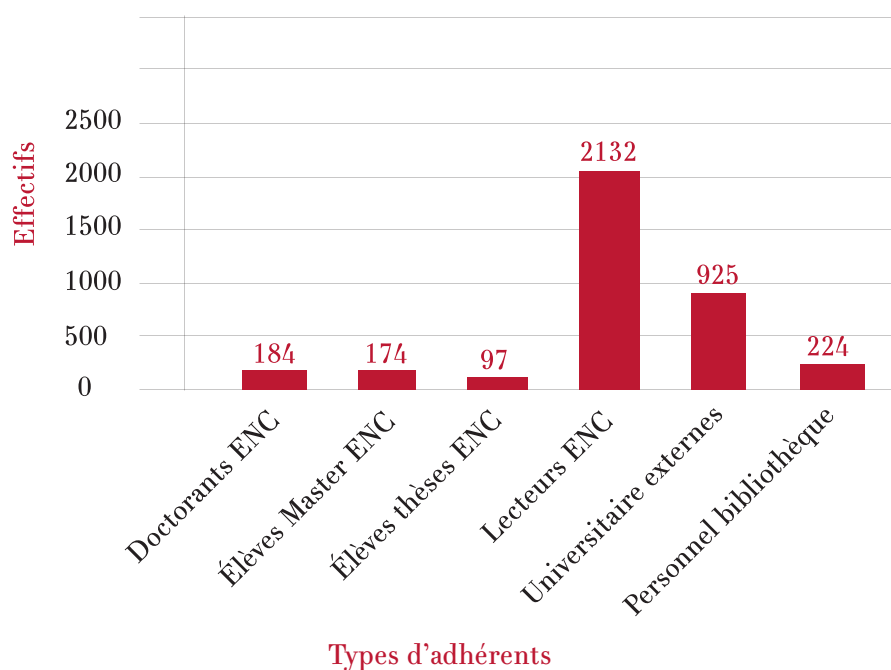
	CARTE À 30 € AVEC PRÊT	CARTE À 25 € AVEC PRÊT	CARTE À 5 € SANS PRÊT	CARTE GRATUITE RÉSIDENTS ÉTRANGERS	TOTAL
Enseignants-chercheurs	34		23	8	65
Doctorants		37	30	8	75
Masters I et II			55		55
Lecteurs extérieurs			16		16
Total	34	37	124	16	211

4.4.3. LE PRÊT**Le prêt aux lecteurs**

3 736 prêts ont été enregistrés en 2013 contre 2 932 en 2012, soit une hausse de 27 %. Une enquête sur les consultations sur place a été réalisée au mois de novembre : elle montre que les lecteurs ont utilisé 789 documents sans les emprunter. Il est difficile d'extrapoler le nombre annuel de consultations sur place à partir de ce seul chiffre, mais une nouvelle enquête aura lieu au printemps pour affiner cette information. Les résultats seront analysés pour déterminer les cotes et les types de documents les plus consultés.

Les lecteurs peuvent dorénavant prolonger leurs prêts en cours à partir de leur compte personnel sur Koha.

Statistiques de prêts par type d'adhérents



Quarante-trois universitaires extérieurs ont opté pour une carte leur donnant droit au prêt contre vingt-deux qui ont préféré une carte d'accès sans prêt.

Les collections en prêt

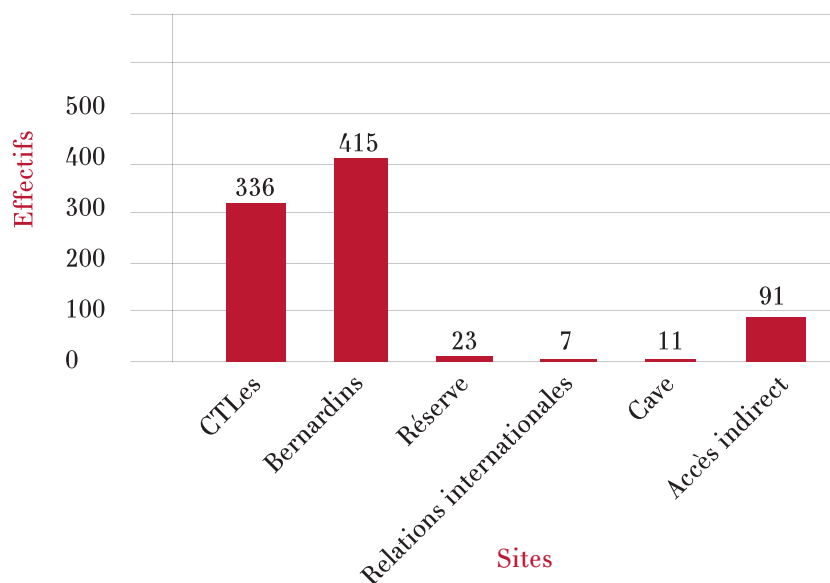
La bibliothèque a calculé le taux de rotation des collections par cote pour 2012 et 2013. Ce taux est obtenu en divisant le nombre de documents empruntés dans l'année par le nombre de documents empruntables. Sont prises en considération les cotes en accroissement, c'est-à-dire bénéficiant d'acquisitions régulières.

Ainsi, si l'on prend l'exemple de la cote A (bibliographie, histoire du livre), on constate qu'au plus 3 % de la collection sont empruntés (car un même livre peut être emprunté plusieurs fois dans l'année) et que 97 % de la collection sont consultés sur place ou jamais consultés. Les cotes les plus empruntées sont donc DOC (documentation professionnelle) avec 23 % de prêts dans la collection, puis K (histoire du droit) et If (histoire comparée) avec chacune près de 10 % de prêts sur la collection.

COTES	INTITULÉ	NOMBRE DE PRÊTS EN 2012	NOMBRE DE PRÊTS EN 2013	NOMBRE D'OUVRAGES EN 2012	NOMBRE D'OUVRAGES EN 2013	TAUX DE ROTATION 2012	TAUX DE ROTATION 2013
A	Bibliographie, histoire du livre	92	109	3 761	3 832	0,024	0,028
AN	Archives	12	10	275	279	0,044	0,036
B	Archivistique, catalogues, inventaires	167	176	5 251	5 344	0,032	0,033
C	Paléographie, codicologie, diplomatique	62	77	1 169	1 205	0,053	0,064
D	Géographie	34	35	896	904	0,038	0,039
Doc	Doc. Professionnelle	205	135	555	585	0,369	0,231
E	Histoire universelle, biographie, héraldique, historiographie	63	70	1 959	2 036	0,032	0,034
F	Histoire religieuse	176	247	4 503	4 606	0,039	0,054
G	Histoire de France sources	110	182	3 435	3 513	0,032	0,052
H	Histoire de France	292	378	4 585	4 675	0,064	0,081
I	Histoire d'Allemagne	2	6	659	666	0,003	0,009
Ia	Histoire de la Belgique et des Pays-Bas	5	6	924	930	0,005	0,006
Ib	Histoire d'Angleterre	13	13	1 259	1 268	0,010	0,010
Ic	Histoire de l'Orient latin et byzantin	28	27	419	431	0,067	0,063
Id	Histoire d'Espagne	8	28	1 029	1 072	0,008	0,026
Ie	Histoire d'Italie	11	18	1 239	1 288	0,009	0,014
If	Histoire comparée	105	171	1 696	1 771	0,062	0,097
Ig	Histoire de l'Antiquité	1	1	133	133	0,008	0,008
Ih	Histoires des pays slaves et scandinaves	5	2	210	214	0,024	0,009
Ij	Histoire de la Suisse	3	2	197	198	0,015	0,010
Ik	Histoire de la Hongrie	0	0	52	53	0,000	0,000
Il	Histoire des Amériques	2	0	148	148	0,014	0,000
Im	Histoire de l'Afrique	1	1	27	28	0,037	0,036
J	Philologie, linguistique	58	129	1 864	1 916	0,031	0,067
K	Histoire du droit	145	228	2 292	2 326	0,063	0,098
L	Littérature latine et grecque	106	107	2 763	2 810	0,038	0,038
M	Langues vulgaires	160	213	4 113	4 235	0,039	0,050
O	Histoire littéraire et culturelle	266	445	5 294	5 476	0,050	0,081
P	Histoire de l'art, archéologie, numismatique	276	332	6 975	7 110	0,040	0,047
Q	Périodiques	350	457	28 915	29 689	0,012	0,015
S	Sciences	6	12	220	224	0,027	0,054

Communication indirecte des documents

Navette 2013



Une partie des collections est conservée dans des lieux de stockage distants (CTLES, Bernardins, cave en Sorbonne) ou située dans les bureaux du personnel de l'établissement. Les lecteurs s'adressent aux magasiniers pour obtenir les documents. Le nombre de prêts ayant augmenté, celui des documents en communication indirecte (883) est également plus élevé que celui de 2012 (621), soit une hausse de 42 %.

Le prêt entre bibliothèques (PEB)

Les chiffres du PEB sont détaillés dans le tableau ci-dessous. Les refus de fourniture de document concernent des monographies exclues du prêt, antérieures à 1960 ou conservées au CTLES. Dans la majorité des cas, d'autres établissements peuvent fournir le document demandé. Les refus d'envoi de photocopies concernent des fascicules de périodiques qui n'ont pas encore été reçus ou manquants dans les collections.

Les envois de photocopies ou de documents numérisés (au format pdf) sont répartis comme suit :

- 100 tirés-à-part ;
- 25 articles de périodiques ;
- 20 extraits de monographies.

4.5. L'INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE

4.5.1. LE SYSTÈME INFORMATISÉ DE GESTION DE BIBLIOTHÈQUE (SIGB)

La bibliothèque est équipée depuis 2009 du logiciel libre de gestion de bibliothèque Koha. Depuis juin 2012, un contrat de maintenance a été souscrit auprès du prestataire TAMIL. Une nouvelle installation des applications sur le serveur physique de la bibliothèque a été nécessaire, impliquant des réajustements fonctionnels. La virtualisation du serveur

supportant le logiciel Koha et le redéploiement des applications sur ce même serveur ont été réalisés en 2013 pour faciliter les opérations de maintenance du logiciel Koha. Depuis novembre 2013, la bibliothèque utilise la version 3.8.17 de Koha qui améliore le module des acquisitions et corrige quelques problèmes d'affichage sur l'OPAC. Ce dernier a été modifié pour en améliorer la présentation (couleurs, police et bandeau image) et l'accorder au thème du site institutionnel. Le module de recherche est à présent plus clair et plus visible sur l'écran.

Les douze postes publics mis à disposition des lecteurs au sein de la bibliothèque ont été entièrement réinstallés sous le système Linux Linutop. Ce système bloque la conservation des historiques de navigation d'Internet et efface les identifiants et mots de passe des utilisateurs précédents.

4.5.2. LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE

L'espace de la bibliothèque numérique a été migré sous Omeka 2.1.3., l'ancien système Greenstone étant devenu obsolète et très contraignant à maintenir. La nouvelle plate-forme permet une meilleure lisibilité pour l'utilisateur. Elle regroupe en 2013 trois collections : les estampes (701), les tirés-à-part avant 1913 (2 400) et histoire de l'École (1 ouvrage, 51 images et biographies). La numérisation de l'ouvrage *L'École des chartes et la guerre (1914-1918)* a été confiée à la société Arkhenum.

4.6. LA COMMUNICATION

4.6.1. COMMUNICATION EXTERNE

Les lecteurs reçoivent des courriels de la bibliothèque sur les nouveaux services (par exemple sur le renouvellement du prêt depuis le compte lecteur) et sont informés par le biais de l'interface publique du catalogue. Les actualités du site internet et l'affichage en salle sont également utilisés par la bibliothèque.

4.6.2. COMMUNICATION INTERNE

Un bulletin interne au service a été diffusé chaque semaine : il recense les activités de la bibliothèque, les agendas (notamment celui des permanences en banque de prêt), l'avancement de la rénovation du quadrilatère Richelieu, les activités de l'établissement et des informations professionnelles. D'autres rubriques peuvent apparaître sporadiquement sur des sujets techniques ou des formations et conférences.

4.6.3. SÉLECTIONS BIBLIOGRAPHIQUES POUR LES CONFÉRENCES ORGANISÉES PAR L'ÉCOLE

Pour chaque conférence, la bibliothèque propose une bibliographie sélective distribuée au public et expose les ouvrages dans la grande salle. Ces ouvrages sont ensuite mis à disposition dans la salle de lecture pendant un mois. On retrouve cette bibliographie dans le catalogue informatisé de la bibliothèque, sous l'onglet *Bibliographies*.

4.6.4. VEILLE

La bibliothèque de l'École alimente la veille coordonnée par la direction de la communication. Au moyen d'alertes sur les moteurs de recherche, les informations concernant l'École, son directeur, ses partenaires et les archivistes paléographes sont recensées et transmises à la direction de l'établissement. Des dossiers de veille, papier et numérique, sont ainsi constitués et donnent un aperçu des actualités de l'École et de son réseau.

4.7. LA FORMATION DES LECTEURS

Des formations à l'utilisation des ressources documentaires ont été programmées tout au long de l'année 2013 à raison de deux par mois. Cette formule n'a pas rencontré beaucoup de succès puisque le nombre d'inscrits n'a pas dépassé la dizaine. Une réflexion doit être menée sur son évolution.

À l'invitation de deux enseignants, la conservatrice a fait deux présentations des ressources électroniques de la bibliothèque aux élèves de première année et aux étudiants de master I.

4.8. LES PERSONNELS

4.8.1. L'ÉQUIPE PERMANENTE

Plusieurs changements de personnel sont intervenus en 2013 : Émilie Cosson, Vanessa Dubois et Pascale Tressens ont quitté l'établissement. Pour le service public, une nouvelle organisation a permis de ne plus avoir recours à des vacataires. Deux magasiniers contractuels travaillent à temps plein depuis septembre 2013, une autre travaille à 80 % ; un roulement a été mis en place pour les permanences du samedi qui donnent droit à une récupération bonifiée.

L'équipe de la bibliothèque se compose de la manière suivante :

Liste des membres du personnel de la bibliothèque (septembre 2013)

Gaëlle BÉQUET 1 conservateur (1 ETP)	Direction du service
Silvère HANGUEHARD 1 ingénieur d'étude (1 ETP)	Responsable de l'informatique documentaire
Anne-Sophie PILLOT 1 bibliothécaire assistant spécialisé (1 ETP)	Responsable des acquisitions et du traitement documentaire des monographies acquises et reçues en don
Lise de BAUDOIN 1 bibliothécaire assistant spécialisé (1 ETP)	Responsable des acquisitions et du traitement documentaire des monographies acquises et reçues en don
Élisabeth GOUMAIN-CORNILLE 1 bibliothécaire assistant spécialisé (1 ETP)	Responsable des périodiques et des échanges
Linda GAUDEMER 1 aide de documentation et conservation patrimoniale (1 ETP)	Responsable de l'entretien physique des collections et de la reliure (périodiques et fonds général) Catalogage des livres anciens
Émilie COSSON 1 bibliothécaire assistante spécialisée contractuelle (1 ETP)	Responsable de la communication (interne, externe et signalétique) Projet Richelieu Responsable des plannings – Référent pour la sécurité
Lionel MASSE 1 bibliothécaire assistant spécialisé contractuel (1 ETP)	Référent catalogage Coordinateur SUDOC Responsable du PEB
Cécile GUINOT-DELERY 1 bibliothécaire assistante spécialisée contractuelle (1 ETP)	Responsable du service public Catalogage des fonds spécifiques
Tom GAGNAIRE 1 magasinier contractuel (1 ETP)	Service public Maintenance des collections
Nicolas ITURRALDE 1 magasinier contractuel (1 ETP)	Service public Maintenance des collections Navettes avec les sites extérieurs de stockage
Audrey MACÉ 1 magasinier contractuel (0,8 ETP)	Secrétariat de la bibliothèque Responsable des commandes et fournitures pour la bibliothèque Responsable des inscriptions des lecteurs extérieurs

4.8.2. STAGIAIRES ET VACATAIRES

La bibliothèque a accueilli Mme Christine Frasson-Cochet, élève conservateur à l'ENSSIB, pour un stage d'un mois qui lui a permis de réaliser une enquête auprès des lecteurs extérieurs.

Depuis septembre 2013, la bibliothèque n'emploie plus de vacataire pour le service public grâce à l'augmentation des quotités horaires des personnels en poste. Toutefois, la bibliothèque souhaite revoir l'organisation du service public pour la rentrée 2014 avec la suppression des postes de travail en salle de lecture, l'instauration de plages de permanence et le recours au monitorat étudiant.



5. L'ADMINISTRATION ET LES MOYENS DE L'ÉTABLISSEMENT

5.1. LE PERSONNEL

Le tableau présenté ci-dessous propose une situation des effectifs au 31 décembre 2013.

Il convient de noter que cette année aura été marquée, en matière de gestion des supports budgétaires, par les évolutions suivantes :

- création d'un emploi d'ATER à mi-temps, permettant d'accueillir et rémunérer un jeune chercheur et de ne plus mobiliser le support de directeur d'études qui servait jusque-là à assurer cette mission ;
- transformation d'un emploi de bibliothécaire en emploi d'IGE, afin que puisse être conduite la démarche de ré-informatisation de la bibliothèque.

Tableau des effectifs

FILIÈRES / CORPS	EFFECTIF CORPS OU FILIÈRE		EFFECTIF CATÉGORIE OU GRADE	ÉVOLUTION 2012 / 2013
Agents rémunérés sur support ou dotation État				
Enseignants-chercheurs				
Effectifs enseignants-chercheurs				
Directeurs d'études	10	première classe et CE	4	
		deuxième classe	5	
		50% invités, 50% DE	1	
Directeurs d'études cumulants	3		3	
Maîtres de conférences	3	HC	1	moins 2 MCF
		CN	2	
Total effectifs EC	16			
Contractuels enseignants				
ATER	1,5			plus 1
Contractuels doctorants	4			
Total effectifs contractuels enseignants	5,5			
BIATSS				
Effectifs filière administrative				
Effectifs titulaires	8	A (attachés - CASU)	3	
		B (SAENES)	2	
		C (ADJAENES)	3	moins 1

Contractuel sur supports AENES	1			
Total effectifs AENES	9			
Effectifs filière ITRF				
Effectifs titulaires	13	A (IGR, IE ou ASI)	9	
		B	1	
		C	3	
Contractuels sur supports ITRF	4			plus 1
Total effectifs ITRF	17			
Effectifs filière bibliothèque				
Effectifs titulaires	11	A	6	moins 1
		B	3	
		C	2	
Contractuels sur supports bib	1			
Total effectifs bibliothèque	12			
Total effectifs BIATSS	38			
Total effectifs EC + EC Contr + BIATSS	59,5			
Élèves				
1 ^{ère} année	20			
2 ^{ème} année	20			
3 ^{ème} année	25			
4 ^{ème} année	30			
Total des élèves	95			
Autres agents (contractuels « ressources propres »)				
Contractuels A	15,1			plus 2
Contractuels B	3			
Contractuels C	2,5			moins 1,5
Sous-total	20,6			
Agent comptable	1			

Pour compléter cette vue d'ensemble sur les effectifs exerçant au sein de l'établissement, il convient de noter que certains travaux sont rémunérés sous la forme de brefs contrats à durée déterminée ou sous forme de vacations horaires dans l'année. Le bilan 2013 recense 3 347,75 heures de vacations (2 687 en 2012), dont 782,5 pour des activités liées à la recherche (825 en 2012).

5.1.1. MOUVEMENTS ET ORGANISATION DES SERVICES

Enseignement et recherche

Le détachement dans le corps de conservateur des bibliothèques d'un maître de conférences a permis d'accueillir sur le support ainsi libéré un ATER à plein temps assurant la responsabilité pédagogique du master.

L'arrivée à son terme du détachement entrant d'un maître de conférences au 31 août 2013 a entraîné la libération du support correspondant, ce qui a permis, en contrepartie du maintien de cette vacance, la mise à disposition, par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, d'un poste de conservateur, assurant les fonctions à la fois de responsable de la formation continue et de chargée des partenariats et du mécénat.

Services administratifs

- Service des ressources humaines : le poste de responsable du service des ressources humaines a été pourvu en septembre 2013. Cela a permis d'identifier de manière plus spécifique cette fonction et de mettre en place, au sein d'un service composé désormais de trois agents, une gestion individuelle intégrée des personnels de l'École, ce qui répond à une préconisation de l'IGAENR.
- CRI : un poste de catégorie B libéré suite à la disponibilité demandée et obtenue par un personnel de l'École a été implanté au CRI et a servi au recrutement, par voie de détachement entrant, d'un informaticien, dans le but de renforcer un service fortement sollicité dans le cadre, notamment, de l'organisation du déménagement de l'École sur un autre site.
- Bibliothèque : recrutement, à la suite de la transformation de poste ci-dessus mentionnée (Bib. IGE) d'un contractuel de niveau IGE, chargé d'assurer la mise en œuvre des nouveaux outils informatiques dont souhaite se doter la bibliothèque.

CTHS

À la suite du départ, au 31 août, de la conservatrice / déléguée générale du CTHS, ce poste est resté vacant pendant quatre mois, le désistement du candidat initialement pressenti pour exercer cette fonction ayant obligé à relancer une procédure de recrutement au début du mois de septembre.

5.1.2. LA GESTION DES PERSONNELS

Les enseignants-chercheurs

- Promotions :
Une promotion à la hors-classe a été obtenue par un maître de conférences de l'École sur le contingent de promotion commun à l'EPHE, l'ENC et l'EFEO.
- Politique indemnitaire :
- Fin 2013, le nombre d'attributaires de la prime d'excellence scientifique était de 4 enseignants, contre 7 en 2012. Le montant versé au titre de cette prime s'est élevé, pour 2013, à 32 663,19 €, contre 46 625 € en 2012.
- La prime de charge administrative a représenté sur 2013 un montant total de 5 000 €, contre 11 100 € en 2012. Cette prime ne compte plus aucun attributaire depuis septembre 2013.

Les BIATSS

— Promotions :

Une promotion au grade de 1^{ère} classe par inscription au tableau d'avancement du corps des magasiniers a été obtenue par un agent en poste au CTHS.

— Politique indemnitaire :

La dotation ministérielle de 140 903 € au titre des indemnités des personnels non-enseignants a été entièrement utilisée.

— Entretiens professionnels :

La campagne d'entretiens professionnels s'est déroulée en juin pour toutes les catégories de personnel. Elle permet d'évaluer les résultats et d'affiner la répartition des crédits indemnitaires. L'entretien reste le moyen privilégié de définir les objectifs de service, ainsi que les besoins en formation qui seront pris en compte pour l'élaboration du plan de formation. À cet égard, il conviendra d'approfondir l'exploitation de la partie de la fiche d'évaluation relative aux besoins en formations et de procéder à la mise à jour des fiches de poste.

— Congés « médicaux » :

Congés "médicaux" des personnels BIATSS (tit. et non-tit.) en 2013

TYPE DE CONGÉS	NOMBRE D'AGENTS	NOMBRE DE JOURS D'ARRÊT
Accidents de service	3	25
Maladie	17	168,5
Maternité	1	126
Soins enfant malade	7	13,5
Total	2	333

Cet état récapitulatif par type de congés obtenus sur prescription médicale montre qu'ont été accordés à 28 agents un total de 333 jours d'arrêt de travail.

— Compte épargne-temps :

Au 31 décembre 2013, quinze agents de l'École étaient titulaires d'un compte épargne-temps avec 3 ouvertures, 7 comptes alimentés et 5 comptes non-mouvementés.

Le total des jours versés en décembre 2013 est de 71. La demande d'indemnisation porte sur 52 jours, le stock de jours restant sur l'ensemble des quinze comptes s'élevant à 267.

— Allocations de retour à l'emploi :

L'École a adhéré aux ASSEDIC en juillet 2012 ; cinq dossiers « d'aide au retour à l'emploi » ont été ouverts en 2013 auprès de Pôle emploi pour des contractuels de l'établissement.

5.1.3. COMITÉS ET COMMISSIONS

Comité technique

Une élection partielle (octobre) a permis de compléter la composition de ce comité.

Le comité technique de l'École s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2013, dont une fois en tant qu'instance compétente en matière d'hygiène et sécurité. Les points principaux présentés à l'ordre du jour ont été les suivants :

Réunion du 10 janvier 2013 :

- rédaction du règlement intérieur (mise en œuvre du processus et création d'un groupe de travail) ;
- réunion du comité technique siégeant en tant que CHS du 24 avril 2013 ;
- présentation du rapport des inspecteurs hygiène et sécurité de l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche ;
- présentation des premières dispositions prises à la suite de ce rapport.

Réunion du 8 octobre 2013 :

- règlement intérieur : point sur l'avancement des travaux ;
- action sociale ;
- plan de formation continue ;
- prime des personnels BIATSS.

Réunion du 3 décembre 2013 :

- point sur le déménagement ;
- référentiel des activités d'enseignement ;
- congés annuels ;
- transformation de poste.

Commissions paritaires d'établissement

Elles se sont réunies en formations restreintes à chaque corps.

- Filière ITRF, deux réunions en 2013 :
 - au mois de mars pour se prononcer sur la titularisation d'un ASI stagiaire ;
 - au mois de septembre pour se prononcer sur le renouvellement du temps partiel d'un IGE, et sur le renouvellement pour un an du détachement entrant d'un autre personnel IGE.
- Filière AENES, une réunion en novembre 2013 :
 - pour se prononcer sur l'accueil par détachement entrant d'un adjoint administratif.

— Filière bibliothèque, trois réunions en 2013 :

- en février 2013 pour se prononcer sur une proposition d’inscription au tableau d’avancement au grade de conservateur général, et sur l’ordre de classement des deux candidats proposés ;
- une seconde réunion en mars 2013 pour avis concernant la proposition de titularisation de deux Bibas stagiaires ;
- la troisième réunion (octobre 2013) a permis de se prononcer sur la proposition d’inscription au tableau d’avancement à la première classe du corps des magasiniers, et l’ordre de classement des deux candidats proposés.

Ces demandes d’avis ont toutes recueilli un avis favorable de la part des CPE ainsi réunies.

5.1.4. FORMATION PROFESSIONNELLE

Les actions de formation proposées par l’École visent à donner à ses agents une formation professionnelle d’adaptation ou de perfectionnement à l’emploi, ou encore à leur permettre d’acquérir les compétences nécessaires pour exercer de nouvelles fonctions ou suivre l’évolution des techniques : l’enjeu est donc de maintenir ou parfaire la qualification professionnelle et de se donner les moyens d’un développement de carrière, notamment en se préparant à une promotion par liste d’aptitude ou concours.

Formation continue 2013

SERVICES	NOMBRE D’AGENTS AYANT SUIVI UNE FORMATION	NOMBRE DE JOURS DE FORMATION	Coût EN €
Périmètre DGS	9	38	
Bibliothèque	10	104,5	
Autres ENC	3	11	
Sous-total ENC	22	153,5	19 727,7
CTHS	5	12	12 195,8
URFIST	1	3	2 569
Total	28	168,5	34 492,5

Les dépenses en matière de formation continue des personnels étaient de 16 800 € en 2011. Elles sont passées à 23 040 € en 2012 et, donc, atteignent 34 492,5 € pour 2013, marquant ainsi une progression sensible (+49,7 %) entre 2012 et 2013.

La participation des agents de la bibliothèque aux actions de formation apparaît comme importante, aussi bien en ce qui concerne le nombre des agents concernés que, surtout, le contingent de jours utilisés ; il convient toutefois de relativiser ce constat, en indiquant que la participation d’un seul agent à une formation de longue durée auprès de l’ENSSIB majore fortement ce total de jours. De la même manière, pour ce qui est du « coût à la journée », il faut rappeler que les formations suivies auprès de Médiadix le sont sur la base d’un forfait annuel (avec donc, au final, un « coût/journée » assez faible). À cet égard, on peut noter que, ramenées à la journée, ce sont les formations suivies par les agents du CTHS qui ont été les plus « coûteuses » en 2013.

Pour ce qui est de la nature des formations suivies, elles sont constituées pour une large majorité de «formations métiers», auxquelles il convient de rajouter quelques formations «transversales» (secourisme, gestion de conflit par exemple), ainsi que des préparations à des examens ou concours.

5.1.5. ACTION SOCIALE ET MÉDECINE DE PRÉVENTION

Action sociale

Le budget de l'action sociale est constitué pour l'essentiel des dépenses de participation aux frais de restauration des personnels dans les restaurants administratifs, sachant que la prestation interministérielle allouée par repas est de 1,17 € pour les agents dont l'indice n'excède pas 466. Au total, ce budget s'est élevé, pour 2013, à 20 215,84 €, soit 9 521,47 € pour l'École, 7 274,46 € pour le CTHS, et 3 420,11 € pour l'URFIST. À noter, sur le seul périmètre «École», une évolution sensible de ce poste de dépense, puisqu'il était de 5 991 € et de 7 276 € en 2012 (soit + 31 % entre 2012 et 2013).

L'action sociale comprend également les dépenses engagées dans le cadre des fêtes de Noël, soit l'achat de chèques-cadeaux d'un montant de 30 € pour les enfants de moins de 12 ans, la participation à la manifestation de l'arbre de Noël organisée par le Rectorat de Paris, comprenant l'accès, pour les enfants de 5 à 11 ans et un parent, au spectacle théâtral et musical, puis au goûter. Les crédits utilisés dans le cadre de cette action évoluent bien entendu en fonction du nombre (et donc de l'âge) des enfants bénéficiaires, et sont ainsi passés de 943 € en 2011 à 1 359 € en 2012, pour «redescendre» à 1 173 € en 2013.

Le budget «action sociale» inclut enfin le coût de la convention qui lie l'École au Muséum pour l'aide apportée au personnel par une assistante sociale, soit un montant de 500 €/an.

Par ailleurs, le service académique des affaires sociales propose toujours en 2013 une gamme de prestations sociales qui comprend l'aide à l'installation dans la fonction publique (AIP), dont bénéficient les élèves fonctionnaires stagiaires de première année primo-arrivants à Paris, les chèques-vacances-séjours, le secours exceptionnel et l'aide au logement locatif.

Médecine de prévention

En 2013, la convention avec le service de médecine de prévention de l'université Paris Descartes s'achevait fin mars. Cet établissement n'a pas souhaité renouveler sa prestation de service en raison de sa difficulté à répondre à l'ensemble de ses obligations en la matière. En effet, le nombre de médecins de prévention est largement inférieur aux besoins dans l'ensemble du pays.

Les effectifs de l'École entraînent le recours à une prestation extérieure. Les établissements partenaires sollicités se trouvent tous dans la même situation que Paris Descartes, et pour les mêmes raisons ; ils ne se sont, en conséquence, pas montrés désireux d'accueillir notre petit effectif d'agents en sus des leurs dans des services de médecine de prévention ayant déjà du mal à faire face à leurs obligations. Si l'Association française des médecins de prévention a très vite accepté d'envisager un contrat avec l'École, il n'a pas été possible, dans les mois qui ont suivi, de trouver un établissement prêt à héberger dans ses locaux l'accueil des agents de l'École. Les négociations sont toujours en cours à la date de rédaction de ce rapport avec l'INALCO.

5.1.6. MASSE SALARIALE

La masse salariale de l'École se répartit en deux blocs distincts : la partie principale correspond à la rémunération des agents affectés sur les supports délégués par le ministère et donc « financés » par celui-ci, l'autre partie étant constituée par les rémunérations gagées sur les « ressources propres » de l'établissement. Ce budget propre fait l'objet, au niveau du service des ressources humaines, d'un suivi spécifique mensuel, qui se trouve synthétisé dans le tableau ci-après :

Suivi de la consommation des crédits de masse salariale « ressources propres » Année 2013

	BP	MOYENNE MENSUELLE	JANVIER	FÉVRIER	MARS
École	887 744	73 978,67	48 460,96	63 994,49	66 985,05
CTHS	388 756	32 396,33	26 586,76	26 578,86	26 393,07
URFIST	31 070	2 589,17	2 400,74	2 400,74	649,92
Total général	1 307 570	108 964,17	77 448,46	92 974,09	94 028,04
	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
École	67 245,88	61 155,33	71 194,12	59 431,88	105 771,72
CTHS	28 530,49	31 637,54	30 144,37	29 552,43	30 077,05
URFIST	2 795,21	1 639,02	5 292,1	1 471,2	—
Total général	98 571,58	94 431,89	106 630,59	90 455,51	135 848,77

	TOTAL
École	839 172,79
CTHS	345 994,41
URFIST	25 180,11
Total général	1 210 347,31

On constate que la dépense totale est restée dans les limites du budget prévisionnel, puisque de 97 223 € inférieure à celui-ci (1 210 347 € consommés pour 1 307 570 budgétés), ces 8 % constituant une précaution destinée à faire face aux aléas particulièrement sensibles sur une masse salariale aussi réduite.

Cette moindre consommation se retrouve au niveau de chacune des trois entités constitutives de l'établissement et pour tous les postes de dépense identifiés, à l'exception de celui relatif aux jurys de concours, où l'on constate une dépense supérieure de 12 238 € à celle initialement prévue.

5.2. LE SERVICE FINANCIER

L'activité du service financier a connu d'importantes évolutions et mutations tout au long de l'année 2013.

La préparation et l'exécution du budget 2013 a eu pour double objectif un meilleur suivi de l'évolution de la dépense par service et le dégagement de moyens financiers pour la réalisation des projets d'avenir de l'École, ces projets étant liés à la préparation de l'installation aux 58 et 65 rue de Richelieu.

La perte de la partie paie, au 1^{er} septembre 2013 et de l'agent qui y était dédié, avec la création d'un service des ressources humaines à gestion intégrée, a été largement compensée par un recours de plus en plus systématique aux marchés publics. L'établissement, qui a passé deux marchés en 2012, en a mis cinq en œuvre en 2013 sans compter ceux d'ores et déjà en préparation pour 2014 (une douzaine).

Les changements d'applications informatiques ont également été une source d'occupation récurrente tout au long de cette année : passage à Win-paie pour les traitements des personnels rémunérés sur ressources propres au 1^{er} janvier 2013 et passage à JEFYCO pour le budget et la comptabilité de l'établissement au 1^{er} janvier 2014.

5.2.1. LE BUDGET

Les chiffres

BP

Le budget initial 2013 de l'École a été voté par le conseil d'administration du 12 décembre 2012. Il s'élevait à 2 870 099 €, soit une augmentation de 139 629 € par rapport au BP 2012 (qui était de 2 730 470 €). Ce budget a atteint son équilibre grâce à un prélèvement de 300 249 € sur le fonds de roulement.

Le budget de l'École a augmenté de 103 149 € et est passé de 1 621 130 € à 1 724 279 € soit une hausse de 6,36 %. Il était présenté en strict équilibre des recettes et des dépenses.

Le budget de l'URFIST a diminué de 3 780 euros en passant de 111 480 € à 107 700 € soit une baisse de 3,39 %. Il s'équilibrait en recettes et en dépenses avec un prélèvement de 7 000 € sur le fonds de roulement.

Le budget de CTHS a augmenté de 40 260 € en passant de 997 860 € à 1 038 120 € soit une hausse de 4,03 %. Il s'équilibrait en recettes et en dépenses avec un prélèvement de 293 249 € sur le fonds de roulement.

DM₁

La décision modificative 1 soumise au conseil d'administration du 20 mars 2013 a porté le budget réactualisé de l'établissement de 2 870 099 € à 3 260 839 € en ressources et en charges. Cette hausse de 390 740 € représentait une progression de 13,61 %.

Il prenait en compte la baisse de la dotation 2013 allouée à l'École (courrier du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche daté du 14 février 2013). Le montant de la dotation prévisionnelle porté au BP 2013 était de 2 018 052 €. Il a été ramené à la somme de 1 978 432 €, soit une baisse de 39 620 € (- 1,96 %). Cette diminution a été répartie sur les trois entités de l'établissement.

Pour l'URFIST, cette baisse des ressources a été compensée par un prélèvement sur le fonds de roulement à hauteur de 9 000 €. Le budget de l'URFIST est resté à 107 700 €.

Pour le CTHS, les dépenses ont été réduites de 14 000 €. Le budget de CTHS est ainsi passé de 1 038 120 € à 1 024 120 €, soit une baisse de 1,35 %.

Hormis la diminution de la dotation du ministère de tutelle, cette DM1 a concerné principalement l'entité École.

Le budget de l'École au BP 2013 s'élevait à 1 724 279 €. Il a été porté à 2 129 019 €, soit une augmentation de 404 740 € (23,47 %). Il s'équilibrait en recettes et en dépenses avec un prélèvement de 263 424 € sur le fonds de roulement.

DM₂

La décision modificative 2 a porté le budget de l'établissement de 3 260 839 € à 4 828 669 € en ressources et en charges. Cette hausse de 1 567 830 € qui représente une progression de 48,08 %, s'explique en grande partie par une opération d'apurement spécial de créances irrécouvrables concernant l'École et le CTHS. Cette opération d'apurement spécial avait pour but d'assainir les comptes de l'établissement.

Le budget de l'École a augmenté de 697 042 € et est passé de 2 129 019 € à 2 826 061 €, soit une hausse de 32,74 %. Il s'équilibrait en recettes et en dépenses avec un prélèvement de 97 144 € sur le fonds de roulement.

Le budget de l'URFIST a augmenté de 23 000 € en passant de 107 700 € à 130 700 €, soit une hausse de 21,36 %. Il s'équilibrait en recettes et en dépenses.

Le budget de CTHS a augmenté de 847 788 € en passant de 1 024 120 € à 1 871 908 €, soit une hausse de 82,78 %. Il s'équilibrait en recettes et en dépenses avec un prélèvement de 72 521 € sur le fonds de roulement.

Tableau récapitulatif du budget 2013

2013	BP (EN €)	DM 1 (EN €)	DM 2 (EN €)
École nationale des chartes	2 870 099,00	3 260 839,00	4 828 669,00
École	1 724 279,00	2 129 019,00	2 826 061,00
CTHS	1 038 120,00	1 024 120,00	1 871 908,00
URFIST	107 700,00	107 700,00	130 700,00

5.2.2. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2013

Sincérité et lisibilité du budget

Les recettes, au niveau de la formation continue et de la recherche, ont été enregistrées en tenant compte de l'avancée réelle des projets. Ainsi, pour la formation continue, une proratisation du nombre d'heures par année a été calculée pour leur enregistrement sur l'exercice budgétaire correspondant. Il en a été de même avec les contrats de recherche : état d'avancement du projet, achats à effectuer sur un exercice budgétaire déterminé, recrutement de personnel et estimation au plus juste des dépenses afférentes à rattacher à

un exercice ou à un autre.

L'opération d'apurement spécial de créances irrécouvrables, conduite par l'agence comptable, s'inscrit également dans ce contexte de sincérité et de lisibilité du budget.

La structure budgétaire adoptée pour l'exercice 2013 a permis un meilleur suivi des comptes, service par service, cette remarque étant surtout valable pour l'École. En effet, douze services dépensiers ont été identifiés :

- direction,
- ressources humaines,
- finances logistique et patrimoine,
- direction des études,
- relations internationales,
- formation continue,
- bibliothèque,
- communication,
- recherche et édition,
- CRI,
- équipe de recherche centre Jean-Mabillon.

Les services ont ainsi pu disposer tout au long de l'année du montant global du budget qui leur était alloué et ils ont pu suivre le cours de leur consommation de crédits. Ils ont été aidés en cela par des éditions sur l'état de consommation de leurs crédits et sur l'état des mandements effectués à un temps T. Des réajustements de crédits sont intervenus de compte à compte au sein d'un même service sans remettre en cause le montant global de la dotation de chacun d'entre eux. Cependant, en fin d'exercice, au moment de la DM2, des ajustements entre services ont eu lieu dans le but d'optimiser la consommation des crédits 2013.

Les projets d'avenir de l'École

Au cours de cette année, l'École a adopté un ambitieux programme de dépenses engageant sa pérennité et son avenir. Ce programme a été présenté et approuvé par le conseil d'administration du 20 mars 2013. Les projets d'avenir concernaient :

- l'installation de l'École sur le site Richelieu,
- la bibliothèque,
- la mise à niveau / refonte des systèmes informatiques,
- des actions de communication externe,
- des actions consacrées à la vie étudiante.

Un bilan de l'exécution de ce programme a été présenté dans la note budgétaire soumise aux membres du conseil d'administration réunis le 8 novembre 2013. La quasi-totalité des dépenses prévues a été exécutée selon la liste ci-dessous.

La modernisation de la bibliothèque avec :

- équipement des collections de la bibliothèque en pastilles de sécurité, 23 800 € ;
 - achat et pose du portique de sécurité dans le hall d'entrée de l'École et achat d'une seconde platine RFID pour activer et désactiver les pastilles électroniques des livres équipés, 9 520 € ;
- la désinfection des tirés à part. Un test a été effectué cette année pour une somme de 250 €. L'exécution à grande échelle de cette opération est prévue pour 2014 quand l'espace de stockage qui accueillera les documents désinfectés sera libéré ;
- le dépoussiérage des collections, 6 130 €.

La mise à niveau/refonte des systèmes informatiques avec :

- un audit sur l'état actuel des systèmes informatiques, 17 760 € ;
- un audit de la base de données Koha, 2 120 € ;
- l'adhésion au progiciel COCKTAIL, 12 700 € ;
- le renouvellement et l'achat de matériel informatique, 15 000 € ;
- la refonte totale des systèmes informatiques en trois phases (site internet, espace numérique de travail, gestion électronique des documents, éditions numériques...), première phase 30 000 €.

La communication externe avec :

- la présence de l'École sur trois salons, 3 000 € ;
- la publication dans une version totalement rénovée du rapport d'activité et du compte financier, 7 990 € ;
- la promotion de l'École via des insertions publicitaires, 8 250 € (avec la participation de la société de l'École des chartes à hauteur de 1 000 €).

La préparation de l'installation sur le site de Richelieu avec :

- une étude sur les coûts de maintenance et de fonctionnement des locaux du 65 rue de Richelieu, 5 980 € ;
 - une étude de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des aménagements mobiliers des salles de lecture et du hall d'accueil de la future bibliothèque au 58 rue de Richelieu (en cours), 13 000 € ;
- une étude de maîtrise d'ouvrage pour la mise en place des mobiliers du futur bâtiment administratif et pédagogique du 65 rue de Richelieu (en cours), 16 000 €.

Le montant total de ces dépenses s'élève à 171 500 €.

L'opération de mécénat Sauvez nos reliures

Un appel au mécénat vers des entreprises extérieures et des particuliers a été lancé dans le but de récolter des fonds pour la restauration des reliures endommagées par le temps et les nombreuses manipulations.

Ainsi près de 15 000 € issus des divers dons collectés ont été consacrés à la restauration de reliures anciennes. Par exemple, la fondation Lefort-Beaumont a donné 5 000 € pour la restauration d'ouvrages des XVI^e et XVII^e siècles.

La préparation du changement de logiciel budgétaire et comptable

Le budget 2013 est le dernier à être exécuté dans l'application JVS Adix. À partir de 2014, l'École adopte l'application JEFYCO pour ses opérations budgétaires et comptables. JEFYCO est le module financier du logiciel Cocktail que l'établissement utilise déjà pour la gestion des ressources humaines et de la scolarité des élèves et étudiants.

Le passage à cette nouvelle application a été préparé en amont avec une semaine de formation aux différentes fonctionnalités de l'application (dépenses, recettes, missions, comptabilité...) entre les 9 et 13 septembre. Ces formations ont été suivies par l'ensemble des agents en charge des affaires financières et comptables de l'établissement et par une responsable du CRI.

Entre septembre et décembre 2013, des groupes de travail thématiques (dépenses, recettes, missions...) se sont réunis pour s'approprier ce nouvel outil en simulant diverses opérations budgétaires et comptables dans la base test. Un comité de pilotage composé notamment de la directrice générale des services, de l'agent comptable, du responsable du service financier et de la responsable des applications informatiques s'est régulièrement réuni pour suivre l'état d'avancement de la mise en place de ce projet.

Cette préparation a permis une prise en main de la nouvelle application, début 2014, sans difficultés notables.

5.2.3. MARCHÉS PUBLICS

L'établissement a de plus en plus recours aux marchés publics pour ses achats importants. Un partenariat avec un agent de l'université Paris-IV spécialisé dans ce domaine a été instauré. Cette collègue expertise les divers documents constituant les dossiers de consultations (CCAP, CCTP, règlement de consultation, bordereau de prix, mémoire technique) et apporte son aide et ses conseils, autant que nécessaire, dans le déroulement des procédures et l'exécution des marchés publics passés par l'École.

Les marchés 2013

Cinq marchés publics ont été lancés dans le courant de l'année 2013. Les quatre premiers ont été notifiés et sont en cours d'exécution. Le cinquième sera notifié dans le courant du premier trimestre 2014. La liste de ces marchés est la suivante :

- Marché 01-2013 (MAPA) – Maîtrise d'œuvre pour la réalisation des aménagements « mobiliers » des salles de lecture et du hall d'accueil de la future bibliothèque de l'École.
- Marché 02-2013 (MAPA) – Fourniture d'étiquettes d'identification et de protection par radiofréquence (RFID) et l'équipement d'une partie des collections de la bibliothèque de l'École.
- Lot 1 : fourniture d'étiquettes pour des imprimés courants et d'étiquettes pour des imprimés anciens (quantité minimum : 50 000, quantité maximum : 55 000) ;
- Lot 2 : prestation de pose et d'encodage de 50 000 étiquettes RFID.
- Marché 03-2013 (MAPA) – Conception technique, conseil, développement, déploiement, maintenance, formation et hébergement ainsi qu'intégration et développement de la charte graphique du site internet et de l'espace numérique de travail (ENT) de l'École.
- Lot 1 : conception technique, conseil, développement, déploiement, maintenance, formation et hébergement du site internet et de l'espace numérique de travail (ENT) de l'École ;

- Lot 2 : intégration et développement de la charte graphique sur le site internet et sur l'espace numérique de travail (ENT) de l'École.
- Marché 04-2013 (MAPA) – Prestations intellectuelles relatives à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place des mobiliers du futur bâtiment administratif et pédagogique de l'École.
- Marché 05-2013 (appel d'offres) – Prestations de reliure de monographies et périodiques (hors opérations patrimoniales) pour la bibliothèque de l'École.
- Lot 1 : reliure mécanisée surjetée ou reliure mécanisée avec collage par double berçage pour les fascicules de périodiques ;
- Lot 2 : reliure mécanisée surjetée ou reliure mécanisée avec collage par double berçage pour des monographies ;
- Lot 3 : reliure traditionnelle (couture machine ou main) et travaux spécifiques sur documents (périodiques et monographies).

Cette liste doit être complétée par une mention particulière liée à l'achat des matériels informatiques. Les commandes passées pour l'acquisition de ces matériels ont systématiquement été adressées à l'UGAP. L'École s'est ainsi mise en conformité avec la réglementation pour ce type d'achat.

L'École et le CTHS ont eu recours aux services d'une société conseil extérieure pour établir les documents nécessaires au futur marché d'impression de l'établissement. Ce travail de longue haleine, qui a été l'occasion d'une réflexion inédite sur les publications, doit aboutir à la publication d'un marché dans le courant du premier trimestre 2014.

Enfin, le déménagement des services pédagogiques et administratifs de l'École au 65 rue de Richelieu durant l'été 2014 donnera également lieu à la publication de nombreux marchés publics.

5.2.4. L'ACTIVITÉ PAIE

L'activité paie rattachée au service financier jusqu'au 1^{er} septembre 2013, a connu des évolutions notables pendant cette année.

En effet, le logiciel dans lequel était saisie la paie des personnels payés sur ressources propres a changé à compter du 1^{er} janvier 2013. À partir de cette date, la paie ressources propres a été faite dans l'application Win-paie, comme la paie des personnels État, et non plus dans l'application JVS-Adix. Cette migration dans Win-paie a été l'occasion d'harmoniser les procédures techniques de paie de l'ensemble des personnels de l'établissement et de créer un outil plus fiable pour le suivi de la masse salariale.

L'établissement s'est doté d'un service des ressources humaines à gestion intégrée à partir du 1^{er} septembre 2013. À cette occasion, l'agent en charge des paies, jusqu'alors rattaché au service financier, a intégré ce nouveau service. L'effectif du service financier est ainsi passé de quatre à trois agents.

5.3. LE SERVICE INFORMATIQUE

5.3.1. INFRASTRUCTURE SYSTÈME ET RÉSEAU

2013 a été l'occasion de consolider le fonctionnement du CRI créé fin 2012. L'objectif a été de mettre en œuvre une organisation efficiente et des procédures pérennes concernant la gestion du parc et des besoins des services en matière d'informatique (demandes de matériel, projets transversaux...).

Arrivée en octobre 2012, l'ingénieure infrastructure système et réseau a continué début 2013 le travail d'audit et d'inventaire entamé à son arrivée.

- Le matériel a été inventorié et enregistré dans une base de gestion de parc (GLPI).
- Une procédure de demande de matériel et de déclaration des incidents a été mise en place. Ainsi, l'assistance aux utilisateurs a été outillée (saisie décentralisée des demandes, gestion des tickets, mise en place d'une base de connaissances).
- Les tâches courantes de gestion ont été menées à bien : suivi de l'exécution et de la préparation budgétaire, suivi de la maintenance et des prestataires, participation aux réunions de direction, à l'évaluation AERES et aux réunions des différents réseaux universitaires (PRES, UNPIDF...).
- L'ingénieure infrastructure système et réseau s'est vu confier le pilotage ou la participation au comité de pilotage de différents projets de l'École (déménagement, site web, optimisation de l'archivage de documents numériques).

5.3.2. INFRASTRUCTURE RÉSEAU

Comme en 2012, le réseau sur lequel s'appuie le S.I. de l'ENC a été maintenu par le SIRIS, tout comme la messagerie et le nom de domaine.

L'ingénieure infrastructure système et réseau a suivi les demandes d'évolution d'organisation des bureaux (nouveaux arrivants, changements de locaux, installation de bornes wifi dans les salles de cours et la bibliothèque) en étroite liaison avec le SIRIS.

Au dernier trimestre 2013, le travail s'est concentré sur l'évolution du système informatique en 2014 (notamment en prévision du déménagement) et sur l'écriture d'un CCTP ainsi que le chiffrage d'un « cœur de réseau ». L'objectif a été d'évaluer le budget à prévoir et de se donner les moyens de publier un appel d'offres début 2014 concernant :

- la future infrastructure : commutateurs réseau, appliance de sécurité, stockage des données ;
- les serveurs « réseau » : DHCP, DNS, firewall, routage, etc. ;
- un nouveau serveur de virtualisation pour doubler l'actuel ;
- l'accompagnement (prestations) et l'installation de toute l'infrastructure entre juin et juillet 2014.

Le marché est en cours de validation par la direction des finances et sa publication pourra être faite dans le temps prévu.

5.3.3. GESTION DU PARC

En ce qui concerne la gestion du parc, l'objectif a été focalisé sur la consolidation et la virtualisation des serveurs ainsi que sur la mise en réforme de tout le matériel obsolète ou hors service (toujours en prévision du déménagement). Cependant le parc a tout de même évolué au rythme des projets et de la nouvelle organisation administrative de l'École.

Quatre nouveaux serveurs virtuels ont remplacé les machines « physiques » :

- serveur Koha pour la bibliothèque ;
- serveur Cocktail pour la scolarité, la carrière et la gestion financière (test et production) ;
- serveur Giry pour l'URFIST (site institutionnel) ;
- serveur Mémoloi pour un projet de recherche.

Cinq nouveaux postes de travail ou portables ont été installés :

- poste pour le responsable des ressources humaines ;
- poste pour la chargée de projet auprès du directeur ;
- poste pour la chargée de projet recherche ;
- portable pour le projet Biblissima ;
- portable pour le responsable des masters.

Dix postes de travail ont été renouvelés dans les différents services de l'École et pour les enseignants. Et diverses autres installations et tâches ont été effectuées dont :

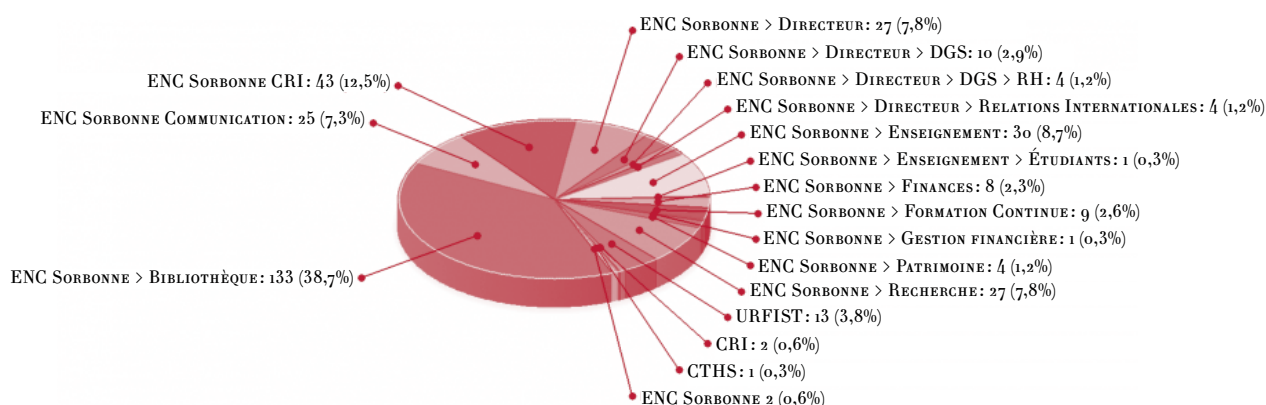
- achat et installation d'un poste (grand écran) adapté à la visio-conférence ;
- participation à la sécurisation des postes publics à la bibliothèque ;
- aménagement du pôle RH/FINANCES ;
- écritures des procédures et des comptes rendus d'interventions ;
- ...

5.3.4. GESTION DES INCIDENTS

Les statistiques sur la base de gestion des incidents fait apparaître une baisse de la fréquence des incidents. La moyenne est passée de cinq appels par jour à deux appels par jour. Ces incidents ou demandes sont très variés et émanent de tous les services (voir répartition ci-dessous).

La bibliothèque a ouvert un nombre de tickets plus important que les autres services car, depuis l'arrivée du nouveau référent informatique, toutes les demandes sont saisies sur GLPI.

Nombre ouvert — 344 — Tickets



5.3.5. SYSTÈME D'INFORMATION

L'année 2013 a été consacrée à la consolidation du déploiement des applications Cocktail (commencé en janvier 2012) au sein des différents services de gestion, et au démarrage du projet de mise en place des applications Cocktail-Jefyco au 1^{er} janvier 2014.

L'ingénieure en charge des applications de gestion continue d'assurer la mise en place des projets autour des applications « métiers » et d'assurer le soutien fonctionnel et la formation des utilisateurs. Elle continue également ses missions de représentation de l'établissement au sein des institutions mutualisées (PRES héSam et Campus Condorcet), et de correspondant logiciel de l'établissement.

5.3.6. APPLICATIONS MÉTIERS

Direction des ressources humaines

Dans le cadre du projet d'uniformisation des applications de gestion des paies, l'application Prelude-Paie a été remplacée par Win-paie en janvier 2013.

Win-paie est donc le logiciel de référence pour la gestion des paies sur budget « État » et sur ressources propres.

La réorganisation du service des ressources humaines, autour de la gestion intégrée (paies, carrière, congé, etc.) des personnels, a nécessité la formation de deux agents à l'application Cocktail-Mangue (en place depuis janvier 2012).

Direction des études

Les inscriptions administratives et pédagogiques sont désormais effectuées dans les applications Cocktail (respectivement Scolaix et ScolPédagogie). L'année 2013 a permis de :

- consolider ce nouveau fonctionnement, en se familiarisant à l'utilisation d'éditeurs dédiés (liste des classes, etc.) ;
- poursuivre l'intégration de l'ensemble des processus de gestion de scolarité (attestation de réussite, relevés de notes, etc.).

L'utilisation des applications dédiées pour la gestion des inscriptions administratives et pédagogiques pour l'ensemble des formations a permis d'en extraire les données statistiques relatives à l'enquête annuelle SISE.

Enfin, depuis septembre 2013, le master II utilise l'application SuperPlan pour la gestion du planning d'enseignement. Il reste à améliorer les accès à distance à l'application EdtWeb (consultation des plannings au format web).

Service financier et agence comptable

L'année 2013 a été consacrée à la mise en place (conduite du changement, tests des applications, etc.) des applications Cocktail-JEFYCO.

Ce changement majeur a permis de revoir, autour des groupes de travail, l'ensemble des processus de gestion, et de collaborer avec des établissements utilisateurs des applications Cocktail (ENS-ULM et EPHE).

Les applications JEFYCO permettront, entre autres, à chaque service d'assurer son suivi budgétaire en temps réel, sans recourir aux gestionnaires du service financier.

Les anciennes applications GFI-Adix seront utilisées comme point de consultation des données des exercices antérieurs.

L'École a donc bien avancé dans la construction d'un référentiel unique de données, l'uniformisation de ses applications, et donc, corollairement, la suppression de doublons.

Ces modifications majeures permettent à l'établissement d'être en conformité avec les réglementations en vigueur (prélèvements/virements SEPA, nomenclature NACRES, intégration de nouveaux corps/grades, etc.)

D'autres projets majeurs tels que l'informatisation de la gestion des congés annuels ont été programmés en 2013, et devraient être fonctionnels dans le courant de l'année 2014.

5.4. LA COMMUNICATION

Créé en 2012, le service a poursuivi en 2013 les opérations initiées au cours de l'année précédente tout en engageant de nouvelles.

Cela suppose des actions concertées avec les différentes directions de l'École :

- la direction des études pour tout ce qui concerne l'accompagnement des événements autour de la scolarité des élèves et des étudiants (remise de diplômes, de prix, visite dans des institutions extérieures, journées d'études...);
- le service de la recherche et la direction pour les annonces de colloques, séminaires ou conférences...;
- les services administratifs et techniques pour des manifestations comme les Journées du patrimoine, l'adoption d'un schéma directeur informatique ou la préparation de la nouvelle installation de l'École sur le site Richelieu-Vivienne.

Ces actions faisant l'objet de développements dans les parties consacrées à ces directions, ne seront détaillées ci-dessous que les actions propres à la direction de la communication et transversales.

5.4.1. LA CHARTE GRAPHIQUE, LES RÉSEAUX SOCIAUX, QUELQUES ÉLÉMENTS DE COMMUNICATION EXTERNE

Commencée en 2012, la réflexion sur la nouvelle identité visuelle¹ a abouti à l'adoption d'une nouvelle charte graphique avec un caractère typographique, le *carta nova*, créé spécialement pour l'École avec l'agence c-album.

Les ouvertures consécutives d'une page Facebook² consacrée à l'École (septembre 2013) et d'un compte Twitter³ (octobre 2013) ont entraîné une légère augmentation de la fréquentation de 5 %. Le site a reçu 189 797 visites en 2013.

La *Lettre d'information*⁴, finalisée en 2013, a été mise en ligne et diffusée au 15 janvier 2014, et l'action a été poursuivie pour le développement de relations renforcées avec les médias.

5.4.2. ACTIONS DE MÉDIATISATION

L'affirmation des cycles de conférences publiques de l'École, qui font désormais l'objet d'une captation et d'une mise en ligne sur le site internet de l'École, sur Youtube⁵, est relayée sur la plateforme France Culture Plus⁶:

- Les *Mardis de l'École des chartes*, événement régulier consacré à l'actualité éditoriale des chartistes, se veulent le cadre d'une rencontre et d'un débat entre un auteur et un discutant, collègue chercheur partageant des centres d'intérêt communs. L'objectif, avec la participation du public, est d'en présenter les thèses, d'en évoquer la genèse et d'en discuter le contenu, afin d'en proposer une lecture originale et dynamique.
- *Du Rare à l'unique*: À propos d'un objet ou d'un micro-événement, ces conférences veulent déborder sur un large panorama où se croisent de multiples problématiques.
- Les conférences publiques des professeurs étrangers, illustrant l'ouverture à l'international de l'École, selon le principe du partage du savoir.

5.4.3. COMMUNICATION INTERNE POUR LES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS (AVEC LA DIRECTION DES ÉTUDES)

Plusieurs démarches ont été poursuivies cette année :

- Les activités des élèves de l'École sont mises en valeur, comme celle, pour la deuxième année consécutive, du groupe de théâtre sous la direction de Françoise Kerver, avec l'association Paris-Ateliers. La représentation théâtrale a eu lieu le 13 juin⁷ à l'espace La Camilienne (Paris, 12^e).
- Le service de la communication a été associé à la journée d'accueil organisée à l'attention de toutes les promotions. Occasion pour le service d'expliquer sa mission, de présenter les outils qu'il met au service des élèves, comme la nouvelle identité visuelle de l'École, d'accueillir la responsable des publics du musée Cluny qui a exposé aux élèves et étudiants les offres qui leur sont faites dans le cadre des relations privilégiées entre le musée et l'École, d'accueillir pour la première fois à l'École le journal *Le Monde* qui réservait à l'attention des élèves et des étudiants des offres privilégiées d'abonnement et d'accès à ses archives.

1. <http://www.enc.sorbonne.fr/sites/default/files/charte-graphique.pdf>

2. <https://www.facebook.com/EcoleNationaleDesChartes>

3. <https://twitter.com/Ecoledeschartes>

4. <http://www.enc.sorbonne.fr/lettre-informations-janvier-2014/Lettre-info-ENC-janv-2014.html>

5. <http://www.youtube.com/ecoledeschartes>

6. <http://plus.franceculture.fr/partenaires/ecole-nationale-des-chartes>

7. <http://www.enc.sorbonne.fr/actualite/vie-de-l-ecole/des-eleves-et-des-etudiants-de-l-ecole-en-representation-theatrale>

- Pour la deuxième année consécutive, à l'occasion de la séance de rentrée de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sous la coupole de l'Institut le 29 novembre¹, ont été organisés l'accueil en groupe des diplômés et la proclamation du palmarès des nouveaux archivistes paléographes par le président de l'Académie, M. Roland Recht. Puis il y a eu la photographie de groupe lors de la réception de M. Michel Zink, secrétaire perpétuel de l'Académie.
- Une matinée de réflexion a été organisée à la Fondation Dosne-Thiers, place Saint-Georges, dans le 9^e arrondissement, en prévision du déménagement de l'établissement et de celui de la bibliothèque au cœur du quadrilatère Richelieu.
- L'application d'Univmobile² a été mise en place en septembre 2013, pour retrouver sur son smartphone toutes les actualités de l'École ainsi que la géolocalisation des sites, des salles, de la bibliothèque et des services administratifs de l'École.

5.4.4. ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉCOLE LORS DE SA PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS RELEVANT DE SON CHAMP DISCIPLINAIRE

- Pour la première édition du Forum des archivistes à Angers du 20 au 22 mars, placé sous le patronage du ministère de la Culture, l'École a occupé un stand. Ce forum de grande qualité, ouvert et clôturé par le directeur des Archives de France, a été l'occasion, pour les élèves présents, de rencontres professionnelles et leur a permis d'assister à des communications. L'École a disposé de l'un des meilleurs stands du forum et a donc été remarquée avec la présence d'une soixantaine de personnes par jour sur le stand. Les jeunes diplômés en master ont apprécié les rencontres avec les professionnels.
- Pour la deuxième année consécutive, l'École a participé au Festival de l'histoire de l'art à Fontainebleau³ du 31 mai au 2 juin. Le jour de l'inauguration du salon, Mme Aurélie Filipetti⁴, ministre de la Culture et de la Communication, s'est longuement arrêtée sur le stand commun de l'École, l'École du Louvre, l'Institut national du patrimoine et l'Institut d'histoire de l'art.
- Pour la première fois depuis la création de l'événement en 1984, l'École a été intégrée au circuit de visite de la Sorbonne lors des Journées du patrimoine⁵ les 14 et 15 septembre.

Près de 7 000 personnes, sur 11 500 personnes entrées à la Sorbonne durant le week-end, ont visité l'École, posant des questions, repartant avec la documentation sur l'École et ses conférences publiques.
- Aux Rendez-vous de l'histoire à Blois, du 10 au 13 octobre, MM. Jean-Michel Leniaud et Clément Oury ont fait une conférence commune. M. Marc Smith était aussi présent à cette manifestation dans le cadre de la présence de Sourcem.

1. <http://www.enc.sorbonne.fr/actualite/vie-de-l-ecole/les-diplomes-2013-sous-la-coupole-de-l-institut>

2. <http://www.enc.sorbonne.fr/actualite/vie-de-l-ecole/l-ecole-lance-son-application-univmobile>

3. <http://www.enc.sorbonne.fr/actualite/vie-de-l-ecole/l-ecole-presente-au-festival-de-l-histoire-de-l-art-fontainebleau>

4. <http://www.enc.sorbonne.fr/actualite/vie-de-l-ecole/l-ecole-presente-au-festival-de-l-histoire-de-l-art-fontainebleau>

5. <http://www.enc.sorbonne.fr/journees-du-patrimoine>

5.4.5. DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Voici les différents volets de ce travail :

- envoi régulier des informations à la base des fichiers presse ;
- émission avec Emmanuel Laurentin : *La Fabrique de l'histoire*¹, le 23 octobre 2013. Dans le cadre de la semaine consacrée au patrimoine à l'occasion du centenaire de la loi de 1913, balade radiophonique d'une heure à l'École avec M. Leniaud, directeur de l'École, et M. Belmon, directeur des études ;
- différents articles dans la presse comme « l'entretien avec M. Leniaud » dans le *Journal des Arts* et la parution de deux résumés de thèse de diplômés, celui de Pauline Antonini (20 septembre) et celui d'Aleth Tisseau des Escotais (4 octobre 2013) ;
- création d'une revue de presse² : la presse et le web parlent de l'École ;
- un premier partenariat média avec la convention avec France Culture Plus : le 25 septembre, une convention a été signée entre la Société nationale de radiodiffusion Radio France et l'École. Elle détermine les conditions dans lesquelles France Culture met à disposition de l'établissement un espace sur la plateforme de son site internet aux fins de diffusion au public de ses contenus avec toutes les actions de promotion afférentes ;
- présence des informations de l'École dans le *Journal de la Sorbonne*.

5.4.6. D'AUTRES OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Avec la bibliothèque de l'École, le prolongement de l'opération *Sauvez nos reliures* a permis de récolter des dons de particuliers et d'entreprises.

Le 6 novembre, à l'attention des premiers mécènes, une présentation des ouvrages déjà restaurés grâce aux dons reçus en 2012 et début 2013 a été organisée dans le bureau du directeur. Les restaurateurs des trois ateliers ont présenté les ouvrages restaurés et décrit leur travail. Un powerpoint³ a été réalisé pour l'occasion de sorte que cette présentation est consultable en ligne sur le site dédié. Une nouvelle campagne d'appel aux dons a été faite début décembre. De nouveaux mécènes se sont fait connaître.

Une convention de partenariat a été signée avec la Fondation de Chambrun dont les termes permettent à l'École de disposer de 10 000 euros pour son opération de mécénat.

5.4.7. POURSUITE DE LA FABRICATION D'OUTILS DE COMMUNICATION

Comme de nouveaux flyers d'information, la carte de vœux en format papier, adressée par le directeur aux personnalités (ministres, recteurs, présidents d'université...), et sa formule électronique⁴ mise en ligne sur le site de l'École est largement diffusée à la base de contacts (fin 2013, environ 9 000 noms). L'envoi a été complété auprès du fichier presse.

La brochure de l'École a aussi une nouvelle édition, disponible en web publication⁵ sur le site internet, tout comme des affiches de cursus et cours, le trombinoscope, etc.

1. <http://www.enc.sorbonne.fr/actualite/vie-de-l-ecole/la-fabrique-de-l-histoire-l-ecole-nationale-des-chartes>

2. <http://www.enc.sorbonne.fr/revue-de-presse>

3. http://sauveznosreliures.enc.sorbonne.fr/sites/default/files/Mecenat_v120131106_v5.pdf

4. http://www.enc.sorbonne.fr/carte_voeux_ecole_des_chartes/index.html

5. <http://www.enc.sorbonne.fr/sites/default/files/styles/img/flipbook/brochureENC/index.html#/0>

5.5. LE SERVICE PATRIMOINE, LOGISTIQUE ET PRÉVENTION

Les missions du service patrimoine, logistique et prévention sont assurées par un ingénieur d'études à temps plein.

Elles s'orientent essentiellement autour de trois points :

- l'installation de l'École rue de Richelieu et l'anticipation de nouvelles implantations d'autres services de l'École sur le Campus Condorcet ;
 - la maintenance et l'entretien courants des locaux actuellement occupés en Sorbonne et ceux occupés par l'URFIST, (la maintenance des locaux actuels du CTHS est assurée par le CNDP) ;
- la logistique.

5.5.1. L'INSTALLATION DE L'ÉCOLE RUE DE RICHELIEU

(58 et 65 rue de Richelieu – 75002 Paris)

Le travail, amorcé en 2012 autour du projet Richelieu avec l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC), s'est poursuivi et intensifié en 2013. Il concerne, dans un premier temps (2014), les services d'enseignement et administratifs de l'École, puis (en 2015) la bibliothèque.

65 rue de Richelieu (locaux administratifs et pédagogiques de l'École) Calendrier

La livraison du bâtiment est maintenue à la fin du deuxième trimestre 2014. Pour préparer l'École à cette échéance, certains chantiers ont dû être accélérés.

Étude de coûts de charges d'exploitation

En 2012, une étude de coûts de charges d'exploitation du 65 rue de Richelieu a été confiée à Gestion conseil bâtiment (Gecob), après une analyse de 4 candidats. Gecob a élaboré et présenté ses résultats en début d'année 2013.

Cette étude chiffre à 330 000 € TTC les charges du bâtiment pour une année (hors gardiennage et sécurité incendie du site).

Marché public « aménagements mobiliers »

Le marché public de prestations intellectuelles à procédure adaptée ayant pour objet : « assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place des mobiliers du futur bâtiment administratif et pédagogique de l'École » a été publié et notifié en 2013.

Ce marché est conclu pour environ 39 000 € TTC avec le groupement Coekip et TNA. Le travail se répartit entre 2013 et 2014.

La mission confiée au titulaire se découpe en 3 phases :

- phase n° 1 : étude d'aménagements des mobiliers du futur bâtiment administratif et pédagogique de l'École ;
- phase n° 2 : accompagnement pour la consultation des entreprises ;
- phase n° 3 : pilotage et suivi de la mise en place du mobilier.

La phase n° 1 est terminée à la suite de différents entretiens avec les personnels et les usagers de l'École, à la suite d'un travail de fond avec l'architecte en charge de la réhabilitation du site et l'OPPIC ainsi qu'après une étude approfondie du site.

Le travail rendu annonce 600 000 € TTC d'équipements mobiliers pour la partie réservée à l'enseignement et à l'administration.

Signalétique

Afin de pouvoir bénéficier d'une signalétique adaptée et disponible dès l'installation de l'École au 65 rue de Richelieu, un programme signalétique a été élaboré par un professionnel en la matière. Il doit faire l'objet d'un marché public en 2014. Le coût est estimé à 200 000 € TTC. Le même travail sera ensuite conduit pour les locaux de la bibliothèque, de l'autre côté de la rue de Richelieu.

Marchés publics

Les différents marchés de déménagement d'une part, de maintenance et d'entretien du site (ascenseurs, extincteurs, nettoyage, gardiennage...) d'autre part, sont en cours d'élaboration pour être publiés en 2014. La modicité des effectifs de l'École fait reposer l'ensemble de cette tâche sur deux personnes, la responsable patrimoine, logistique et prévention pour l'élaboration des cahiers des charges, et le responsable du service financier pour les procédures d'appel d'offres. Pour compléter leurs compétences, ils ont recours à des prestataires extérieurs qu'il leur faut démarcher, choisir, informer et accompagner. Ces préparatifs ont, en conséquence, un coût en temps de travail et financier.

Divers éléments décoratifs liés à l'histoire de l'École

Le conseil d'administration a souhaité que l'aménagement intérieur des locaux fasse une place à divers éléments liés à l'histoire de l'École : plaques commémoratives concernant les élèves morts pour la France et les donateurs, par exemple. De même, un recensement des plaques en cuivre utilisées pour l'impression des fac-similés a été réalisé par une vacataire ; ces plaques doivent prendre place au sein du 65 rue de Richelieu. Cette mission du choix de l'endroit de l'implantation est réservée à l'architecte de la réhabilitation du site.

Chiffrage

Un chiffrage précis du déménagement et de l'installation des locaux administratifs et pédagogiques de l'École a été conduit par le service patrimoine, logistique et prévention. Ces travaux ont permis d'étayer les demandes de crédits aux autorités de tutelle.

58 rue de Richelieu (bibliothèque)

Au cours des travaux d'aménagement, l'adresse postale retenue à l'angle des rues de Richelieu et des Petits-Champs a été définitivement choisie : ce sera le 12 rue des Petits-Champs.

Calendrier

La livraison du bâtiment est maintenue à la fin du deuxième trimestre 2015.

Marché public « aménagements mobiliers »

Le marché public de prestations intellectuelles à procédure adaptée ayant pour objet : « maîtrise d'œuvre pour la réalisation des aménagements "mobiliers" des salles de lecture et du hall d'accueil de la future bibliothèque de l'École » a été publié au début de l'année 2013

et a été notifié: le titulaire est le groupement Coekip et TNA.

Ce marché est conclu pour environ 30 000 € TTC.

La mission confiée au titulaire est constituée de 2 phases :

- phase n° 1 : étude d'aménagements mobiliers des salles de lecture et du hall d'accueil de la future bibliothèque de l'École ; constitution des dossiers de demande de financement ;
- phase n° 2 : rédaction, aide à la passation et suivi d'exécution du ou des marché(s) public(s) de fournitures et de services et de travaux d'aménagements « mobiliers » des salles de lecture et du hall d'accueil de la future bibliothèque de l'École.

Ce marché public a fait l'objet d'un avenant pour inclure la définition du programme et des coûts des aménagements mobiliers de la zone administrative de la future bibliothèque de l'École. Cet avenant est conclu pour 4 500 € TTC.

La phase n° 1 (avenant compris) est terminée. Le travail rendu annonce 450 000 € TTC d'équipements mobiliers.

5.5.2. LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN COURANTS EN SORBONNE

À l'exemple de 2012, il n'a pas été procédé, au cours de l'année 2013, à d'importants travaux de maintenance et d'entretien courants des locaux occupés par l'École en Sorbonne. Cette politique répond à la perspective du départ prochain de l'École rue de Richelieu.

Cependant, pour maintenir les actuels locaux en bon état et pour assurer la sécurité des personnels ainsi que celle des usagers, quelques travaux ont été conduits. On compte la réfection du sol du 4^e étage du bâtiment occupé par l'administration de la bibliothèque. Dans cette même optique de sécurité et de confort des personnels et des usagers, différents travaux électriques ont été réalisés tels que du relamping, du remplacement de luminaires, des vérifications électriques, etc. Un vacataire a rejoint le service pour une semaine en novembre 2013 afin de réaliser différents travaux d'entretien (en tout genre : réparation, montage, démontage, etc.).

5.5.3. LA LOGISTIQUE

Inventaire des mobiliers

Les mobiliers de l'École ont été inventoriés physiquement pour la première fois, au cours du deuxième trimestre 2013 par un stagiaire de DUT gestion logistique et transport (ne sont pas concernés l'URFIST et le CTHS).

Déménagements internes et nouvelles installations

L'arrivée de nouveaux personnels à l'École a conduit le service patrimoine, logistique et prévention à effectuer des déménagements internes et de nouvelles installations.

Ainsi, au 3^e étage de l'escalier U en Sorbonne, un pôle ressources humaines a été aménagé ; un bureau supplémentaire a été intégré au centre de ressources informatiques ; quelques déménagements internes ont eu lieu afin d'harmoniser les services (exemple : déménagement des relations internationales à la direction des études, etc.). Dans la perspective du déménagement, ces changements ont toujours été faits à moindre coût, par la réutilisation des matériels existants le plus souvent.

Salles de cours supplémentaires

L'École occupe, pour la deuxième année consécutive, le 1^{er} étage de l'hôtel de Rohan aux

Archives nationales pour répondre au manque de places d'enseignement (salles de cours notamment) en Sorbonne.

Pour les mêmes raisons, l'École a organisé le centre d'examen parisien de son concours d'entrée dans l'enceinte du lycée Henri IV à Paris.

Journées du patrimoine

L'École a ouvert ses portes en Sorbonne à l'occasion des Journées du patrimoine des 14 et 15 septembre 2013, pour la première fois. Elle a reçu la visite de près de 7 000 personnes. Pour l'événement, un effort logistique a été déployé (nettoyage, aménagement, gardiennage, etc.) avant, pendant et après la manifestation.

Pour l'année à venir, le service patrimoine, logistique et prévention sera prioritairement occupé par les opérations autour de l'installation d'une partie de l'École rue de Richelieu. À cette occasion, la prévention des risques professionnels, que les locaux en Sorbonne ne permettaient pas de régler, sera abordée de manière plus approfondie.



6. CTHS

6.1. INTRODUCTION

Pour la dernière année de son contrat quadriennal (2010-2013), le Comité des travaux historiques et scientifiques, a poursuivi son activité autour de ses quatre missions principales :

- les éditions d'ouvrages scientifiques dont les actes des congrès nationaux ;
- l'organisation du congrès annuel des sociétés historiques et scientifiques ;
- la promotion de programmes de recherches interdisciplinaires ;
- les relations avec les sociétés savantes et la promotion de leurs activités.

Institut de l'École nationale des chartes depuis 2006, le CTHS est composé de 255 membres (enseignants-chercheurs des universités, chercheurs du CNRS et autres organismes de recherche, conservateurs du patrimoine et conservateurs des bibliothèques), organisés en neuf sections par discipline :

- Préhistoire et Protohistoire ;
- Histoire et archéologie des sociétés antiques ;
- Histoire et philologie des civilisations médiévales ;
- Archéologie et histoire de l'art ;
- Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions ;
- Histoire contemporaine et du temps présent ;
- Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales ;
- Sciences, histoire des sciences et des techniques ;
- Sciences géographiques et environnement.

Elle dispose également de commissions : commission de publication et commissions spécifiques, France savante et Dictionnaires topographiques. Le président, assisté d'un bureau et de la commission centrale, veille à la mise en œuvre de la stratégie scientifique et administrative de l'établissement.

Le président du CTHS, élu en juillet 2010, est M. Claude Mordant, président de la section « Préhistoire et Protohistoire ».

Le bureau du CTHS pour 2013 est composé, outre le président et les deux membres élus par la commission centrale, de M. Dominique Poulot (président de la section « Archéologie et histoire de l'art », élu en décembre 2010), Mme Nicole Lemaitre (présidente de la section d'histoire moderne, élue en janvier 2012), de membres invités permanents : M. Jean Duma (président de la commission de publication), Mme Simone Mazauric (présidente de la section

«Sciences, histoire des sciences et des techniques», présidente du congrès de Perpignan en 2011), Mme Hélène Richard (présidente de la section «Sciences géographiques et environnement», au titre du congrès de Tours de 2012), Mme Mireille Corbier (présidente de la section «Histoire et archéologie des mondes antiques», présidente du congrès de Nîmes en 2014).

Le secrétariat administratif, dirigé par la déléguée générale, est chargé de réaliser et coordonner ces missions. Il est composé de quatorze personnes : 11 de catégorie A (dont 2 à 80 %, 1 à 50 %), 1 de catégorie B et 3 de catégorie C (voir annexe 8.4.).

L'année 2013 a été marquée par l'évaluation, en deux temps, du CTHS par l'AERES : le 14 mai 2013 dans le contexte de l'expertise de l'École nationale des chartes au titre de composante et le 12 juin 2013 dans le cadre de la demande de reconnaissance du CTHS comme structure fédérative de recherche. La fin d'année a été aussi complexe à gérer du fait du départ de Mme Catherine Gros, déléguée générale du CTHS à compter du 1^{er} septembre 2013 et de l'absence de son remplacement qui n'a pu advenir qu'au 2 janvier 2014 avec l'arrivée de Mme Michèle Absalon. Dans cette situation, M. Claude Mordant, président du CTHS, réélu en juin 2013 jusqu'à la commission centrale du 21 janvier 2014, a assuré l'intérim de cette fonction.

6.2. LA VIE DU COMITÉ ET LE SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF

6.2.1. FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

La commission centrale s'est réunie deux fois comme l'indiquent ses statuts : le 22 janvier pour un examen de la programmation annuelle et le 9 octobre en particulier pour l'approbation du projet de budget 2014. La conférence des présidents s'est tenue une fois, le 25 juin pour faire le point sur le congrès de Rennes, les projets en cours et la récente visite AERES. Une consultation écrite de la commission centrale a été organisée début novembre suite au classement proposé par le bureau pour le recrutement de Mme Michèle Absalon au poste de déléguée générale du CTHS.

Le bureau s'est réuni une fois par trimestre. Parmi les questions évoquées en 2013, outre l'expertise AERES et le projet de contrat quinquennal, longuement discutés, ont été abordées la stratégie de publication et la représentation du CTHS au sein de l'École. La déléguée générale a assisté aux réunions de chefs de service de l'École.

Les neuf sections se sont réunies à leur rythme habituel, soit cinq réunions par année universitaire pour chacune (50 réunions de janvier à décembre 2012).

De nouveaux membres ont été élus (voir annexe 8.5.).

6.2.2. MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Le poste de documentaliste dédié au travail accompli autour de la base de données prosopographique France savante a été occupé toute l'année 2013 par Catherine Lallement ; il ne pourra pas être reconduit à l'identique pour 2014.

Le poste de secrétaire d'édition, occupé par Pierre Cousseau, a été maintenu pour 2013 afin de poursuivre l'effort de publication et de résorption des retards de volumes, en particulier ceux liés aux congrès.

Pour assurer le service presse-diffusion, deux contractuels à mi-temps se sont succédé au

cours de l'année, Céline Nougayrède, puis Pierre-Emmanuel Potey.

À la suite du départ par mutation de Mme Guylène Lézin, Joanna Kuligowska assure depuis le 1^{er} septembre 2013 la gestion financière du comité.

Mme Catherine Gros a quitté le comité le 31 août 2013.

6.2.3. LES LOCAUX

La situation immobilière du CTHS, installé dans les locaux du CNED depuis février 2008, n'a pas connu de changements majeurs en 2012.

L'installation du CTHS sur le Campus Condorcet reste d'actualité : il est toujours annoncé qu'il participera à la première tranche programmée en 2018. La fiche programme « locaux du CTHS » demandée fin 2011 pour une estimation de surface spécifique de l'ordre de 500 m² ne semble pas avoir fait l'objet de débats complémentaires au sein de l'établissement.

6.2.4. LE BUDGET

Le budget initial 2013, adopté au conseil d'administration du 12 décembre 2012, se monte à 1 024 120 €, augmentation financée en partie par un prélèvement sur le fonds de roulement de 79 900 €.

Deux décisions budgétaires modificatives ont été prises en 2013.

6.3. LA DIRECTION DES ÉDITIONS DU CTHS

6.3.1. POLITIQUE ÉDITORIALE

Préparée lors de réunions du bureau et précédée par un comité éditorial rassemblant le bureau de la commission et les éditeurs pour faire l'état de la programmation et examiner les projets à valider, la commission de publication s'est réunie le 31 janvier, le 21 juin et le 16 octobre 2013. Elle a pris acte du bilan positif de l'année 2013. Quarante-cinq ouvrages ont été publiés, 31 en version papier et 14 volumes électroniques pour les actes de congrès. La diffusion et le chiffre d'affaires ont connu une progression de 15 à 20 % inversant ainsi la tendance au recul des années précédentes.

Ces bons résultats tiennent à plusieurs facteurs : un rééquilibrage entre volumes papier et éditions électroniques, un effort de promotion des ouvrages grâce au renforcement du service de presse, une meilleure mise en œuvre des processus de validation et de mise au point des manuscrits reçus par les sections et de leur suivi éditorial.

Une réflexion a été engagée concernant la mise en œuvre des marchés publics et l'évolution vers des formes de publication multi-supports.

Comme chaque année, le CTHS a adressé le rapport demandé par la médiatrice de l'édition publique.

Les collaborations et coéditions avec éditeurs et institutions ont été recherchées, afin d'externaliser une partie du traitement des manuscrits ou améliorer la part ou la qualité des illustrations.

Le CTHS a participé aux réunions organisées par notre diffuseur, l'AFPUD (séance de travail avec les représentants en janvier, assemblée générale en juin), à l'assemblée générale de l'AEDRES (Association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur) en

mars, aux réunions du groupe « universitaire » du SNE sur les problématiques du prix unique du livre numérique, de l'*Open access*, et la réalisation d'une étude sur les ventes de livres universitaires dans le cadre du projet de la création d'un chèque « Lire » destiné aux étudiants.

Au cours de réunions mensuelles sont examinés les chiffres de ventes, la participation de l'association aux différentes manifestations de la profession (salons), la rémunération des représentants, l'acceptation de nouveaux membres.

La coopération avec l'INHA pour la collection « l'Art et l'essai », en coédition, s'est poursuivie avec, en 2013, l'organisation d'un concours. Les thèses lauréates du concours 2013 sont :

- LÉCOSSE Cyril, *Jean-Baptiste Isabey (1767-1855) : l'artiste et son temps* ;
- VILAIN DE BRUYNE Ambre, *Imago urbis : les représentations architecturales sur les sceaux de villes en Europe septentrionale (fin XII^e-fin XV^e siècle)*.

6.3.2. PUBLICATION DES ACTES DE CONGRÈS

L'effort consacré en 2012 à la publication des actes de congrès s'est poursuivi en 2013.

Depuis 2002, les actes du congrès national des sociétés historiques et scientifiques, organisé chaque année par le CTHS, sont publiés dans la collection électronique « Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques ». Ces recueils thématiques rassemblent des travaux issus des recherches universitaire et associative, dans tous les domaines des sciences humaines. Vendus au format PDF, ils sont téléchargeables gratuitement trois ans après leur parution. Plus de cent titres sont disponibles sur le catalogue général des éditions (cths.fr) et une dizaine de nouveautés paraît chaque année.

Parutions 2013 (14 volumes, 138 articles) :

- BOUILLON Didier (dir.), *Analyse culturelle du paysage : penser le paysage*, 135^e CNSHS ;
- GAINOT Bernard et Deruelle Benjamin (dir.), *Combattre à l'époque moderne*, 136^e CNSHS ;
- GILLET Patricia (dir.), *Sortir de la guerre*, 136^e CNSHS ;
- HINCKER Louis (dir.), *Penser la composition urbaine (XVIII^e-XX^e siècle)*, 137^e CNSHS ;
- HUREL Arnaud (dir.), *L'Œuvre de paix du prince Albert I^{er} de Monaco*, 136^e CNSHS ;
- LE GONIDEC Marie-Barbara (dir.), *Temps de la guerre versus temps de la paix : l'expression musicale comme agent du lien social*, 136^e CNSHS ;
- LE POGAM Pierre-Yves et PLOUVIER Martine (dir.), *Commémorer et dénoncer la guerre*, 136^e CNSHS ;
- LE POGAM Pierre-Yves et PLOUVIER Martine (dir.), *Représenter la ville : entre cartographie et imaginaire*, 137^e CNSHS ;
- MAZAURIC Simone (dir.), *Écrire la guerre, écrire la paix*, 136^e CNSHS ;
- MAZAURIC Simone (dir.), *Les savants, la guerre et la paix*, 136^e CNSHS ;
- PINON Pierre (dir.), *Comprendre les paysages urbains*, 135^e CNSHS ;
- POULOT Dominique (dir.), *Paysage et Iconographie*, 135^e CNSHS ;
- SERVAIN-COURANT Sylvie, DEMAZIÈRE Christophe et VERDELLI Laura (dir.), *Formes urbaines et développement durable*, 137^e CNSHS ;
- SOUMAGNE Jean (dir.), *Nature et composition urbaine*, 137^e CNSHS.

6.3.3. CONCOURS DE THÈSES

Lancé en 2009, le concours de thèses d'histoire a été reconduit en 2013, selon un calendrier raccourci comme en 2012 : réception des dossiers entre janvier et mars, présélection en mars et réunion du jury en juin.

Ce jury, composé du président du CTHS, du président de la commission de publication, d'un représentant de chaque section participante (soit 4 membres), de la déléguée générale du CTHS et de l'éditrice en charge de la collection CTHS-Histoire, réuni en juin, s'est prononcé en faveur de :

- HANAFI Nahema, université Toulouse-II – La Mirail / université de Lausanne pour *Le frisson et le baume. Souffrantes et soignantes au siècle des Lumières* (France, Suisse).
- ZANETTI François, université Paris Ouest – Nanterre pour *L'électricité médicale dans la France des Lumières. Histoire culturelle d'un nouveau remède*.

Chaque projet retenu est maintenant accompagné par un tuteur qui rend compte à la section de l'avancement du travail.

Lauréats du concours publiés en 2013 :

- TORT Olivier, *La Droite française. Aux origines de ses divisions (1814-1830)*, collection « CTHS-Histoire », n° 51, 2013.
- En cours : BLOND Stéphane, *L'Atlas de Trudaine. Pouvoirs, cartes et savoirs techniques au siècle des Lumières*, hors collection.

6.3.4. VENTES ET DIFFUSION

Dans le domaine de la diffusion, des progrès très sensibles ont été enregistrés grâce à l'affectation de personnel en CDD sur cette mission. Des propositions sont faites pour améliorer le service de presse :

- pour accroître la visibilité du CTHS et celle de ses ouvrages, nous proposons d'inscrire le CTHS sur les réseaux sociaux (création d'une page Facebook et d'un compte Twitter) ;
- une autre piste à développer serait le fait de cibler davantage les médias généralistes, qui sont des relais vers un public plus large que celui des revues scientifiques ;
- il serait judicieux de multiplier les envois systématiques des nouveaux ouvrages à certaines revues ciblées dans les domaines couverts par ceux-ci ;
- enfin, la réalisation de catalogues thématiques des ouvrages disponibles au CTHS.

Les éditions du CTHS ont été présentes dans plusieurs manifestations de la profession :

- salon du livre de Paris (22-25 mars 2013) sur stand de 15m² ;
- salon du livre de Fontainebleau (31 mai-2 juin 2013), à l'occasion du Festival de l'histoire de l'art, manifestation organisée par le ministère de la Culture et de la Communication ;
- salon du livre d'Histoire de Blois (10-13 octobre 2013) ;
- salon du livre en Sciences humaines (22-24 novembre, espace des Blancs-Manteaux à Paris).

6.4. LES CONGRÈS

Mission centrale du CTHS, l'organisation du congrès annuel mobilise l'ensemble des sections et fait l'objet de réunions spécifiques : 4 pour le calage final du congrès de Rennes (22-27 avril 2013) et 4 pour la mise en œuvre de celui de Nîmes (5-10 mai 2014).

6.4.1. CONGRÈS 2013, À RENNES

Le thème du 138^e congrès, organisé sous la responsabilité de la section «Préhistoire et protohistoire», a été : «Se nourrir. Pratiques et stratégies alimentaires». Il s'est déroulé du 22-27 avril 2013 sur le campus Villejean de l'université Rennes-II, partenaire du congrès et en collaboration avec la Maison des sciences de l'homme de Bretagne. La présidence du comité local d'organisation a été confiée à M. Christian Le Bart, directeur de la MSHB, professeur de sciences politiques à l'université de Rennes-I.

230 communications ont été sélectionnées en décembre 2012, réparties dans les thèmes et colloques suivants :

1. L'espace des ressources

A. Des prédateurs aux producteurs : le temps long du changement

2. Du terroir au garde-manger planétaire

A. Alimentation et développement

B. Géopolitique de l'alimentation

C. Alimentation, qualité et terroir

D. Alimentation et identité(s)

E. Identification et géographie des produits alimentaires

F. Nourritures et produits du littoral : systèmes d'acquisition, de transformation et de diffusion

3. Les crises et changements de stratégies alimentaires

4. La cuisine

A. Les outils de cuisine et les techniques culinaires

B. Le mobilier associé à la cuisine et à la table

5. Saisonnalité et conservation

A. Saisonnalité

B. Conservation : une consommation différée

6. Alimentation et sociabilité

A. Des nourritures sensibles aux nourritures symboliques

B. Alimentation et lien social

7. Représentations et alimentation

A. Les pratiques alimentaires : de l'image aux données archéologiques

B. Notion de hiérarchie alimentaire entre représentations et observations concrètes

C. Arts et pratiques alimentaires contemporaines

D. Manger moral, manger sauvage

- *Histoire de l'alimentation humaine, entre choix et contraintes*
- *L'acquisition des aliments : de la nature à la table au Moyen Âge*
- *Des mets et des mots : littérature et alimentation*
- *Les mangeurs du XXI^e siècle*
- *Les relations entre alimentation et protection sociale*

Deux conférences plénières ont eu lieu pendant la semaine. La première, celle de M. Patrick Etiévant, directeur de recherche à l'INRA, spécialiste de l'alimentation au sein du centre de recherche de Dijon, a porté sur l'évolution du goût et les problèmes de l'alimentation du futur ; conférence destinée au plus large public, ouverte sur la ville, elle s'est tenue dans l'auditorium des « Champs libres » à Rennes, en partenariat avec la MSHB et ce centre de la promotion de la culture scientifique.

La seconde, celle de M. Bruno Laurioux, professeur à l'université de Paris-I, s'est focalisée sur l'alimentation au Moyen Âge.

La séance de clôture a été organisée au centre ville de Rennes, dans les locaux du journal *Ouest France*, sous forme de conférence débat avec une première intervention de M. Gilles Fumey, professeur des universités en géographie culturelle à l'université Paris-Sorbonne, laboratoire ENeC (Espace, nature et culture), UMR 8185, CNR, spécialiste de la géographie culturelle de l'alimentation suivie d'un dialogue-débat entre M. Roellinger, chef cuisinier, restaurateur, directeur de l'école « Cuisine corsaire », écrivain, spécialiste en épices, célèbre cuisinier de Cancale, grand inventeur de l'usage des épices dans la cuisine contemporaine et M. André Lespagnol, professeur émérite spécialiste du grand commerce des épices au XVIII^e siècle.

Le congrès a rassemblé 574 participants dont 290 intervenants, 246 auditeurs et 22 accompagnateurs. Vingt-huit participants venaient d'un pays étranger : 2 Algérie, 4 Belgique, 8 Canada, 1 Côte d'Ivoire, 1 États-Unis, 1 Hongrie, 5 Italie, 1 Niger, 1 Portugal, 1 Roumanie, 2 Suisse, 1 Tunisie. Cinquante-six étudiants ont assisté au congrès, dont 25 pour y faire une communication.

Vingt sociétés savantes ont été impliquées dans la préparation de ce congrès (soit 144 personnes membres de ces sociétés) :

- Association 4Quarts ;
- Association bretonne ;
- Association DASTUM ;
- Association Manche Atlantique pour la recherche archéologique dans les îles ;
- Centre régional d'archéologie d'Alet ;
- Fédération des sociétés historiques et savantes de Bretagne ;
- Histoire et culture en région nazairienne ;
- Société archéologique du Finistère ;
- Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine ;
- Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique ;

- Société d'émulation des Côtes-d'Armor ;
- Société d'études de Brest et du Léon ;
- Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne ;
- Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo ;
- Société d'histoire et d'archéologie du pays de Fougères ;
- Société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine ;
- Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France ;
- Société géologique et minéralogique de Bretagne ;
- Société nantaise de Préhistoire ;
- Société polymathique du Morbihan.

Le forum des sociétés savantes s'est déroulé dans l'amphithéâtre des Archives départementales des Côtes-d'Armor.

Sept conférences ont été proposées durant la semaine.

Quatre conférences introductives ont été organisées le lundi 22 avril après-midi :

- *Le gibier des chasseurs paléolithiques*, Mme Françoise DELPECH, directeur de recherche au CNRS, membre du CTHS, secrétaire de la section « Préhistoire et protohistoire » ;
- *Domestication des animaux, naissance de l'élevage et transition alimentaire au Proche-Orient et en Europe*, M. Jean-Denis VIGNE, archéozoologue, directeur de recherche et directeur de l'UMR 7209 « Archéozoologie et archéobotanique, sociétés, pratiques et environnements » du Muséum d'histoire naturelle de Paris, responsable du Labex BCDiv (Diversités naturelles et culturelles : origines, évolution, interactions, devenir) ;
- *Stratégies alimentaires à la fin du Pléistocène et au début de l'Holocène au Proche-Orient*, M. Georges WILCOX, archéobotaniste, directeur de recherche à l'UMR 5133 « Archéorient, Environnements et sociétés de l'Orient ancien », Lyon-Jalès ;
- *Histoire de l'alimentation depuis le XVIII^e siècle : entre contraintes et choix*, M. Martin BRUEGEL, directeur de recherche INRA-ALISS (Institut national de recherche agronomique. Alimentation et sciences sociales) en histoire contemporaine.

Une autre s'est tenue dans la soirée du mardi 23, dans le cadre des *Mardis de l'Espace des sciences* :

- *Les comportements alimentaires : quels en sont les déterminants ? Quelles actions pour quels effets ?*, M. Patrice ETIÉVANT, directeur de recherche, président du centre INRA de Dijon.

Et enfin, une conférence s'est déroulée le jeudi 25 à 18 h :

L'historien et l'alimentation : évolution d'un regard, M. Bruno LAURIOUX, professeur des universités en histoire médiévale à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, vice-président du conseil scientifique de l'IEHCA (Institut européen d'histoire et des cultures de l'alimentation) à l'université de Tours François-Rabelais, directeur-adjoint de l'ESR.

Deux excursions scientifiques ont été proposées le samedi 27 avril : 18 personnes à Vitré ; 18 personnes à Fougères.

6.4.2. CONGRÈS 2014, À NÎMES

Le 139^e congrès (2014) se déroulera sous la présidence de la section « Histoire et archéologie des civilisations antiques », sur le thème « Langages et communication ». La ville de Nîmes, qui n'a jamais accueilli le congrès, a été retenue. Un texte rédigé par la section a été diffusé à l'automne 2013 pour être enrichi et développé par les autres sections et aboutir à l'appel à communications qui a été diffusé en septembre. Le pré-programme arrêté en décembre sera diffusé au printemps.

On compte 248 communications réunies en 8 thèmes.

6.5. LES PROGRAMMES SCIENTIFIQUES DU CTHS

Des crédits spécifiques ont été accordés dans le cadre du contrat quadriennal 2010-2013, destinés à soutenir deux opérations bien identifiées, détaillées ci-dessous.

6.5.1. DICTIONNAIRES TOPOGRAPHIQUES

La publication des *Dictionnaires topographiques* par le CTHS s'est déroulée principalement au cours du XIX^e siècle et la première moitié du XX^e; trente-cinq volumes sont sortis dans cette série, et cette somme représente une documentation unique pour toute étude toponymique voire d'histoire spatiale des territoires de la France métropolitaine. La numérisation en PDF des ouvrages, en relation avec le programme Gallica de la Bibliothèque nationale de France a vite montré ses limites pour dynamiser la recherche dans ce champ de la toponymie. Le programme développé à l'initiative du CTHS en partenariat avec les Archives nationales (Centre d'onomastique), l'École nationale des chartes, l'UMR ARTeHIS (Dijon) a permis la réalisation de bases de données numériques à partir d'une numérisation et d'un balisage préalables des volumes (effectués par la société Wordpro de Pondichéry) directement interrogeable à partir d'une interface web réalisée par la société Bialec de Nancy. Cet outil a été validé en 2013 à partir de l'exemple des quatre départements bourguignons. Depuis, le corpus s'est élargi et en cette dernière année du contrat, douze dictionnaires sont traités et accessibles à ces nouvelles études. Il s'agit de l'ensemble des dictionnaires des départements publiés par le CTHS pour la France orientale : Bourgogne (Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne); Lorraine (Vosges, Meurthe-et-Moselle, Meuse); Alsace (Haut-Rhin); Champagne (Aube, Marne, Haute-Marne); l'Ain.

Le programme envisagé pour le contrat a été mené à son terme en 2013 et de premières expériences sur l'exploitation spatiale de ces toponymes anciens ont été engagées ainsi que des échanges préliminaires avec l'IGN en vue d'une future collaboration sur ce sujet de la spatialisation des données et de leur intégration au sein du « Géoportail » de l'IGN en relation avec la base de données des toponymes actuels.

6.5.2. FRANCE SAVANTE

Ce projet initié de façon artisanale s'est normalisé en développant un masque de saisie, en produisant un manuel utilisateur. Les moyens mis à sa disposition (1 permanent grâce aux subventions du Quadriennal et 4 vacataires grâce au prix de l'Institut), ainsi que l'implication de 14 contributeurs bénévoles ont permis d'atteindre 6059 notices en 2013 (4 459 notices en 2012).

6.5.3. AUTRES PROJETS

Deux nouveaux projets qui seront lancés pour le prochain contrat ont fait l'objet de réunions de travail préliminaires.

« Usages locaux »

Dans la perspective de la mise en œuvre des projets scientifiques au cours du prochain contrat quinquennal, la section d'Histoire moderne (en relation avec la section d'Histoire contemporaine également concernée par le programme) a travaillé sur cette proposition de travail sur les recueils d'usages locaux. Il s'agira d'un travail bibliographique sur les publications provinciales ou départementales disponibles et touchant à la rédaction des coutumes aux XV^e-XVI^e siècles, à la reprise des usages locaux dans le cadre du Code civil et particulièrement l'ordre donné aux préfets de préparer un Code rural à partir de 1844, mission reprise par les chambres d'agriculture et les conseils généraux à partir de 1924. Le projet est conduit dans l'optique d'une base de données ouverte et accessible aux chercheurs à mesure que les départements seront couverts.

« Recueil général des monuments sculptés en France pendant le haut Moyen Âge : corpus de la sculpture antérieure à l'an mil »

Inaugurée en 1978 à l'initiative de Jean Hubert, la collection s'est arrêtée en 1987. Cependant cette documentation, inédite en grande partie, augmentée de mises à jour prenant en compte les découvertes récentes, est disponible et bien archivée au département des Sculptures du musée du Louvre. L'objectif est de constituer, à partir des documents papier, une base de données mise en ligne et librement accessible. Si la forme exacte de celle-ci reste à définir, elle sera construite sur le modèle et en relation avec la base du *Corpus architecturae religiosae Europae* (CARE) sur les monuments. Un groupe de travail autour de ce projet associe des chercheurs médiévistes du Louvre, des UMR de Lyon-II, Dijon mais aussi des informaticiens spécialistes du contrôle des données par la connaissance et de la problématique d'extensibilité dans les systèmes d'information scientifique au sein du laboratoire LE2I (Électronique, Informatique et Image) UMR 6306 de Dijon.

Un projet d'exposition au Louvre est aussi avancé pour mobiliser et fédérer les énergies autour de ce thème.

6.6. RELATIONS AVEC LES SOCIÉTÉS SAVANTES

Ce travail de fond passe par l'apport de réponses aux demandes d'information ou de diffusion d'information en provenance des sociétés savantes, par la mise à jour de l'annuaire des sociétés qui en répertorie plus de 3 447 : vingt-cinq sociétés ont ainsi demandé des mises à jour des données les concernant en 2012.

Le CTHS reçoit les publications des sociétés savantes et peut porter à leur demande des informations sur son site.

Le projet France savante a été très bien reçu par les sociétés savantes ; de nombreuses réunions dans le cadre des forums des congrès depuis Perpignan 2011, mais aussi en dehors de ce cadre, ont expliqué les ambitions du projet et ses méthodes de travail.

Une réunion de travail s'est tenue aux Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine le 19 novembre, en partenariat avec la société des Amis du CTHS, soixante personnes ont suivi

des exposés méthodologiques relatifs aux outils disponibles pour travailler à cette entreprise de prosopographie, mais également des retours d'expérience déjà conduites. Une réunion de travail a été programmée dans la foulée pour le 23 janvier 2014 aux Archives nationales pour renforcer la formation des futurs contributeurs, membres de sociétés savantes.

Le CTHS et la Bibliothèque nationale de France/Gallica ont relancé leur partenariat en vue de faciliter la numérisation et la valorisation des publications des sociétés savantes. Ce programme se place dans la continuité logique et stratégique des actions de numérisation systématique des publications du CTHS.

Dans le cadre de la convention cadre Bibliothèque nationale de France/CTHS, une rencontre d'une journée s'est tenue à la Bibliothèque nationale le 19 juin, autour du thème « Les sociétés savantes aux défis du numérique et de la valorisation du patrimoine des territoires ». Cette manifestation a connu un véritable succès avec plus de 100 personnes, professionnels et bénévoles des sociétés savantes.

Les partenariats se poursuivent aussi dans le champ des numérisations des publications des sociétés savantes et le CTHS pousse à la promotion de ces actions concertées sociétés savantes/CTHS/BnF.

6.7. CONCLUSION

L'année 2013 a été, pour le CTHS, l'occasion de présenter dans le cadre des visites de l'AERES un bilan de ses missions organisées selon les points forts suivants :

- L'organisation d'un grand congrès national ouvert systématiquement à l'international (Europe principalement) avec des délocalisations parfois hors de France (Neuchâtel, 2010 après Québec, 2008) ou en position frontière (Perpignan, 2011), pluridisciplinaire et interinstitutionnel.

Les sessions du congrès, dans le cadre du contrat quadriennal, ont mobilisé à chaque fois plusieurs centaines de participants, des communicants de tous horizons académiques et de nombreux jeunes auxquels ces congrès offrent une opportunité de présentation de leurs premiers travaux.

- La publication soutenue des actes de congrès sous format électronique a été accélérée grâce à une politique volontariste, sur deux ans, de résorption des retards accumulés (10 à 17 volumes publiés par année).
- Les éditions érudites d'ouvrages de référence en langue française (documents inédits), des « corpus », des publications de jeunes chercheurs (prix de thèse) et monographies spécialisées, voire des manuels, ont été soutenues et l'année 2013 montre une vraie embellie en termes de ventes d'ouvrages et de recettes. Ce résultat positif est aussi à mettre en regard de l'effort accentué sur la diffusion de nos ouvrages. Le CTHS doit maintenir sa place, essentielle dans le panorama des éditeurs scientifiques en SHS.
- Les objectifs annoncés pour les deux programmes spécifiques de recherche (la valorisation de la numérisation des *Dictionnaires topographiques* et la constitution d'une base de données prosopographiques des savants en France à partir du XVII^e siècle) ont été conduits à leur terme. Dans les deux cas, il s'agit de promouvoir des outils et des méthodologies de constitution de bases de données numériques et de dynamiser des partenariats de recherche avec les équipes universitaires, les établissements de recherche, les sociétés savantes. Sur la base de cette réussite, ils seront poursuivis dans le prochain contrat quinquennal.

La rédaction du dossier déposé en octobre 2012 auprès de l'AERES, dans la perspective de l'évaluation réalisée en mai et juin 2013, a permis d'affirmer le positionnement scientifique du CTHS comme un acteur spécifique de la recherche participative avec cette attention à la recherche associative et au travail des sociétés savantes.

Le CTHS poursuit donc ses actions d'envergure nationale, autour des objectifs de fédération des recherches en SHS, voulues dès la création du comité par Guizot et maintenues sur la longue durée. Cette stratégie devra s'accompagner des nécessaires évolutions liées aux changements de l'environnement institutionnel, scientifique et technologique.



7. L'URFIST

7.1. LE CONTEXTE

7.1.1. PERSONNEL : ÉVOLUTION DE L'ÉQUIPE

L'équipe de l'URFIST comprend actuellement 6 postes titulaires :

- deux postes de conservateur à plein temps :
- Manuel Durand-Barthez, conservateur des bibliothèques, coordinateur administratif à partir de septembre, chargé d'enseignement dans les domaines de la bibliométrie, de la propriété industrielle (innovation, brevets) et du droit d'auteur en publication scientifique ;
- Aline Bouchard, conservateur des bibliothèques, responsable de la coordination administrative de l'équipe jusqu'en août, spécialisée dans les domaines de la recherche et du traitement de l'information, du Web 2.0 et des ressources en sciences humaines ;
- deux postes de maître de conférences :
- Christophe Boudry, chargé des sciences exactes et biomédicales à l'université de Caen pour couvrir la région normande, qui partage son temps pour moitié entre Paris et Caen ;
- Annaïg Mahé, plus particulièrement en charge des problématiques de la publication numérique et des archives ouvertes ;
- un poste d'ingénieur d'études occupé par Corinne Habarou sur des fonctions de webmestre, responsable du parc informatique et chargée de formation sur les outils informatiques émergents ;
- un poste d'adjoint administratif en charge du secrétariat occupé par Marie-Claude Labarde.

L'équipe fut complétée par 1 poste de contractuel du 1^{er} janvier au 31 août 2013 :

- Marion d'Hauteville, chargée d'études contractuelle dans le domaine du traitement de l'information et de l'enseignement à distance, recrutée à mi-temps depuis janvier 2010.

7.1.2. LES LOCAUX ET INFRASTRUCTURES TECHNIQUES

Locaux

En juin 2013, les deux niveaux de l'Unité ont pâti de dégâts des eaux dus à la vétusté d'une gouttière située au niveau d'un puits de lumière ainsi qu'à la corrosion intense de sa conduite d'évacuation. Deux inondations ont endommagé la bibliothèque à hauteur de 150 volumes environ. La position particulière de l'URFIST de Paris, considérée comme un particulier copropriétaire dans l'immeuble, rend les démarches plus difficiles que s'il s'agissait d'un local administratif.

À l'automne, c'est la chaudière, elle-même vétuste (plus de trente ans de service) qui a nécessité un remplacement d'urgence en décembre (durant la période des fêtes), dans des conditions limites sur le plan budgétaire.

Infrastructures techniques

Salle de formation

Outre la maintenance habituelle, il a fallu procéder au remplacement anticipé d'un des deux portables « formateurs » pour des raisons de confort d'utilisation. Le poste formateur est désormais un MacBook Pro ; l'ultraportable Dell E 4200, peu adapté à une utilisation en poste fixe, est désormais un équipement mis à la disposition de l'ensemble du personnel en cas de travail nomade ou de télétravail.

Remplacement des postes du personnel

À l'issue de la période normale d'amortissement plus un an, a été remplacé le poste de travail de Manuel Durand-Barthez. Ce dernier étant en état de fonctionnement, il constitue un poste fixe de secours ou peut être utilisé par un(e) éventuel(le) stagiaire/vacataire/contractuel(le).

Contexte institutionnel et situation financière

Contexte institutionnel

Les rencontres de cette année ont été :

- une visite de l'AERES à l'École suivie d'un entretien avec la coordinatrice administrative de l'URFIST ;
- la participation à la réflexion de l'École sur le contrat quinquennal 2014-2018 ;
- la participation au projet collegium de formations pour les enseignants en histoire des arts, volet « Trajectoire numérique » du contrat quinquennal, dans le cadre du PRES héSam.

Situation financière

La somme de 80 000 € a été accordée à l'URFIST pour l'année 2013 (55 000 € de dotation URFIST et 25 000 € de bonus contractuel). Néanmoins le montant du budget a dû être réduit de 9 000 € suite à la diminution de la dotation allouée à l'ENC, soit un budget 2013 de 71 000 €. Par ailleurs, les différentes actions de formation (conventions, stagiaires payants...) ont rapporté 22 235 € (25 295 € en 2012). On notera enfin une subvention exceptionnelle de 9 000 € de la part du ministère pour le projet CERISE.

Concernant les dépenses, comme chaque année, on évoque à nouveau la situation particulière de l'URFIST de Paris dans les anciens locaux de la Phonothèque nationale (ministère de la Culture), sis dans un immeuble à usage privatif, qui rend la dépense des charges assez lourde. Tandis que dans les autres URFIST, hébergées dans de plus vastes structures publiques, le tarif des fluides, notamment, et des télécommunications, sont de fait modérés, ceux qui sont appliqués à Paris correspondent à des dépenses consenties par des particuliers ; d'où des coûts plus élevés que chez nos collègues en région. C'est un inconvénient constant qui grève le budget. En 2013, ces charges s'élevaient à 20 206 €, soit un tiers de la dotation de 71 000 €.

7.2. LES OBJECTIFS

7.2.1. OBJECTIFS POUR L'ANNÉE

Les objectifs poursuivis durant l'année 2013 étaient les suivants :

Partenariats et coopération

- proposer une journée d'étude avec le CRFCB Médiadix sur la question de la gratuité, programmée le 5 juillet 2013 (Quelle gratuité dans un monde marchand?). L'URFIST s'implique chaque année dans l'organisation de ces journées, tant pour le recrutement des intervenants que pour la communication. L'URFIST est soucieuse de poursuivre en bonne intelligence sa fructueuse coopération avec Médiadix, montrant par-là l'interaction réelle entre les différents milieux des bibliothèques et de la documentation, tout en évitant l'ambiguïté ou les empiètements sur le plan pédagogique ;
- consolider les partenariats et en développer de nouveaux avec les organes responsables de la formation doctorale (CIES et collèges d'écoles doctorales); l'université de Paris-Descartes constitue à cet égard la dixième entité partenaire ;
- consolider l'offre assurée à l'UNPI dF. La proportion de stages offerts par l'URFIST équivalait pour l'année 2012-2013 à 11 % de l'ensemble des inscriptions de cette UNR, en constante progression sur 2013 (bilan en instance de publication), et notable compte tenu du large faisceau d'activités de cet organisme interacadémique ;
- concrétiser des liens avec RENATIS (réseau IST du CNRS), par le biais de l'atelier Bibliométrie ;
- renforcer la participation à la BSN, en particulier sur le 9^e segment relatif à la formation, coordonné au niveau national par Michel Roland, président de l'Association du réseau des URFIST ;
- poursuivre le partenariat avec la Bibliothèque interuniversitaire de santé (BIUS) pour assurer des formations à destination des personnels des bibliothèques de santé ;
- un partenariat moins formel, mais tout aussi efficace, avec les collègues de différentes B.U. se concrétise dans les Ateliers de mutualisation d'expériences autour du tutoriel CERISE qui a vocation à s'étendre au-delà de la seule zone de compétence de l'URFIST de Paris. Ces ateliers constituent un support pour mettre en place des partenariats institutionnels et répondre aux besoins des professionnels et des utilisateurs.

Formations

- Élargissement du module « Web 2.0 ». Parallèlement aux stages « Publier sur le Web avec un CMS, un blog, un wiki » et « Web 2.0 et formation : enjeux, outils et pratiques », est envisagée une approche plus pragmatique dans le rapport professionnels/étudiants. Dans la lignée des stages de formation de formateurs, les professionnels des bibliothèques sont invités à se pencher sur un outil privilégié par les étudiants : Wikipédia et, d'une manière plus générale, Wikimedia. La formation vise à sensibiliser aux enjeux de l'utilisation de Wikipédia comme outil de gestion des connaissances et à mettre en place des projets pédagogiques de contribution avec les étudiants sur Wikipédia.
- Satisfaction d'un besoin exprimé en 2012, relatif à la visualisation des données. Est mise en place en 2013 une « Introduction à la cartographie de l'information sur le Web ». À l'heure du design d'information, de la data visualization, du data-journalisme, ou encore de la networks science, il s'agit de représenter visuellement des données complexes afin d'analyser des réseaux

et de repérer des thématiques émergentes. La formation aborde d'abord les sources, puis la méthodologie (collecte, enrichissement et visualisation des données), enfin la typologie des principaux outils.

- La pratique des blogs et la réalisation de sites web constituent des objectifs de plus en plus visés, tant par les chercheurs que par les bibliothécaires. L'écriture spécifiquement adaptée à ces activités fait l'objet d'un nouveau stage, répondant aussi à un vœu formulé en 2012. La formation contient une partie théorique et une partie pratique sur un blog sous WordPress. Il s'agit d'abord de mesurer l'impact de la lecture à l'écran sur la rédaction des contenus, puis de cerner l'importance de l'organisation de l'information. La connaissance des utilisateurs permet en outre d'accroître la pertinence du texte. Sur un plan plus technique, on aborde la mise en page, la réécriture et l'ergonomie des liens.
- Autre axe s'inscrivant dans le mainstream documentaire : l'Open data. Dans la ligne de la journée d'étude co-organisée avec Médiadix en 2012, la formation créée en 2013 concerne plus particulièrement les personnels des bibliothèques. Il s'agit de mieux comprendre et saisir les enjeux de l'Open data, d'appréhender les avantages de l'ouverture des données des bibliothèques (open bibliographic data) et d'anticiper les retombées de l'ouverture des données sur les bibliothèques, plus spécialement les universitaires. L'analyse des choix techniques adoptés par différentes bibliothèques est complétée par un atelier sur les incidences de l'Open data vis-à-vis du métier de bibliothécaire et les perspectives envisageables.
- La formation au droit des logiciels est un vœu récurrent, surtout lorsqu'il s'agit du logiciel libre. François Pellegrini, chercheur à l'INRIA et au CNRS en poste à Bordeaux fait profiter l'URFIST de sa double compétence, informatique et juridique. Une soixantaine de stagiaires sont présents, une dizaine de candidats supplémentaires n'ont pas pu finaliser leur inscription en raison de la jauge du local. Ce stage d'une journée a pour but de permettre aux informaticiens de prendre en compte les aspects juridiques dès les premiers stades du développement logiciel (par exemple, par l'analyse de la compatibilité entre licences lors du choix des modules tiers). Il permet également aux juristes de mettre en correspondance les formulations juridiques avec la réalité technique. Il met en jeu de multiples aspects : des notions générales sur le droit d'auteur ; sur ce droit adapté au logiciel ; les licences en général et libres en particulier ; l'interopérabilité ; le droit des producteurs de bases de données ; enfin la polémique sur la non-brevetabilité du logiciel. Le débat entre informaticiens et juristes ajoute à l'intérêt d'une telle session.
- La relation privilégiée entretenue par l'URFIST de Paris avec le CLEO, par le truchement d'Annaïg Mahé, permet de mettre en valeur les Digital Humanities en 2013 à travers une formation méthodiquement élaborée. Les humanités numériques constituent un domaine en pleine évolution dans le champ des sciences humaines et sociales. Si l'introduction de l'informatique dans ces disciplines est ancienne, son intensification au cours des dernières années a permis l'émergence d'un champ nouveau en cours de structuration. Le stage a pour objectif de donner des éléments de repérage dans un domaine foisonnant. Au-delà des questions de définition, il s'agit de mieux connaître les pratiques auxquelles ce terme renvoie, d'en identifier les acteurs, d'en comprendre les débats et les implications. Outre leurs méthodes et outils, leurs acteurs et leurs structures, les types de formations qui leur sont consacrées, c'est l'impact sociétal des Digital Humanities qui est analysé. L'intérêt d'une telle session réside également dans ses liens avec l'Open Access, thématique privilégiée à l'URFIST.
- Concrétisation du projet élaboré en 2012, relatif au montage d'une formation sur le droit des ressources pédagogiques. Il s'agit de connaître le cadre juridique de la création et de l'utilisation de ressources pédagogiques papier et numériques (supports de présentation, documents

distribués, publications et réalisations en ligne). La problématique des images, du Web 2.0, de la production des étudiants, de l'Open Access et des Creative Commons, sont abordés en détail : état des lieux et évolution. La formation est assurée par un docteur en droit, qualifié en section 71, expert TIC au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en charge de la formation des C2i à l'université Paris-VIII. Dispensée dans le cadre de l'UNPIdF afin de lui donner une meilleure visibilité auprès de l'ensemble des personnels, cette formation remporte un franc succès, preuve de l'intérêt d'une telle formation pour les personnels universitaires.

Contenus pédagogiques

La refonte du tutoriel CERISE initiée en 2011, amorcée pratiquement en 2012, aboutit à la mise en ligne de la nouvelle version en septembre 2013 (<http://giry.enc.sorbonne.fr/cerise/>). Ce sont les collaborations développées dans l'atelier mutualisation, avec les professionnels en charge de formations, avec l'ADBU et les responsables du C2i, qui ont conforté l'URFIST dans cette entreprise. On soulignera aussi le rôle essentiel de la subvention exceptionnelle de 9 000 € obtenue du ministère pour terminer le projet dans les délais et dans de bonnes conditions.

- Le 17 avril, lors du conseil d'Orientation de l'URFIST de Paris, est évoquée la vocation nationale de cet outil, qui renforce la motivation des développeurs de notre Unité.
- Le 25 juin, une démonstration est effectuée en avant-première au séminaire annuel inter-URFIST à Lyon, permettant de recueillir les avis autorisés des membres du réseau.

Les personnes ayant travaillé sur le projet en 2013 :

- À l'URFIST:
Réalisation et responsable du projet : Marion d'Hauteville
Contenus de base : Aline Bouchard
Animation du travail collaboratif : A. Bouchard, M. d'Hauteville
Support technique : Corinne Habarou.

- Les prestataires :

Association Dock en stock : vidéos sur le livre et sur le périodique, BD sur le multimédia

Association La cour des arts : illustrations sur l'image et support aux infographies du module « Rechercher sur Internet ».

La conception des modules « Débuter une recherche » et « Exploiter les documents » a débuté en 2012. Ces deux modules ainsi que le module « Rechercher sur Internet » ont été réalisés en 2013. Les contenus ont été validés avec la collaboration active des ateliers. Les scénarisations pédagogiques multimédia (réécriture du contenu) ont également été mises en test avant leur intégration finale.

L'accent a été mis sur une structure dynamique de parcours pédagogiques, en développant de nombreux contenus graphiques et multimédia (infographies, vidéos, cartes heuristiques...) afin de mieux répondre aux nouvelles pratiques sur Internet, en diversifiant au besoin les médias (une vidéo est doublée de son texte ; un texte de son audio...). Les contenus de base sont le plus souvent illustrés (graphique ou vidéo) ; ils sont accompagnés de démonstrations d'outils et d'exemples d'utilisation et souvent complétés de références en ligne. On soulignera également le souhait de recourir aussi souvent que possible à des plateformes et des outils sociaux, indissociables de l'Internet actuel, par souci pédagogique et portabilité du site (Viméo, Diigo, Scoop.it...). Enfin, soulignons que le site est aussi lisible et consultable sur tablette et notepad.

Sauf mention contraire, l'ensemble des contenus de CERISE a été mis sous licence *Creative Commons* CC BY-NC-SA afin de favoriser leur réutilisation.

Outils de communication

2013 fut là aussi une année de développement selon les souhaits suivants :

- poursuivre la refonte du site web, notamment la partie « ressources » et, dans ce cadre, rendre mieux visibles les supports de formation mis en ligne. A été mise en place une recherche à facettes avec la refonte des termes de chaque vocabulaire qui constituent cette recherche. La mise en forme de l'affichage des résultats a été simplifiée. Enfin, on signalera la mise en avant sur la page d'accueil du site internet de l'URFIST des supports de cours en format Powerpoint hébergés sur Slideshare ;
- profiter de l'expérience acquise en 2011 en matière de pratique vidéo et multimédia pour développer de nouveaux supports pédagogiques ou de communication :
- dans le cadre de CERISE, des *screencasts* ont été conçus suite à la formation de 2011 sur le sujet, tandis que le partenariat avec l'association Doc en Stock a été prolongé pour réaliser deux bandes dessinées animées ;
- le matériel vidéo a été mis à disposition des groupes d'élèves de l'École, avec encadrement à l'enregistrement et au visionnage, en préparation des épreuves orales de concours. Cette expérience a continué en 2013.

Réseau des URFIST

Les 10 et 11 janvier, les membres du Réseau des URFIST se sont réunis en séminaire d'hiver. La première journée a été consacrée à une formation sur le Web sémantique animée par Christian Fauré, consultant et formateur indépendant en IST. Non seulement ce thème constitue aujourd'hui une composante essentielle de l'évolution du paysage informationnel, mais il s'inscrit dans le développement actuel du logiciel SYGEFOR dont il accentuera la visibilité sur le Web. Cette formation est évidemment appelée à se répercuter par ailleurs sur les stages catalogues ou doctoraux des différentes unités du réseau.

Du 24 au 27 juin, s'est déroulé le séminaire d'été. Outre le bilan des unités, on notera particulièrement :

- L'implication du réseau dans la BSN-9. Sont ouverts 2 chantiers :
 - A) répertoire (ou référentiel) des compétences (O.Hogone). Il s'agit, à partir d'un panorama des référentiels actuels, de dégager les nouvelles qualifications professionnelles requises par l'environnement numérique et de recenser celles qui ne figurent encore dans aucun répertoire ;
 - B) signalement des formations à partir de la base Bibdoc, plus particulièrement vers les bibliothèques. Une réunion sur ce second thème est programmée le 5 juillet 2013. Objectif: visibilité des organismes de formation, toutes disciplines confondues en se focalisant sur les compétences. On souhaite mettre l'accent sur les organismes de recherche, jusqu'à présent peu visibles¹.
- Comme indiqué précédemment, le tutoriel CERISE a fait l'objet d'une démonstration, qui met en avant sa capacité à devenir un outil du réseau.

1. Ce second chantier ne sera pas priorisé en 2014 compte tenu de l'obsolescence relative des principes de départ. Le premier, en revanche, concentrera toutes les énergies du segment BSN-9.

- La constitution d'un groupe de travail sur la prochaine journée nationale d'étude qui aurait lieu à l'automne 2014. Après discussion, le thème des *Nouvelles formes de communication scientifique* a été retenu. Il englobe les formes alternatives de publication et d'évaluation ainsi que l'impact sociétal de ces types de communication.
- Le blog URFIST et les dispositifs de veille des Unités sont ensuite analysés dans une perspective réseau.
- Puis un récapitulatif des modalités régissant les formations doctorales dans chaque Unité.
- Enfin, le projet SYGEFOR mobilise toute la dynamique du réseau, impulsée par l'URFIST de Rennes. Une démonstration a eu lieu, sujette à de multiples réflexions particulièrement critiques. Celles-ci engagent les six mois qui suivent dans une perspective d'examen extrêmement approfondi des capacités du système à correspondre réellement, en temps et techniquement, aux clauses du cahier des charges établi en 2012.

7.2.2. TRAVAIL D'ANALYSE DES BESOINS EN FORMATION DES DIFFÉRENTS PUBLICS DE L'URFIST RÉALISÉ EN COURS D'ANNÉE

La réunion annuelle des correspondants formation (usuellement fin septembre) et la compilation des suggestions de stagiaires dans les feuilles d'évaluation distribuées en fin de sessions, permettent de mettre en évidence les besoins.

– Le «clonage» de la formation des professionnels des B.U. Santé en l'adaptant à ceux des B.U. Sciences. Cette idée émane des correspondantes formation de Paris-Descartes associées à celles de Paris-Diderot. En dépit de nombreux points communs avec le secteur de la santé, les sciences présentent certaines spécificités dues notamment au caractère résolument pluridisciplinaire des matières, qui peut rendre plus ardu la mise au point d'un tel stage (partage en ateliers ou différenciation des thématiques). L'URFIST est partenaire actif de la logistique de cette opération.

– La nécessité de remodeler la formation sur les outils de publication (blogs, wikis et CMS) en fonction des nouvelles technologies en vigueur.

– Proposer, en parallèle du stage d'introduction à la cartographie, un stage pratique sur un outil. C'est le logiciel Gephi qui a été retenu, en raison du développement rapide de son usage en France. Appartenant au monde du logiciel libre, il correspond à la philosophie des formations URFIST. Des sondages préalables dans les milieux concernés (documentalistes spécialisés notamment) permettent d'envisager plusieurs éditions de ce stage.

– Symétrique de la formation à l'écriture sur le Web initiée en 2013, une session sur la lecture numérique est prévue en 2014. Il ne s'agit pas seulement d'explorer les outils et dispositifs, mais aussi (comme pour le stage sur l'écriture) d'analyser les enjeux des différents modes de lecture numérique et de passer au stade de la production d'un livre ou d'un article numérique au format epub (travaux pratiques).

– Restructurer les formations relatives aux applications en ligne (formation divisée en deux à partir de cette année: les services web pour le multimédia et les services web pour le stockage, la synchronisation, le partage et la collaboration en ligne).

7.3. LES ACTIVITÉS DE FORMATION

7.3.1. BILAN GÉNÉRAL

L'activité de formation de l'URFIST des dernières années est confortée en 2013. Les formateurs URFIST ont mené 155 actions (contre 153 en 2012 ; 151 en 2011 et 101 en 2010) et formé 2 276 personnes (contre 2 292 personnes en 2012 et 2 094 en 2011). Le nombre d'heures de formation en 2013 a été de 817, contre 816 heures en 2012.

Il faut noter que l'activité de l'URFIST atteint un palier depuis trois années, tant du point de vue du nombre d'actions, que du nombre d'heures de formation et du nombre de formés. Ceci peut s'expliquer par la saturation des moyens de l'URFIST. L'unique salle de formation située au 17 rue des Bernardins est occupée pratiquement à 100 %, et il devient très difficile d'y organiser plus de formations, sachant que déjà bon nombre de formations sont, dans les faits, organisées hors URFIST. Les formateurs sont parfois amenés à se répartir géographiquement sur deux lieux le même jour ; la formation sur site dans l'agglomération francilienne est de plus en plus fréquente pour rendre service aux stagiaires et leur éviter des transports superflus. Cela rend également service aux institutions qui nous sollicitent, leur permettant de bénéficier des formations dans leur enceinte. L'activité des formateurs URFIST arrive elle-même à saturation et il leur devient de plus en plus difficile de réaliser plus de formations chaque année.

Concernant la répartition des publics sur la totalité des formations proposées (formations professionnelles, enseignements dans les cursus, actions diverses), les chiffres de 2013 reprennent les grandes lignes de 2011 et 2012.

Cette année, les professionnels de l'information constituent le public majoritaire (41,25 % en 2013), en légère hausse (38,4 % en 2012 et 39,1 % en 2011), suivis par les doctorants avec 40,28 % (44 % en 2012 et 43,5 % en 2011). Enfin, le pourcentage d'enseignants-chercheurs formés accuse une légère baisse : 7,24 % du public contre 8,3 % en 2012 et 8,4 % en 2011.

7.3.2. STAGES CATALOGUE

L'URFIST de Paris assure trois types de prestations : ateliers, formations doctorales et catalogue.

Concernant les stages du catalogue, quarante-cinq actions ont été menées contre 47 en 2012 et 59 en 2011. Le nombre de formés a légèrement augmenté, passant de 544 en 2012 à 590 en 2013 tandis que le nombre d'heures de formation a légèrement régressé (278 heures en 2013 contre 298 en 2012). Le nombre moyen de participants par stage a été de 10,88. Ceci participe au fort taux de satisfaction engendré par les stages catalogue URFIST, le public appréciant de pouvoir bénéficier d'effectifs raisonnables afin de profiter au mieux de ces formations.

Comme les années précédentes, il existe un décalage qui ne cesse de croître tous les ans entre le nombre d'inscrits et le nombre de places disponibles aux stages catalogue URFIST : sur 1 058 personnes inscrites en 2013, seules 590 ont pu effectivement suivre la formation pour laquelle ils étaient inscrits, ce qui représente 55,76 % des inscrits. De fait, certaines formations reçoivent régulièrement plus du double de demandes que les quatorze places ouvertes et l'URFIST n'a pas les moyens logistiques et humains pour toujours faire face et proposer deux sessions d'une même formation.

7.3.3. FORMATIONS DANS LES CURSUS DES DOCTORANTS

Bilan 2013

Ont été concernés en 2013 :

- le CIES Sorbonne ;
- le PRES Paris-Cité, avec le CFDIP (Centre de Formation Doctorale et d'Insertion Professionnelle) ;
- le PRES ParisTech avec l'ENSAM (Arts & Métiers), l'ENST (Télécoms) et l'ENSM (Mines) ;
- le PRES Paris-Est à travers son département des études doctorales ;
- l'université Paris-Sorbonne (bibliothèque Serpente, participation à un séminaire) ;
- l'université Paris-V Descartes unilatéralement ;
- l'université Paris-XI (Sud Orsay) unilatéralement ;
- l'université Paris-XIII (Villetaneuse Paris-Nord) unilatéralement, avec deux instituts doctoraux : Galilée (STM) et Erasme (SHS) ;
- le collège des écoles doctorales de l'université de Caen Basse-Normandie.

En 2013, cinquante et une formations doctorales ont été menées pour un total de 569 formés représentant 287 heures de formation, contre 61 formations représentant 704 formés en 2012 pour 333 heures de formation.

Perspectives 2014

Les relations avec les organismes et établissements ci-dessus se poursuivront en 2014 au mieux de leurs besoins. Des démarches sont également prévues en direction du PRES hésam (Hautes Études, Sorbonne, Arts & Métiers).

7.3.4. ACTIONS DIVERSES

Concernant les actions diverses, elles poursuivent cette année encore leur progression, avec 60 actions en 2013 contre 45 actions en 2012. Le nombre de formés est en légère augmentation (1 117 contre 1 052 en 2012), tandis que le nombre d'heures de formation a progressé significativement (252 heures en 2013 contre 191 en 2012).

Ces bons chiffres s'expliquent par les nombreuses sollicitations extérieures de plusieurs formateurs URFIST, tant dans le cadre du réseau des URFIST que dans d'autres établissements ou organismes (université numérique Paris/Île-de-France par exemple). Trente-trois actions diverses ont ainsi été réalisées dans ce cadre, soit plus de la moitié de la totalité des actions diverses réalisées par l'URFIST.

Trois ateliers font l'objet de rencontres régulières. Le premier est l'atelier « Bibliométrie, caractérisation et évaluation de la recherche ». Inauguré en février 2010, il était caractérisé depuis septembre 2010 par une succession de conférences sur le sujet. En février 2013, la formule du premier semestre 2010 a été reprise, réunissant des professionnels de la documentation directement impliqués par les tâches techniques d'évaluation de la recherche. L'URFIST s'est associée au réseau RENATIS des documentalistes CNRS pour étudier la question des affiliations en bibliométrie et la problématique française du nommage des organismes auteurs. L'atelier se fixe comme objectif une réforme des procédures de nommage, en lien avec les plus hautes instances au niveau interministériel. Trois réunions ont eu lieu en 2013.

Le deuxième atelier porte sur la « formation à la maîtrise de l'information », dit également atelier mutualisation. L'avancée du travail sur la nouvelle version de CERISE au courant de l'année 2012 a été l'occasion de proposer trois ateliers au premier semestre afin d'accompagner l'URFIST dans ses réflexions sur le sujet, avant la mise en ligne effective courant septembre. Le premier atelier a été l'occasion de présenter le référentiel de compétences de l'ADBU et de s'interroger sur son inscription dans le site. Deux autres ateliers ont permis d'aborder les points les plus difficiles (outils et contenus sur Internet à présenter aux utilisateurs de CERISE, outils du Web social). Enfin, un dernier atelier s'est tenu trois mois après la mise en ligne de la nouvelle version pour partager des retours d'expériences de formateurs-utilisateurs et d'étudiants et ainsi ébaucher des pistes pour les prochains développements, tant en termes de contenus pour CERISE que d'ateliers mutualisation.

En troisième lieu, ouvert en 2011, le cycle des *Boudoirs de l'historien(ne)* a vocation à aborder la question des ressources électroniques en histoire sous l'angle de la méthodologie documentaire, de leur appropriation et de leur utilisation critique. Après une première année où les séances n'étaient ouvertes qu'à la seule école doctorale d'histoire de Paris-I Panthéon-Sorbonne / École nationale des chartes, les séances de 2012-2013 ont été également ouvertes à l'école doctorale d'histoire de Paris-Sorbonne / École nationale des chartes. Programmées au premier semestre 2013, elles ont réuni 67 personnes lors de 5 séances (86 personnes et 10 séances en 2011). Enfin, pour 2013-2014, il a été décidé d'ouvrir les *Boudoirs* à l'ensemble des publics de l'URFIST, sur le modèle des ateliers qu'organise déjà l'Unité régulièrement. Afin de donner une meilleure visibilité à cette nouvelle manifestation, dont les séances doivent se dérouler au premier semestre 2014, une première séance inaugurale d'une demi-journée portant sur *Ressources numériques pour l'histoire: contexte, périmètre(s) et évolutions* a été organisée. L'URFIST se réjouit d'avoir pu profiter des locaux rénovés de la Bibliothèque interuniversitaire Sorbonne (BIS) pour réunir à cette occasion plus d'une quarantaine de personnes, et mettre en lumière la réouverture de la BIS.

Outre les ateliers, il convient de mentionner, dans le cadre des actions diverses, la participation croissante de l'URFIST aux formations de l'UNR francilienne: l'UNPIdF dont il fut dit précédemment qu'elle atteignait 11% des inscriptions en 2012, en progression constante. L'URFIST apparaît bien comme le prestataire spécifiquement IST de cet organisme interacadémique.

Fut mentionné plus haut également le projet d'extension au secteur Sciences et Technologie de l'expérience engagée avec les personnels des B.U. Santé en 2012.

7.3.5. FORMATIONS DE L'ANTENNE NORMANDE DE L'URFIST

Rappelons tout d'abord que les actions menées pour l'antenne normande résultent de l'activité à mi-temps de l'enseignant chercheur en place, l'autre moitié de son activité étant effectuée à Paris. Concernant le nombre d'actions menées par l'antenne normande de l'URFIST et le nombre de formés: dix-neuf interventions ont été réalisées pour un total de 235 formés (nombres stables par rapport à 2012).

- Huit formations ont été réalisées dans le cadre de la formation professionnelle en 2013, ce qui représente un nombre de 87 formés. Comme les années précédentes, des formations ont été proposées directement dans le plan de formation de l'université de Caen Basse-Normandie (UCBN), ceci présentant l'avantage de diffuser l'offre de formations à un public plus important, notamment auprès des enseignants-chercheurs. À noter que cinq des actions professionnelles ont encore été menées hors site à l'université du Havre, suite à des demandes spécifiques du SCD de cet établissement. Aucune formation n'a été mise en place à l'université de Rouen pour la deuxième année consécutive. La procédure de mise en œuvre des formations pour le SCD

est gérée, depuis peu, par la direction des ressources humaines de l'université, procédure qui n'a pas permis l'organisation des formations demandées par le SCD et proposées par l'antenne normande de l'URFIST.

- Onze interventions dans les cursus universitaires ont été réalisées en 2013 représentant un total de 148 doctorants formés. Ces interventions ont été réalisées dans le cadre d'un partenariat avec le collège des écoles doctorales à l'université de Caen Basse-Normandie mis en place en 2009 par la direction de la Recherche de l'université, permettant ainsi de mutualiser des formations pour les six écoles doctorales de l'UCBN. La plupart de ces écoles doctorales étant co-habilitées avec les universités du Havre et de Rouen, cette organisation permet de proposer une offre de formation à la maîtrise de l'information à une très grande fraction des doctorants normands (haut- et bas-). À noter que, cette année encore, le grand nombre d'inscrits pour chacune des formations proposées a conduit à proposer deux sessions pour leur quasi-totalité.
- Une action diverse a été menée en 2013, consistant en la co-organisation, au titre du réseau URFIST, d'une journée d'étude intitulée « Information et ressources numériques. Nouveaux métiers, nouvelles fonctions ». Les différents partenaires de cette journée ont été Normandie Université (PRES Normand), l'ESPE de Rouen, les universités du Havre et de Rouen, les IUT du Havre et de Rouen, l'ADBS et le Groupement d'Information et de Documentation Économique de Haute-Normandie (GIDE). Cette action a regroupé 170 personnes sur une journée complète.

7.4. PRODUCTION PÉDAGOGIQUE

L'année 2013 a surtout été marquée par la mise en ligne de la nouvelle version du tutoriel de méthodologie documentaire CERISE effective à la rentrée. Un tel travail et le respect du calendrier n'a été rendu possible que par l'obtention d'une subvention exceptionnelle de la part de la MIST-RD à hauteur de 9 000 €. Cette subvention a permis d'une part de prolonger de deux mois le contrat de la personne en charge de cette refonte et, d'autre part, de faire appel à quelques prestataires extérieurs pour produire certains contenus spécifiques. Si les retours extérieurs sur le site actuel tant des formateurs que de la communauté éducative sont globalement positifs, il convient de continuer à réfléchir à ses futurs contenus. On regrettera cependant que la disparition du bonus contractuel de l'URFIST pour l'année 2014 prive l'URFIST des compétences de la contractuelle qui a mené à bien ce projet depuis son commencement, et remette en question les différents projets associés à CERISE.

Pour le reste, les différents formateurs se sont prioritairement consacrés à l'offre de formation en présentiel, à la création de nouveaux supports de formation et à l'évolution des supports existants. Certains de ces supports sont présentés sur le site internet de l'URFIST (<http://urfist.enc.sorbonne.fr/ressources/supports-pedagogiques>) et sur le compte Slideshare (<http://fr.slideshare.net/urfistparis>) de l'Unité, voire sur celui d'un formateur (<http://fr.slideshare.net/mdbarthez/>) ouvert avant son arrivée à l'URFIST. À cela s'ajoute la plateforme Vimeo (<http://vimeo.com/user7665523>) pour publier des vidéos. La renommée de ces plateformes donne aux supports une visibilité supplémentaire et permet de dépasser les publics traditionnels de l'URFIST. Il n'est pas rare que les supports présentés sur Slideshare comptent plusieurs milliers de « vues ».

À l'heure des réseaux sociaux, plusieurs supports produits par l'URFIST ont été ainsi repérés et relayés par la communauté éducative et/ou les professionnels de l'information (mentions sur Facebook, Twitter, Scoop.it, etc.). Quelques supports ont également fait l'objet de présentations sur des sites ou dans des publications importantes, voire sont cités comme référence sur certaines questions¹, mais c'est sans nul doute la nouvelle version du tutoriel CERISE qui a obtenu la plus large publicité².

7.5. LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE VEILLE

7.5.1. LES PUBLICATIONS

Christophe Boudry

- « De la veille informationnelle au partage de contenus », *L'école numérique*, n° 16, juin 2013. ISSN 2105-0384.
- Le SPEPS (Syndicat de la presse des professions de santé) a décerné à Christophe Boudry le 3e prix dans la catégorie « Article sur la vie professionnelle écrit par un professionnel de santé » pour un article paru en 2012 : « Biologie/médecine 2.0 : état des lieux », *Médecine/Sciences*, n° 28, 2012, p. 653-658. <http://dx.doi.org/10.1051/medsci/2012286020>

Disponible en ligne sur : <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00698459>

Manuel Durand-Barthez

- « Former à l'information Brevets dans l'enseignement supérieur », *Revue internationale d'intelligence économique*, 1/2013, vol. 5, p. 25-38.

Annaïg Mahé

- Camille Prime-Claverie et Annaïg Mahé, « Sites de dépôt en libre accès et formes de médiations : quelles évolutions ? », dans *Diversification et renouvellement des médiations* (sous la direction de J. Boustany, E. Broudoux, G. Chartron), actes de la 4^e conférence « Document numérique et société », (Zagreb, 2013), collection « Information & Stratégie », De Boeck Éditions, p. 125-140. Disponible en ligne sur : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic__00866225

1. Par exemple, le support sur l'évolution des moteurs de recherche sur Internet a été présenté, entre autres, dans Netsources (Béatrice Foenix-Riou, « URFIST de Paris : Évolution des moteurs de recherche sur internet », Netsources, n° 104, 05-06/2013, p. 8); sur le site Eduscol (« Actualités des moteurs de recherche », Eduscol, 9/10/2013, [en ligne], disponible sur : <http://eduscol.education.fr/numerique/actualites/veille-education-numerique/octobre-2013/actualites-des-moteurs-de-recherche>); ou encore sur le blog de cours de Jean-Michel Salaün (Jean-Michel Salaün. « [S3] Les quatre filières : origines socio-économiques des médias et du Web », *Économie du document/web*, 25/09/2013, [en ligne], disponible sur : <http://archinfo24.hypotheses.org/1012>). De son côté, le support sur les réseaux sociaux est par exemple cité aussi bien sur le site des correspondants IST de l'InSHS-CNRS (Odile Contat, « Réseaux sociaux pour les chercheurs – À lire ou à relire », *ISTSHS-correspondants*, 18/11/2013, [en ligne], disponible sur : http://corist-shs.cnrs.fr/reseaux_sociaux_chercheurs) que dans *Techniques de l'ingénieur* (Marie-Laure Malingre, « Tirer profit des réseaux sociaux pour les scientifiques sur Internet », *Techniques de l'ingénieur*, 2012, [en ligne], disponible sur : <http://www.techniques-ingenieur.fr/fiche-pratique/genie-industriel-th6/maitriser-la-veille-pour-l-intelligence-scientifique-dt63/tirer-profit-des-reseaux-sociaux-pour-les-scientifiques-sur-internet-1062/>).

2. Le site comptabilise 7000 visites pour le seul mois de décembre. CERISE a notamment été répertorié sur Eduscol (Les méthodologies de l'information documentaire, Eduscol, 13/11/2013, [en ligne], disponible sur : <http://eduscol.education.fr/numerique/actualites/veille-education-numerique/novembre-2013/methodologies-information-documentaire>); le Monde de l'éducation (newsletter La toile de l'éducation du 20/11/2013), mais aussi Docspourdocs (« CERISE : nouvelle version », Docspourdocs, [en ligne], disponible sur : <http://www.docspourdocs.fr/spip.php?site469>) ou encore ThotCursus (Pierre Nobis, « Se former à la recherche d'information en ligne », ThotCursus, 8/12/2013, [en ligne], disponible sur : <http://cursus.edu/dossiers-articles/articles/21150/former-recherche-information-ligne/>).

7.5.2. INTERVENTIONS DANS DES CONGRÈS ET COLLOQUES

Manuel Durand-Barthez

- *Remèdes potentiels à l'inadéquation des méthodes d'évaluation quantitative appliquées aux sciences humaines et sociales – Rôles et usages des publications scientifiques en psychologie : quels enjeux pour les chercheurs et les praticiens ?*, Conférence des Publications de Psychologie de Langue française, CNAM-INETOP, Paris, 28 septembre 2013.
- *L'évaluation quantitative de la recherche : questions de logique et d'éthique*, Colloque Cathy Dufour 2013 : « Compter, mesurer, évaluer », Université de Lorraine, Faculté des Sciences de Nancy, 14 novembre 2013.

Annaïg Mahé

- Camille Prime-Claverie et Annaïg Mahé, *Sites de dépôts en libre accès et nouvelles formes de médiation*, 4^e conférence « Document numérique et société » : « Diversification et renouvellement des médiations », Zagreb (Croatie), 29-30 avril 2013.
- *Open Access et Creative Commons sont-ils les outils d'un accès libre et gratuit à l'information scientifique ?*, journée d'étude Médiadix-URFIST de Paris : « Quelle gratuité dans un monde marchand », Saint-Cloud, 5 juillet 2013.
- *Open Access? Pour qui, pourquoi, comment? (One size doesn't fit all!)*, 22^e Congrès général de la Société française de physique, colloque « Évolution de l'édition scientifique », Marseille, 1^{er}-5 juillet 2013, <http://www.openaccessgold.org/>

7.5.3. ORGANISATION DE JOURNÉES D'ÉTUDE

Aline Bouchard

Quelle gratuité dans un monde marchand?, Journée d'étude Médiadix/URFIST, Médiadix Saint-Cloud, 5 juillet 2013¹.

Christophe Boudry

Information et ressources numériques. Nouveaux métiers, nouvelles fonctions, ESPE Rouen (co-organisation)², 7 octobre 2013.

7.5.4. ANIMATION ET PARTICIPATION À DES RÉSEAUX

Réseaux de formateurs-relais

- La réunion des correspondants-formation des SCD relève de la compétence géographique de l'URFIST de Paris, qui assure également la diffusion trimestrielle de l'offre de stages et la diffusion d'informations ponctuelles.

Nous participons activement à :

- l'atelier URFIST « Formation à la maîtrise de l'information », pour travailler sur les contenus de la nouvelle version de CERISE (4 séances en 2013) ;
- au groupe de travail Czi, à l'université de Caen Basse-Normandie.

1. Programme disponible en ligne sur : http://mediadix.u-paris10.fr/brochure/voir_fiche.php?Id_stage=1299&st_niveau=02
Cette journée a réuni 70 personnes.

2. Cette journée a réuni 170 personnes.

Réseaux de veille

Notre activité dans les réseaux de veille comprend :

- BSNg: chantier de la Bibliothèque scientifique numérique « Formations, compétences et usages ». Ce groupe de travail a pour objectif d'étudier la mise en place d'un outil unifié de signalement de l'offre publique de formation à l'information scientifique numérique (ISN) (extension de l'outil BibDoc, ENSSIB), d'élaborer un recueil de compétences de l'ISN utilisables dans le cadre des référentiels métier et de produire des préconisations pour l'intégration des formations à l'ISN dans la formation initiale supérieure ;
- GTA O Couperin : le Groupe de Travail Accès Ouvert aux publications de la recherche a pour objectif principal d'éclairer les établissements membres du consortium Couperin sur les questions de l'*Open Access*. Ses missions sont de produire de l'information et la communiquer, accompagner les établissements dans la conduite de leurs projets OA, assurer le suivi des projets OA du consortium, organiser des journées d'étude en coopération avec d'autres associations professionnelles ;
- GFII OA: groupe de travail du Gfii (Groupement français des industries de l'information), animé par Ghislaine Chartron, rassemblant chercheurs, instituts de recherche, bibliothèques, agrégateurs, plateformes de revues, agences d'abonnements et éditeurs autour des thématiques du libre accès et de l'édition ;
- réseau Ménestrel (Médiévistes en ligne) : participation au comité de rédaction ; signature de six nouvelles conventions, tant au niveau national (Archives nationales de France ; Bibliothèque d'Agglomération de Saint-Omer ; HISCANT-MA – Histoire et Cultures de l'Antiquité et du Moyen Âge – université de Lorraine (EA 1132) ; IRHT – Institut de recherche et d'histoire des textes / Paris-Orléans ; Laboratoire « Monde byzantin » de l'UMR 8167 Orient Méditerranée) qu'au niveau international (RMBLF – Réseau des médiévistes belges de langue française – FNRS).

Réseaux de recherche

- Atelier URFIST « Bibliométrie, caractérisation et évaluation de la recherche », trois séances en 2013 en lien avec le Réseau RENATIS ;
- DICEN, EA 4420.

Autres réseaux

- Réseau Brésil, groupe des directeurs de bibliothèques d'enseignement supérieur d'Île-de-France ;
- Conférence des publications de psychologie en langue française (CPPLF).

7.5.5. GESTION DES SITES WEB (SITES WEB URFIST, SITES DE VEILLE, ETC.) ET TRAVAUX MULTIMÉDIA

Corinne Habarou

- Gestion et maintenance du site web de l'URFIST de Paris (CMS Drupal 6) ;
- Captations et montages vidéo pour le compte de l'École ;
- Référente URFIST du Centre de ressources informatiques (CRI) de l'ENC. Dans ce cadre, a procédé à l'installation d'outils de prise en main à distance (Teamviewer) et d'inventaire du parc (OCS/GLPI).

Marion d'Hauteville

- Gestion du site web de CERISE avec le CMS Drupal 7;
- Gestion des plateformes en ligne associées à CERISE : YouTube (vidéo), Diigo (veille), Scoop.it (curation), Learningapps (QCM).

7.6. L'ACTIVITÉ AU SEIN DU RÉSEAU DES URFIST

7.6.1. FORMATIONS

L'URFIST de Paris a mené 16 actions de formation à la demande des autres unités du réseau (Lyon : 1 ; Rennes : 1 ; Strasbourg 2 ; Nancy 3 ; Mulhouse 1 ; Bordeaux 1 ; Toulouse 3 ; Nice 3 ; Lille 1) représentant 50 heures (6 actions et 36 heures en 2012).

7.6.2. ORGANISATION DE JOURNÉES D'ÉTUDE

La prochaine journée nationale d'étude du réseau des URFIST aura lieu en 2014 et portera sur les *Nouvelles formes de communication scientifique* (voir 7.2.1. Réseaux des URFIST).

7.6.3. VEILLE ET COMMUNICATION

Participation au blog des URFIST : <http://urfistinfo.hypotheses.org> et à d'autres plateformes

Sur *URFISTInfo*, la diminution est sensible en 2013 avec six billets émanant de l'URFIST de Paris (11 billets en 2012). Cette tendance se généralise sur l'ensemble du Réseau depuis deux ans, déclin constaté collégialement lors du séminaire annuel de juin 2013 à Lyon. De fait, la communication de type « veille » s'est considérablement développée sur deux sites utilisés régulièrement par le Réseau, au détriment d'*URFISTInfo*. Le premier de ces sites est propre au Réseau quoiqu'ouvert sur l'extérieur : *Diigo*, l'autre est commun à l'infosphère : *Scoop it*. Par ailleurs, l'activité à destination du réseau des URFIST s'est concentrée sur la nouvelle version du logiciel SYGEFOR.

7.6.4. ACTIVITÉS DU RÉSEAU DES URFIST

Séminaires inter-URFIST

- Les 10 et 11 janvier, les membres du réseau URFIST se sont réunis en séminaire d'hiver. La première journée a été consacrée à une formation sur le Web sémantique.
- Du 24 au 27 juin, séminaire d'été (entre autres questions traitées : BSN9, CERISE, SYGEFOR, journée nationale d'étude 2014).

Association du réseau des URFIST (ARU)

- Finalisation des textes statutaires de l'association et rédaction concertée du règlement intérieur. Parachèvement de la charte graphique de l'ARU. Élaboration d'un dossier de demande de subvention en provenance de la MIST-RD pour le logiciel SYGEFOR.
- Deux membres de l'équipe de Paris ont fait partie du groupe de travail commun à l'ensemble du réseau, qui contribue à toutes les étapes de la mise en œuvre de la nouvelle plateforme de gestion des stages partagée par toutes les URFIST. Cette plateforme a pour ambition, également, d'être le portail du réseau des URFIST. L'année 2013 a été consacrée aux multiples

tests et au recettage de la version 2 de SYGEFOR. Le suivi des essais fut effectué à partir d'un logiciel adapté dont l'utilisation fut relayée intensément et périodiquement par messagerie, par téléphone ou en présentiel.

Bureau de l'ARU

L'un des membres de l'équipe parisienne fait partie du bureau de l'ARU.

7.7. LES AUTRES ACTIVITÉS

7.7.1. PARTICIPATION À DES COLLOQUES (SANS COMMUNICATION)

Aline Bouchard

- *Premier colloque IDEFI. Initiatives d'excellence en formations innovantes* – Ministère, Paris, 9 décembre 2013.

Manuel Durand-Barthez

- *European Summer School of Scientometrics* – Humboldt Universität Berlin, 8-12 septembre 2013.

Annaïg Mahé

- *OAI8 Workshop on Current Developments in Scholarly Communication*, CERN, Genève, 19-21 juin 2013.

7.7.2. PARTICIPATION À DES CONSEILS ET À DES JURYS

Christophe Boudry

- Jury recrutement PRAG communication, IUT Cherbourg, 7 et 19 novembre 2013.

Annaïg Mahé

- Conseil de l'École doctorale IV, université Paris-Sorbonne.

7.8. BILAN ET OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR LA PROCHAINE RENTRÉE UNIVERSITAIRE SOUMIS AU CONSEIL D'ORIENTATION

7.8.1. BILAN 2013

Profitant d'une situation stable depuis quelques années et de compétences particulières, l'URFIST de Paris a vu se renforcer en 2013 son activité à destination de ses différents publics et selon des modalités variées. La répartition des publics et des thématiques de formation reprend les grandes lignes de l'année précédente mais une inversion entre publics professionnels et doctorants est constatée avec une très légère inflexion au profit des seconds. Les totaux sont en hausse par rapport à 2012, année déjà en augmentation par rapport aux années précédentes. Pour rappel, le nombre de personnes formées atteint 2 298 personnes en 155 actions (2 159 personnes en 153 actions pour 2012) et 817 heures (790 en 2012).

En dépit de l'inflexion légèrement positive de ces statistiques, l'équipe de l'URFIST regrette de ne pouvoir subvenir à l'excédent des demandes. Les années précédentes ont déjà souligné la taille trop restreinte de l'URFIST de Paris pour répondre aux besoins d'une région rassemblant approximativement la moitié des effectifs des professionnels des bibliothèques, des chercheurs et enseignants universitaires de l'Hexagone. De fait, les formateurs de l'URFIST sont particulièrement sollicités par les formations doctorales et par les ateliers plus orientés recherche, limitant d'autant le temps nécessaire pour les stages catalogue. En outre, l'accroissement global de l'activité est confronté à la disponibilité des locaux de l'URFIST. Dans un calendrier très contraint, il n'est pas rare de devoir proposer deux formations différentes à la suite dans la même journée dans les locaux du 17 rue des Bernardins. Et le recours à des salles auprès des partenaires extérieurs, notamment dans les universités de la couronne parisienne et l'UNPIdeF, parfois à titre payant, ne vient que partiellement combler ce manque.

Atteignant progressivement ses limites en termes de disponibilité de locaux et de formations en présentiel, l'URFIST de Paris s'oriente alors davantage vers la production de contenus pédagogiques. L'alimentation du site Slideshare est en constante progression et sa visibilité est accrue par le remodelage de la page d'accueil du site web de l'URFIST, effectuée par Corinne Habarou. L'année 2013 a vu la concrétisation de projets renforçant son rôle de producteur de contenus pédagogiques (ouverture de CERISE) et de membre du réseau des URFIST (contribution à l'élaboration de la refonte du logiciel SYGEFOR).

7.8.2. OBJECTIFS PRIORITAIRES 2014

Au vu de ces conclusions et des actions menées ou non en 2013, l'URFIST de Paris souhaite s'investir en 2014 plus particulièrement sur les chantiers suivants :

Infrastructures techniques

- Remplacer l'ensemble des postes de la salle de formation (hors postes formateurs).
- Acheter des tablettes numériques à destination du personnel pour pouvoir expérimenter les nouvelles pratiques afférentes.
- Acquérir une tablette graphique pour faciliter certains traitements graphiques.
- Renouveler le portable d'un des membres du personnel.
- Poursuivre et terminer la migration du serveur web de production de l'URFIST de Paris d'un serveur physique sous Open BSD (système d'exploitation très sécurisé mais peu utilisé et donc peu connu) vers un serveur virtualisé sous Linux Debian. Ce chantier est piloté de concert entre l'URFIST de Paris (Corinne Habarou), le CRI de l'École (Catherine Attal) et le prestataire Alixen. Cette opération permettra à l'URFIST de Paris de favoriser et sécuriser les évolutions et maintenance de ses applications web en disposant d'un serveur de développement (l'actuel serveur de production qui sera migré sous Debian Linux), ce qui n'est pas le cas actuellement.
- Poursuivre et finaliser le chantier concernant la nouvelle version de SYGEFOR, projet englobant l'ensemble du réseau des URFIST pour lequel l'unité de Paris est particulièrement engagée par la présence de deux de ses membres (Manuel Durand-Barthez et Corinne Habarou) dans le groupe de travail créé depuis 2012.

Partenariats et coopérations

- Proposer une journée d'étude avec le CRFCB Médiadix sur la question de la mémoire numérique (publics, ressources et bibliothèques en mutation), prévue le 10 octobre.
- Consolider les partenariats et en développer de nouveaux avec les organes responsables de la formation doctorale (notamment le PRES héSam).
- Amorcer une coopération avec le service de formation continue de l'École dans les domaines spécifiques de l'URFIST et dans la limite de ses capacités.
- Consolider l'offre assurée à l'UNPIdF.
- Consolider les liens avec RENATIS (réseau IST du CNRS) sur la thématique de l'évaluation.
- Renforcer la participation à la BSN, dans le cadre du volet formation (n° 9).
- Participer à la réflexion de la MIST-RD et du groupe de travail afférent sur le repositionnement institutionnel des URFIST dans le nouveau contexte de l'IST.
- Participer à la réflexion avec la MIST-RD sur les indicateurs spécifiques au réseau des URFIST.
- Participer au travail sur la refonte du site Ménestrel (formes et contenus) pour une mise en ligne prévue en 2015.

Site web de l'URFIST

- Continuer la refonte éditoriale du site, notamment concernant la partie « veille et recherche » des différents membres de l'équipe ; faire apparaître de manière plus claire le lien entre l'URFIST de Paris et l'École au niveau de la page d'accueil du site.

Formations

- Poursuivre le partenariat avec la Bibliothèque interuniversitaire de santé (BIUS) pour assurer des formations à destination des personnels des bibliothèques de santé.
- Sur le modèle du partenariat BIUS, créer avec le concours de Paris-V Descartes et Paris-VII Diderot une formation à destination des personnels des bibliothèques de sciences et technologie.
- Amorcer des cycles de formation concernant plus particulièrement :
 - la visualisation de l'information et la cartographie de réseaux,
 - le droit des ressources pédagogiques,
 - la lecture numérique,
 - les applications en ligne.

Contenus pédagogiques

- Tutoriel CERISE : développer le module sur l'organisation des données (gestion des prises de note, des références avec les outils web 2 et les outils du Web social) et notamment mettre à profit le cadre de l'atelier de mutualisation pour y développer le travail collaboratif. Les séances de ces ateliers constituent un support pour mettre en place des partenariats institutionnels et répondre aux besoins des professionnels et des utilisateurs au plan national. L'opportunité du recrutement d'une stagiaire en master II professionnel « Ingénierie des dispositifs et des formations numériques » (université de Montpellier-III) pour trois mois et demi fait partie des pistes envisagées sérieusement pour compenser partiellement la perte de l'emploi d'une

contractuelle qui a mené à bien le projet depuis plus d'un an ; perte due aux problèmes budgétaires dont pâtit l'unité. Une nouvelle sollicitation sera adressée à la MIST-RD en vue d'aider à la finalisation du projet.

- Commencer à décliner certains supports de formation vers des productions multimédia.

Réseau des URFIST

- 9-10 janvier : séminaire d'hiver du réseau des URFIST. Préparation de la journée nationale d'étude 2014. Bilan associatif (ARU), administratif (relations avec la MIST-RD) et technique (logiciel de gestion des formations SYGEFOR).
- Juillet 2014 : séminaire national d'été.
- Novembre 2014 : journée nationale d'étude sur les *Nouvelles formes de communication scientifique*.
- Automne 2014 : tests envisageables sur la nouvelle version du logiciel SYGEFOR, si le parcours des nouveaux prestataires concernés le permet.



8. ANNEXES

8.1. LISTE DES STAGES EN COURS DE SCOLARITÉ (ANNÉE 2013)

Semaine de découverte d'institutions culturelles en région (5 jours à la fin de la première année, mai 2013)

Chaque année, l'École nationale des chartes envoie les élèves de première année et les étudiants de master dans une grande ville en région pour y rencontrer des responsables des services culturels : directions régionales des affaires culturelles, services d'archives, bibliothèques, musées, services territoriaux chargés de l'inventaire et du patrimoine. L'objectif de ce premier contact avec le terrain est de sensibiliser les élèves et étudiants aux réalités professionnelles et de leur faire découvrir l'environnement institutionnel local. En 2013, les élèves et étudiants se sont répartis en petits groupes dans dix villes.

- Amiens (1 élève et 3 étudiants de master)

Institutions visitées : DRAC Picardie, Archives départementales de la Somme, bibliothèque d'Amiens Métropole, service commun de la documentation de l'université de Compiègne et musée de Picardie.

- Besançon (2 élèves et 1 étudiant de master)

Institutions visitées : DRAC Franche-Comté, Archives départementales du Doubs, bibliothèque municipale, bibliothèque universitaire de Besançon et musée des Beaux-arts.

- Bordeaux (3 élèves et 1 étudiant de master)

Institutions visitées : DRAC d'Aquitaine, Archives départementales de la Gironde, bibliothèque de Bordeaux-Mériadeck, service commun de la documentation de l'université de Bordeaux-III, musée d'Aquitaine.

- Dijon (2 élèves et 1 étudiant de master)

Institutions visitées : DRAC Bourgogne, Archives départementales de la Côte d'Or, bibliothèque municipale, service commun de la documentation de l'université de Bourgogne, service du patrimoine et de l'inventaire (Région Bourgogne), musée des Beaux-arts.

- Limoges (3 élèves)

Institutions visitées : DRAC Limousin, Archives départementales de la Haute-Vienne, bibliothèque Francophone Multimédia, service commun de la documentation de l'université de Limoges, musée des Beaux-arts, service du patrimoine et de l'inventaire (Région Limousin).

- Lyon (2 élèves et 2 étudiants de master)

Institutions visitées : DRAC Rhône Alpes, Archives départementales du Rhône, bibliothèque municipale de la Part-Dieu, bibliothèque interuniversitaire, musée des Beaux-arts.

- Metz (2 élèves et 2 étudiants de master)

Institutions visitées : DRAC Lorraine, Archives départementales de la Moselle, bibliothèque

municipale, bibliothèque universitaire de Metz, musée de la Cour d'or, Centre Pompidou Metz.

- Nancy (1 élève et 2 étudiants de master)

Institutions visitées : DRAC de la ville de Nancy, Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, bibliothèque municipale, service commun de la documentation de la bibliothèque universitaire de Nancy, musée des Beaux-arts.

- Rennes (1 élève et 3 étudiants de master)

Institutions visitées : DRAC Bretagne, Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, bibliothèque de Rennes-Métropole (Champs libres), service commun de la documentation de l'université Rennes-II, service du patrimoine et de l'inventaire (Région Bretagne).

- Toulouse (2 étudiants et 2 élèves)

Institutions visitées : DRAC Midi-Pyrénées, Archives départementales de la Haute-Garonne, médiathèque José Cabanis, service commun de la documentation de l'université de Toulouse-I, musée des Augustins.

Les stages en France

À la suite de la réforme sur les stages, les stages obligatoires des élèves archivistes paléographes en France ont désormais lieu l'été suivant la deuxième année d'étude. Vingt-deux stages en France ont ainsi été organisés pour les élèves archivistes paléographes de deuxième année. Douze stages facultatifs ont également été mis en place pour les étudiants de master I.

INSTITUTION D'ACCUEIL	ÉLÈVES	ÉTUDIANTS MASTER I
Archives départementales de l'Aude	1	
Archives départementales de Maine-et-Loire	1	
Archives départementales de Nancy	1	
Archives départementales de Gironde	1	
Archives départementales des Yvelines	1	
Archives du Sénat		1
Archives historiques du diocèse de Paris		1
Archives nationales	1	1
Archives nationales, Centre des archives du monde du travail		1
Assemblée nationale		1
Minutier central des notaires	1	1
Banque BNP Paribas, archives		1
Bibliothèque nationale de France	1	
Bibliothèque de l'Observatoire de Paris	1	
Bibliothèque Mazarine	1	
Bibliothèque universitaire des langues et civilisations	1	
Bibliothèque universitaire Pierre et Marie Curie	1	
Service commun de la documentation de l'université Paris Descartes	1	
École française d'Extrême-Orient		1

Bibliothèque municipale de Reims	1	
Bibliothèque municipale de Versailles	1	
Médiathèque Les Halles de Chateaugiron		1
Fatras, Succession Jacques Prévert		1
Château de Versailles	1	
Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles de la ville de Paris	1	
Direction régionale des affaires culturelles de Poitou-Charentes	1	
Musée Condé, Chantilly	1	
Musée des Arts décoratifs, département du Verre	1	
Musée du Louvre, département des objets d'art	1	
Musée national de la Renaissance, Écouen	1	
Musée Thomas Henry de Cherbourg-Octeville		1
Total	22	12

Les stages à l'étranger

À la suite de la réforme sur les stages, les stages obligatoires des élèves archivistes paléographes à l'étranger ont désormais lieu l'hiver au cours de la troisième année d'études. Les prochains stages à l'étranger seront donc organisés au mois de janvier 2014.

8.2. DIPLÔME D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE : LISTE DES THÈSES SOUTENUES EN FÉVRIER 2013

Jury sous la présidence de M. Jean-Claude WAQUET, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, président de l'Établissement public de coopération scientifique Campus Condorcet.

ANTONINI Pauline, *Le costume à la cour de François I^{er}. Luxe et apparat à la Renaissance* (jury : Nicolas LE ROUX, Marc SMITH)

ARIOLI Emanuele, *Séguant ou le chevalier au dragon, roman arthurien inédit (XIII^e-XV^e siècle)* (jury : Jacqueline CERQUIGLINI-TOULET, Nathalie KOBLE)

BERNARD Thomas, *Un administrateur éclairé au « caractère original » : le général Fornier d'Albe (1769-1814)* (jury : Jacques-Olivier BOUDON, Christine NOUGARET)

BOISSIÈRE Marie, *La correspondance du docteur Pierre-Fidèle Bretonneau (1778-1862). Édition critique et commentaire* (jury : Marc de FERRIERE LE VAYER, Christine NOUGARET)

BOULLY Vincent, *Entre liberté d'entreprendre et surveillance par l'État : les salines de Franche-Comté dans la seconde moitié du XIX^e siècle (1840-1907)* (jury : Dominique BARJOT, Jean-Claude DAUMAS)

CHERBUY Elsa, *L'opéra de la rue Le-Peletier (1821-1873). Architecte, genèse et programme* (jury : François FOSSIER, Jean-Michel LENIAUD)

DEGOY Axel, « Représentation » du roi et pouvoir de « faire loi ». *Enquête sur l'activité réglementaire du Parlement de Paris sous Charles VI et Henri VI de Lancastre (1380-1436)* (jury : Patrick

ARABEYRE, Olivier DESCAMPS)

DELPU Fabien, *Aux sources d'une armée permanente. Édition critique et commentaire des ordonnances militaires de Charles le Téméraire (1471-1476)* (jury: Olivier GUYOTJEANNIN, Bertrand SCHNERB)

DUCOM Pauline, *Clive Bell et la France. «Art, Love and Thought» (1904-1939)* (jury: Ségolène LE MEN, Isabelle SAINT-MARTIN)

DUPUIS Aurélien, *Dans l'ombre de Napoléon. Le général Bertrand après la chute de l'Empire (1815-1844)* (jury: Jacques-Olivier BOUDON, Christine NOUGARET)

LACAM Emmanuel, *Entre Rome et Madrid, un réformateur janséniste dans l'Europe méditerranéenne. Correspondances et voyages d'un intermédiaire culturel: l'abbé Jean-Charles Augustin Clément (1754-1771)* (jury: Monique COTTRET, Olivier PONCET)

LAPÔTRE Raphaëlle, *Le mariage devant le juge. Droit matrimonial et pratique dans le Beauvaisis (XVII^e-XVIII^e siècle)* (jury: Patrick ARABEYRE, Alain TALLON)

LE ROC'H MORGÈRE Mathilde, *Devenir imprimeur-libraire en Basse-Normandie au XVIII^e siècle. Les stratégies de la maison Chalopin* (jury: Reynald ABAD, Annie CHARON)

LEFORT Guillemette, *Négociateur avec la Suède: les enjeux d'une alliance dans la guerre de Trente Ans. Étude et édition critique des instructions aux ambassadeurs et envoyés français (1630-1636)* (jury: Olivier PONCET, Marc SMITH)

LONGEQUEUE Hortense, *L'éloquence du pinceau. Écritures peintes et livres d'artiste dans l'œuvre de Jean Cortot* (jury: Jean-Michel LENIAUD, Bertrand TILLIER)

MAYAUD Guy, *L'érudition héraldique en France au XVII^e siècle. La question des origines des armoiries* (jury: Annie CHARON, Michel PASTOUREAU)

MESTRE Armelle, *Suicide et société rurale. La mort volontaire au XVIII^e siècle en Eure et en Eure-et-Loir* (jury: Laurence CROQ, Dominique JULIA)

QUEFFELEC Cécile, *Des «Messes théâtrales» au Concert spirituel. Chanteuses laïques et musique religieuse à Paris au XVIII^e siècle* (jury: Thierry FAVIER, Olivier PONCET)

REBOURS Camille, *«Lorsque le mot FIN apparaissait dans la marguerite, la lumière se rallumait. Alors tous les yeux de l'État-Major se tournaient vers Léon Gaumont». Léon Gaumont, un pionnier oublié du cinéma (1864-1929)* (jury: Pascal ORY, Élisabeth PARINET)

SAFFRÉ Romain, *La banque dalla Casa et le Languedoc (1439-1452): commerce et fiscalité pontificale* (jury: Mathieu ARNOUX, Jacques CHIFFOLEAU, Olivier GUYOTJEANNIN)

SPINEC Morgane, *«Dans l'arrière-scène des seuls comédiens du Roy». Pour une édition des feuillets d'assemblée (1682-1706)* (jury: Georges FORESTIER, Agathe SANJUAN)

SUSINI Baptiste, *La tradition scotiste chez Himbert de Garda, O.F.M. Édition commentée du premier livre de son Commentaire des Sentences* (jury: Pascale BOURGAIN, Ruedi IMBACH)

TISSEAU DES ESCOTAIS Aleth, *Le Garde-Meuble sous la Révolution et l'Empire (1792-1815). Une institution royale en contexte républicain puis impérial.* (jury: Arnauld BREJON DE LAVERGNEE, François MONNIER)

TISSERANT Clément, *L'œuvre juridique du doctor Tholosanus Pierre Hélie (milieu du XIV^e siècle). Édition critique et commentaire du Traité sur l'emphytéose* (jury: Patrick ARABEYRE, Franck ROUMY, Yves SASSIER)

ZELVERTE Marine, *La « Réformation des Halles ». Un lotissement royal à Paris (1543-1572)* (jury : Robert DESCIMON, Olivier PONCET)

8.3. MASTER « TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES APPLIQUÉES À L'HISTOIRE » : LISTE DES MÉMOIRES SOUTENUS EN 2013

ADAMOVA Alexandra, *Mandragore, base des manuscrits enluminés de la Bibliothèque nationale : étude des données et élaboration du modèle conceptuel* (jury : Philippe PLAGNEUX, président, Florence CLAVAUD, Laure RIOUST)

CAMUS Elsa, *Étude génétique des manuscrits du roman Paisajes después de la batalla de Juan Goytisolo : édition numérique en XML/TEI à l'université de Berne* (jury : Élisabeth PARINET, président, Florence CLAVAUD, Bénédicte VAUTHIER)

CHATEAU Emmanuel, *L'édition électronique des cours d'Antoine Desgodets à l'Académie royale d'architecture : un exemple de conduite de projet numérique en histoire de l'architecture* (jury : Jean-Michel LENIAUD, président, Robert CARVAIS, Florence CLAVAUD)

CORTES FIGUEROA Rafael, *Mise en ligne d'un service d'archives. La diffusion et la gestion des archives avec le progiciel Ligeo de la société V-Technologies* (jury : Christine NOUGARET, président, Florence CLAVAUD, Jean-François MOUFFLET, Baptiste NICHELE)

DELFORGE Sophie, *Le projet « Bibliothèque 1368-2015 » de la Bibliothèque nationale de France : réflexions sur les notices d'autorité en EAC-CPF des producteurs d'archives de l'institution et sur leur réalisation* (jury : Christine NOUGARET, président, Florence CLAVAUD, Aurélien CONRAUX)

DEMILLY Clémence, *La rétro-conversion d'un instrument de recherche en XML-EAD. Le catalogue de la collection des Autographes de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris* (jury : Françoise BANAT-BERGER, président, Florence CLAVAUD, Marie-Françoise GARION-ROCHE)

DOSSO Diane, *Conception d'un site web présentant l'édition électronique d'un manuscrit de la bibliothèque Mazarine : le Registre de la Société des Amis des Noirs* (jury : Christine NOUGARET, président, Florence CLAVAUD, Patrick LATOUR)

DUTERTRE Mathilde, *André-Marie Ampère (1775-1836), ou de l'élaboration d'un modèle XML-TEI pour le projet d'édition numérique de la correspondance active et passive du scientifique, dans le cadre du programme ANR Corpus 2012 au Centre Alexandre Koyré* (jury : Élisabeth PARINET, président, Christine BLONDEL, Florence CLAVAUD)

ERNOULD Camille, *Évaluation de la production électronique du Service central de l'État civil (SCEC) au ministère des Affaires étrangères : audit fonctionnel et technique* (jury : Christine NOUGARET, président, Florence CLAVAUD, Isabelle RICHEFORT)

FOUCHER Tiphaine-Cécile, *Les imprimeurs-libraires du Mans au XVII^e siècle et leur production : de la bibliographie systématique et du déchiffrement des sources à la mise au point de la base de données et à l'encodage des fichiers PHP et XHTML* (jury : Annie CHARON, président, Florence CLAVAUD, Nadine FERREY-PFALZGRAF)

FOUCHIER Adrien de, *La saisie du manuscrit Codices Arabici Vaticani de G. Graf dans l'interface TEI de la base de données de la Bibliothèque apostolique du Vatican* (jury : Pascale BOURGAIN, président, Florence CLAVAUD, Delio V. PROVERBIO)

HAMMOUDI Thomas, *Le système d'information documentaire des Archives départementales de Seine-Maritime: conception et réalisation d'un service de géolocalisation des ressources numérisées* (jury: Françoise BANAT-BERGER, président, Florence CLAVAUD, Marie GROULT)

ISAEVA Anna, *Les archives du Centre Georges-Pompidou et de la bibliothèque Kandinsky dans le Centre Pompidou Virtuel: définition de la représentation des métadonnées archivistiques dans l'ontologie* (jury: Françoise BANAT-BERGER, président, Emmanuelle BERMES, Florence CLAVAUD)

LAUGROST Frédérique, *XML-TEI pour les ouvrages lexicographiques: la modélisation du Glossarium Mediae Latinitatis Cataloniae* (jury: Frédéric DUVAL, président, Florence CLAVAUD, Susanna ALLÉS TORRENT)

LAVABRE Fabienne, *Les archives de guerre du fonds Lucien Febvre à l'EHESS: des documents aux outils de valorisation* (jury: Christine NOUGARET, président, Florence CLAVAUD, Brigitte MAZON)

MAURICE Julie, *Entreprise et mémoire. Préparation du versement des référentiels RA-RG-RH de la SNCF au sein du système d'archivage électronique ADELE et élaboration d'une étude méthodologique préparatoire à une thèse de doctorat sur l'histoire du statut des cheminots à partir des archives numérisés de la période 1939-1945* (jury: Christine NOUGARET, président, Florence CLAVAUD, Henri ZUBER)

MONNEAU Laura, *Éditer l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert dans le cadre du projet ENCCE: Étude de faisabilité d'une édition électronique en TEI* (jury: Élisabeth PARINET, président, Florence CLAVAUD, Alexandre GUILBAUD)

ONUMA Tahee, *Vers une meilleure valorisation des données scientifiques sur le Web: cas de l'École française d'Extrême-Orient* (jury: Élisabeth PARINET, président, Florence CLAVAUD, Rachel GUIDONI)

PAPASTAMKOU Sofia, *Conception et réalisation d'une base de données et d'une interface de gestion et de consultation pour le cimetière Saint-Louis 1 de La Nouvelle-Orléans à la Historic New Orleans Collection* (jury: Jean-Michel LENIAUD, président, Florence CLAVAUD, Howard MARGOT)

ROCHETTE-CASTEL Hélène, *Patrimoine et humanités numériques à la bibliothèque Sainte-Genève: conception et réalisation de la Bibliothèque numérique Henri Labrouste* (jury: Jean-Michel LENIAUD, président, Florence CLAVAUD, Marie-Hélène DE LA MURE)

STAB Gwendoline, *Évaluer des systèmes d'archivage électronique: élaboration d'une méthode et d'outils d'analyse pour le Service interministériel des archives de France* (jury: Françoise BANAT-BERGER, président, Florence CLAVAUD, Michel JACOBSON)

VERDESE Vincent, *Le guide des sources des fusillés de la Seconde Guerre mondiale: un instrument de recherche électronique au musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne* (jury: Olivier WIEVIORKA, président, Florence CLAVAUD, Guy KRIVOPISSKO)

8.4. ORGANIGRAMME DU SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF DU CTHS

CATÉGORIE	GRADE	NOM
A	Conservateur de bibliothèque	Catherine GROS*, déléguée générale, jusqu'au 31/08/2013
A	Ingénieur d'études, CDI	Katia BIENVENU**, responsable d'édition, coll. « L'art et l'essai », « Corpus vitrearum-Monographies »
A	Ingénieur d'études, CDI	Carine CHAVAROCLETTE **, responsable d'édition, coll. « Le regard de l'ethnologue », publ. Géographie et Environnement
A	Ingénieur d'études	Clémence de CLAVIÈRE*, responsable d'édition, coll. « CTHS Histoire », « Art et archéologie »
A	Assistant ingénieur, CDD	Pierre COUSSEAU**, secrétaire d'édition
A	Technicien de recherche et formation	Fabrice DAUVILLIER*, secrétariat, gestion-comptabilité, diffusion
A	Magasinier spécialisé	Antoine DORIZON**, gestion des stocks, vente des ouvrages, salons
A	Assistant ingénieur, CDD	Catherine LALLEMENT**, assistante de gestion de ressources documentaires pour la base de données France savante
B	Ingénieur d'études, CDD, 50%	William FOIX**, secrétaire d'édition, publication des actes de congrès
C	Ingénieur d'études, CDD, 80%	Francine FOURMAUX**, chargée de l'organisation des congrès
A	Bibliothécaire, 80%	Anne KEHRIG*, chargée du service de presse et des relations avec les sociétés savantes, secrétaire d'édition coll. « Format »
C	Adjoint administratif	Guilène LÉZIN**, jusqu'au 31/08/2013, puis Johanna KULIGOVSKA**, aide comptable
A	Assistant ingénieur	Céline NOUGAYREDE**, puis Pierre-Emmanuel POTEY**, service de presse
C	Magasinier spécialisé	Sandrakala RAMAMOURTY**, service des missions
A	Assistant ingénieur	David SIMON*, secrétaire d'édition, publication des actes de congrès

* MESR

** Budget propre

8.5. ÉLECTIONS DANS LES SECTIONS DU CTHS

Section de Préhistoire et Protohistoire

Élection du 15 janvier 2013

Renouvellement du bureau

Président : Claude Mordant, professeur émérite de protohistoire européenne, université de Bourgogne

Vice-Présidents : Olivier Dutour, directeur d'études, EPHE et Catherine Louboutin, conservateur en chef, adjointe au chef du bureau des réseaux territoriaux, sous-direction de la politique des musées

Secrétaire : Françoise Delpech, directeur de recherche honoraire, CNRS

Élection du 18 juin 2013

Membre titulaire : Catherine Dupont, chargée de recherche, CNRS

Section d'histoire et de philologie des civilisations médiévales

Élection du 19 octobre 2013

Membres émérites :

- Claude Gauvard, professeur émérite d'histoire médiévale, université Paris I Panthéon-Sorbonne et Michel Sot, professeur émérite d'histoire médiévale, université Paris IV-Sorbonne
- Michel Balard, professeur émérite, université Paris I et Henri Bresc, professeur émérite d'histoire médiévale, université Paris Ouest Nanterre La Défense, renommés membres émérites

Section d'archéologie et d'histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes

Membres titulaires :

Élection du 19 mars 2012

- Marianne Besseyre, conservateur des bibliothèques, bibliothèque municipale de Lyon

Élection du 8 octobre 2012

- Florian Meunier, conservateur en chef du patrimoine, musée Carnavalet

Élection du 27 novembre 2012

- Mercedes Volait, directeur de recherche, CNRS
- Jean-René Gaborit, conservateur général honoraire du patrimoine, renommé membre émérite

Élection du 21 janvier 2013

- Stéphane Castelluccio, chargé de recherche, CNRS HDR
- Judith Förstel, conservateur du patrimoine, service Patrimoines et Inventaire, région Île-de-France
- Charlotte Guichard, chargée de recherche, CNRS

Membre correspondant : – Marco Pizzo, directeur, Museo centrale del Risorgimento di Roma

Section d'histoire contemporaine et du temps présent

Élection du 3 juin 2013

Membres titulaires: Florence Bourillon, professeur d'histoire contemporaine, UPEC; Anne Dalmasso, maître de conférences d'histoire contemporaine, université Pierre-Mendès-France, Grenoble; Odile Parsis-Barube, maître de conférences en histoire culturelle contemporaine, université Charles de Gaulle, Lille III

Section d'anthropologie sociale, d'ethnologie et des langues régionales

Élection du 5 juin 2013

Présidente: Sophie Chevalier, maître de conférences en ethnologie, université de Franche-Comté

Vice-présidents: Jean-René Trochet, professeur de géographie, université Paris IV-Sorbonne et Claudine Vassas, ethnologue, directrice de recherche émérite, CNRS

Secrétaire: Guylaine Brun-Trigaud, ingénieur d'études, CNRS

Section des sciences, d'histoire des sciences et des techniques et de l'archéologie industrielle

Élection du 6 décembre 2012

Membres titulaires : – Évelyne Barbin, mathématicienne, centre François Viète, université de Nantes

– Danielle Fauque, enseignante chimiste

Vice-présidente: Christiane Demeulenaere-Douyère, conservateur général du patrimoine honoraire, chercheur associé, centre Alexandre Koyré

Élection du 6 décembre 2012

Membres titulaires: – Robert Belot, directeur du laboratoire RECITS/ IRTES – recherche sur le changement industriel, technologique et social

– Robert Halleux, directeur de recherche, Fonds national belge de la recherche scientifique

– Stéphane Tirard, professeur d'épistémologie et d'histoire des sciences, université de Nantes

– Gérard Pajonk, professeur émérite, université Claude-Bernard, Lyon I, renommé membre émérite

Élection du 7 février 2013

Renouvellement du bureau

Présidente: Simone Mazauric, professeur émérite en histoire des sciences, université Lorraine, Nancy

Vice-présidents: Christiane Demeulenaere-Douyère, conservateur général du patrimoine honoraire, chercheur associé, centre Alexandre Koyré et Arnaud Hurel, ingénieur de recherche, Muséum national d'histoire naturelle, Paris

Secrétaires: Bruno de Foucault, enseignant-chercheur honoraire, faculté de pharmacie université Lille II et Danielle Fauque, chercheur associé, GHDSO

Élection du 28 mars 2013

Alexandre Herlea, professeur émérite des universités, université de Belfort-Montbéliard, nommé membre émérite

Section des sciences géographiques et environnement

Élection du 16 octobre 2012

Présidente : Hélène Richard, inspectrice générale des bibliothèques

Vice-présidents : Jean Soumagne, professeur, université d'Angers et Pierre Zembri, professeur géographie, université Cergy-Pontoise, directeur du laboratoire MRTE – mobilités, réseaux, territoires, environnement.

Secrétaire : Bernadette Joseph, conservateur honoraire des bibliothèques, bibliothèque du centre de géographie.

Élection du 11 novembre 2012

Secrétaire-adjoint : Anne-Marie Frérot, professeur des universités en géographie, université François-Rabelais, Tours

Ont acquis l'honorariat : M.-F. Diot, A. Encrevé, P. Geistdoerfer, A. Herléa, Y.-F. Le Coadic, F. Meunier.



19, rue de la Sorbonne
F-75005 Paris
T + 33 (0)1 55 42 75 00
[www. enc.sorbonne.fr](http://www.enc.sorbonne.fr)